

ANNOIX  
ARÇAY  
BERRY-BOUY  
BOURGES  
LA CHAPELLE-SAINT-URSIN  
LE SUBDRAY  
LISSAY-LOCHY  
MARMAGNE  
MORTHOMIERS  
PLAIMPIED-GIVAUDINS  
SAINT-DOULCHARD  
SAINT-GERMAIN-DU-PUY  
SAINT-JUST  
SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS  
TROUY  
VORLY

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

ANNOIX  
ARÇAY  
BERRY-BOUY  
BOURGES  
LA CHAPELLE-SAINT-URSIN  
LE SUBDRAY  
LISSAY-LOCHY  
MARMAGNE  
MORTHOMIERS  
PLAIMPIED-GIVAUDINS  
SAINT-DOULCHARD  
SAINT-GERMAIN-DU-PUY  
SAINT-JUST  
SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS  
TROUY  
VORLY

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013



Rapport d'activités 2013  
Directeur de la publication : Pascal BLANC  
Rédacteur en chef : François POUPLY  
Octobre 2014

# ÉDITO



La Communauté d'agglomération Bourges Plus trace résolument son chemin.

Elle s'appuie sur une volonté très forte des seize communes qui la composent de travailler ensemble, autour d'une même ambition : améliorer le bien-être de sa population.

La réalisation de cet objectif passe par le développement de l'attractivité de son territoire, l'aide à la création d'emploi, la valorisation de son environnement ou encore la mise à disposition de logements accessibles à tous.

Forts d'un cadre de vie de grande qualité, nous nous efforçons d'offrir aux entreprises un environnement adapté à leurs besoins et des infrastructures modernisées.

Mais il nous faut aussi préparer l'avenir en apportant un appui au pôle d'enseignement supérieur et de recherche, aux filières à fort potentiel et à l'innovation.

En misant sur des structures de proximité, en pariant sur l'excellence, nous intéressons de nouvelles entreprises à notre territoire. Nous nous préparons aux exigences de l'emploi de demain.

L'aménagement équilibré de notre bassin de vie passe également par la politique de l'habitat et des transports, dans un souci de justice sociale, de solidarité et d'équité.

A travers ses actions, Bourges Plus renforce et structure son territoire, au service des habitants qui en sont les premiers acteurs.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by 'Blanc' in a cursive script.

**Pascal Blanc**  
Président de Bourges Plus  
Maire de Bourges

## SOMMAIRE

### PRÉSENTATION DE BOURGES PLUS 3

### UNE ADMINISTRATION À VOTRE SERVICE 9

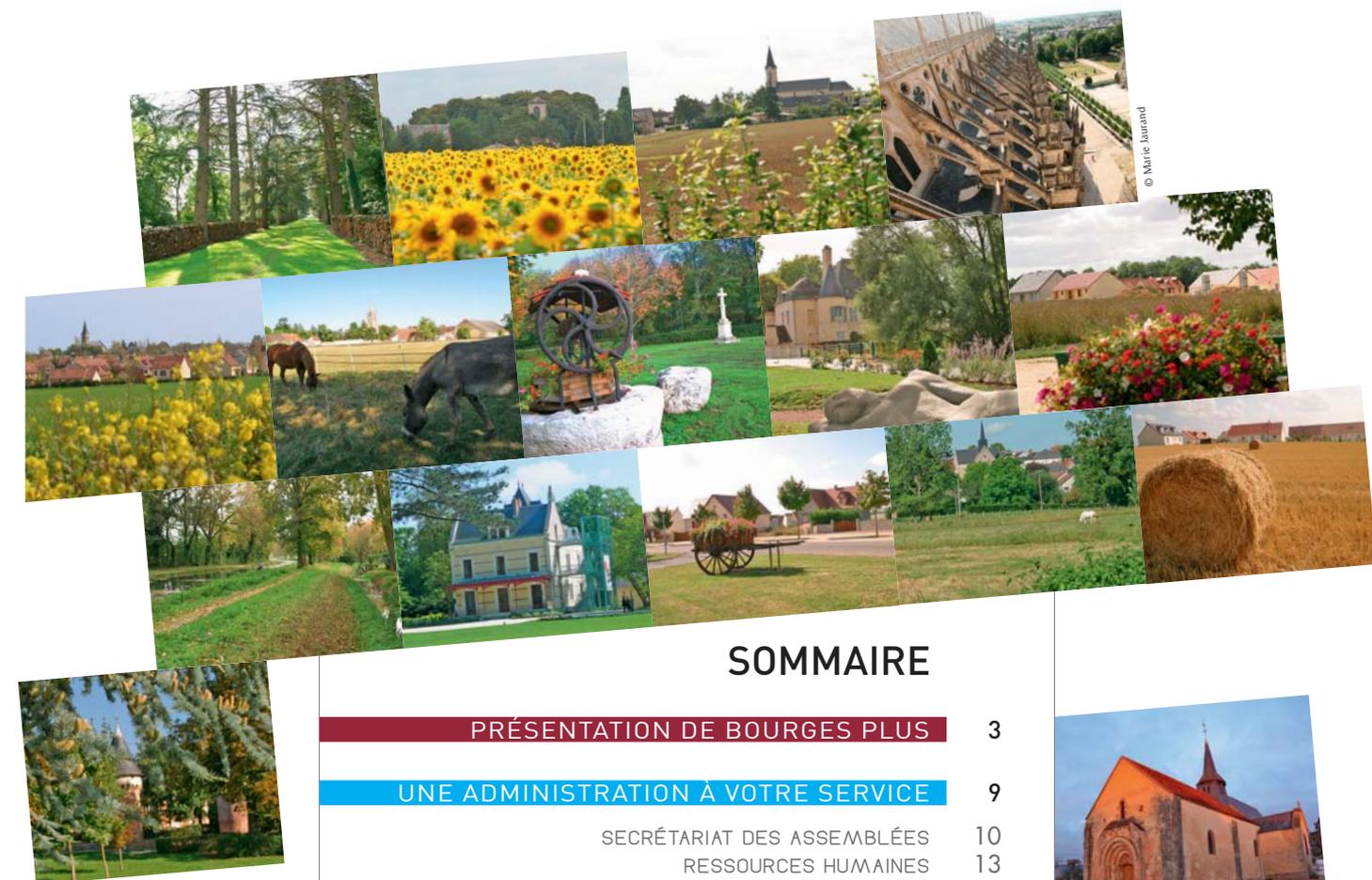
SECRETARIAT DES ASSEMBLÉES	10
RESSOURCES HUMAINES	13
SERVICE JURIDIQUE	16
FINANCES	18
INFORMATIQUE	20
QUALITÉ - ORGANISATION - MÉTHODE	23
SIG	25
COMMUNICATION	27
MOYENS GÉNÉRAUX	29
SERVICES TECHNIQUES	31

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL & PROSPECTIVE 33

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	34
AÉROPORT DE BOURGES	41
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	
LES POLITIQUES CONTRACTUELLES & LA PROSPECTIVE	44
LA PLANIFICATION TERRITORIALE	46
L'HABITAT	49
BILAN IMEP	53
BILAN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	54
BILAN ACTIONS TECHNOPOLITAINES	55

### VOTRE QUALITÉ DE VIE 59

L'EAU	60
L'ASSAINISSEMENT	62
LE BUREAU D'ÉTUDES ET LA VOIRIE	64
L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE	65
L'ENVIRONNEMENT	66



© Marie Jaurand

# PRÉSENTATION

ANNOIX

ARÇAY

BERRY-BOUY

BOURGES

LA CHAPELLE-SAINT-URSIN

LE SUBDRAY

LISSAY-LOCHY

MARMAGNE

MORTHOMIERS

PLAIMPIED-GIVAUDINS

SAINT-DOULCHARD

SAINT-GERMAIN-DU-PUY

SAINT-JUST

SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS

TROUY

VORLY



Bourges Plus, c'est

16 communes

391 km<sup>2</sup>

99 954 habitants

# 16 communes, 99 954 habitants, une ambition partagée

## **ANNOIX [18340]**

**Alain MAZE**, maire  
et 14<sup>e</sup> Vice-président en  
charge de l'Assainissement



Place de l'Eglise

Tél. : 02 48 59 55 00 - Fax : 02 48 59 63 26

Courriel : mairie.annoix@wanadoo.fr

Site Internet : [www.annoix.fr](http://www.annoix.fr)

- Nb d'habitants : 235
- Conseillers Communautaires : 2

## **ARÇAY [18340]**

**Robert HUCHINS**, maire  
et 11<sup>e</sup> Vice-président en  
charge de l'Eau



10, Grande Rue

Tél. : 02 48 25 31 77

Fax : 02 48 25 15 50

Courriel : mairie.arçay@wanadoo.fr

- Nb d'habitants : 548
- Conseillers Communautaires : 2

## **BERRY-BOUY [18500]**

**Bernadette GOIN**, maire et  
7<sup>e</sup> Vice-présidente en charge  
de la Rénovation Urbaine,  
du Logement et Equilibre  
Social de l'Habitat, des  
Gens du Voyage



Rue de la Vallée

Tél. : 02 48 26 82 23

Courriel : mairie.berry-bouy@wanadoo.fr

- Nb d'habitants : 1 222
- Conseillers Communautaires : 2

## **BOURGES [18000]**

**Pascal BLANC**,  
maire et Président de  
Bourges Plus en charge de  
l'Administration Générale,  
de l'Organisation des  
Transports Collectifs



11, rue Jacques Rimbault  
BP 500 - 18023 Cedex

Tél. : 02 48 57 80 00 - Fax : 02 48 69 05 75

Courriel : [mairie@ville-bourges.fr](mailto:mairie@ville-bourges.fr)

Site Internet : [www.ville-bourges.fr](http://www.ville-bourges.fr)

- Nb d'habitants : 68 747
- Conseillers Communautaires : 26

## **LA CHAPELLE SAINT-URSIN [18570]**

**Yvon BEUCHON**, maire et  
5<sup>e</sup> Vice-président en charge  
des Déchets



1, rue de l'Eglise

Tél. : 02 48 23 21 00 - Fax : 02 48 23 20 99

Courriel : [mairie.chapellesaintursin@wanadoo.fr](mailto:mairie.chapellesaintursin@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.lachapelle-saint-ursin.fr](http://www.lachapelle-saint-ursin.fr)

- Nb d'habitants : 3 341
- Conseillers Communautaires : 2

## **LE SUBDRAY [18570]**

**Corinne SUPLE**, maire et 8<sup>e</sup>  
Vice-président en charge de  
la Voirie et de l'Accessibilité



4, rue du Bois Rollet

Tél. : 02 48 55 26 04 - Fax : 02 48 55 13 64

Courriel : [mairie.subdray@wanadoo.fr](mailto:mairie.subdray@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.le-subdray.fr](http://www.le-subdray.fr)

- Nb d'habitants : 1 141
- Conseillers Communautaires : 2

## **LISSAY-LOCHY [18340]**

**Catherine VIAU**, maire et  
15<sup>e</sup> Vice-président en charge  
du Plan Climat, de l'Incendie  
et Secours et de l'Air



15, rue Saint-Hilaire

Tél. : 02 48 25 31 73

Courriel : [lissay-lochy2@wanadoo.fr](mailto:lissay-lochy2@wanadoo.fr)

- Nb d'habitants : 237
- Conseillers Communautaires : 2

## **MARMAGNE [18500]**

**Aymar de GERMAY**,  
maire et 1<sup>er</sup> Vice-  
président en charge du  
Développement Economique  
et de l'Emploi



Place de l'Eglise

Tél. : 02 48 26 84 01

Fax : 02 48 26 05 80

Courriel : [mairie.marmagne@wanadoo.fr](mailto:mairie.marmagne@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.marmagne.fr](http://www.marmagne.fr)

- Nb d'habitants : 2 074
- Conseillers Communautaires : 2

## **MORTHOMIERS [18570]**

**Daniel GRAVELET**, maire et  
9<sup>e</sup> Vice-président en charge  
des Usages Numériques, des  
Systèmes d'informations et de  
l'Internet



2, route de la Chapelle  
Tél. : 02 48 55 26 24  
Fax : 02 48 55 05 04  
Courriel : mairie.morthomiers@wanadoo.fr  
Site Internet : www.morthomiers.fr

- Nb d'habitants : 747
- Conseillers Communautaires : 2

## **PLAIMPED-GIVAUDINS [18340]**

**Patrick BARNIER**, maire et  
6<sup>e</sup> Vice-président en charge  
de l'Enseignement Supérieur,  
de la Recherche et de  
l'Innovation



10, rue Saint-Martin  
Tél. : 02 48 50 88 60  
Fax : 02 48 25 57 61  
Courriel : mairiedeplaimpied@wanadoo.fr  
Site Internet : www.plaimpied-givaudins.fr

- Nb d'habitants : 1 845
- Conseillers Communautaires : 2

## **SAINT-DOULCHARD [18230]**

**Daniel BEZARD**, maire et  
2<sup>e</sup> Vice-président en charge  
de la Prospective



Avenue du Général de  
Gaulle  
Tél. : 02 48 23 52 52  
Fax : 02 48 24 81 29  
Courriel : contact@mairie-saintdoulchard.fr  
Site Internet : www.mairie-saintdoulchard.fr

- Nb d'habitants : 9 492
- Conseillers Communautaires : 8

## **SAINT-GERMAIN-DU-PUY [18390]**

**Maxime CAMUZAT**, maire  
et 3<sup>e</sup> Vice-président en  
charge de la Solidarité  
Communautaire



Rue Joliot Curie  
Tél. : 02 48 30 84 18  
Fax : 02 48 30 67 52  
Courriel : info@saintgermaindupuy.fr  
Site Internet : www.saintgermaindupuy.fr

- Nb d'habitants : 5 033
- Conseillers Communautaires : 4

## **SAINT-JUST [18340]**

**Nicole LOZÉ**, maire et  
10<sup>e</sup> Vice-président en charge  
des Ressources Humaines et  
des Relations Sociales



1, place de la Mairie  
Tél. : 02 48 25 62 21  
Fax : 02 48 25 51 43  
Courriel : mairie.stjust18@wanadoo.fr  
Site Internet : www.ville-stjust.fr

- Nb d'habitants : 629
- Conseillers Communautaires : 2

## **SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS [18390]**

**Denis POYET**, maire et  
12<sup>e</sup> Vice-président en charge  
de l'Urbanisme



Rue de Bel Air  
Tél. : 02 48 69 35 74  
Fax : 02 48 69 43 18  
Courriel : mairie-st-michel@wanadoo.fr

- Nb d'habitants : 484
- Conseillers Communautaires : 2

## **TROUY [18570]**

**Gérard SANTOSUOSSO**,  
maire et 4<sup>e</sup> Vice-président  
en charge des Finances,  
de l'Archéologie et des  
Bâtiments Communautaires



Place du 8 Mai  
Tél. : 02 48 64 78 18  
Fax : 02 48 64 74 96  
Courriel : mairie.trouy@wanadoo.fr  
Site Internet : www.villedetrouy.fr

- Nb d'habitants : 3 925
- Conseillers Communautaires : 3

## **VORLY [18240]**

**Bernard BILLOT**, maire et 13<sup>e</sup>  
Vice-président en charge de  
l'Agenda 21, des Mobilités  
et du Développement  
Durables, du Bruit



Le Bourg  
Tél. : 02 48 25 32 20  
Courriel : mairie-vorly@wanadoo.fr

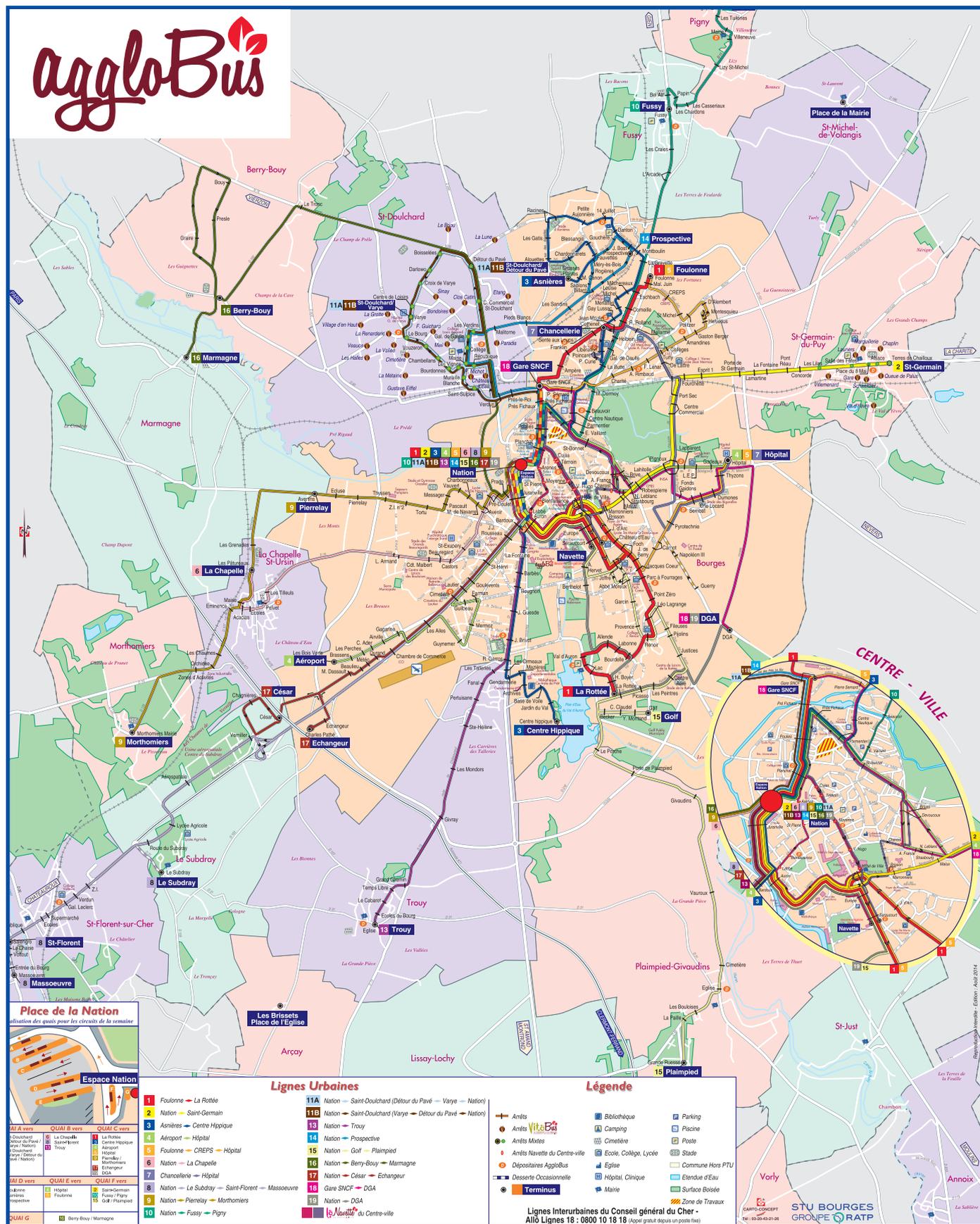
- Nb d'habitants : 254
- Conseillers Communautaires : 2

# DES PARCS D'ACTIVITÉS EN PLEIN ESSOR



- Parcs gérés par Bourges Plus
- Parcs non gérés par Bourges Plus
- Rocade

# UN RÉSEAU DE TRANSPORTS DE QUALITÉ, POUR TOUS



Carte du réseau AggloBus, mise à jour 2014

## Bourges Plus

### Les compétences communautaires

- **Le développement économique** : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités d'intérêt communautaire, actions de développement économique d'intérêt communautaire.
- **L'aménagement de l'espace communautaire** : Schéma directeur (devenu SCoT), création et réalisation de ZAC d'intérêt communautaire, organisation des transports urbains.
- **L'équilibre social de l'habitat** : PLH, actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire, réserves foncières, action en faveur du logement des personnes défavorisées, amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.
- **La politique de la ville** : dispositifs contractuels de développement urbain, local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire, dispositifs locaux d'intérêt communautaire de prévention de la délinquance.
- **L'Enseignement supérieur.**
- **La voirie et les parcs de stationnement d'intérêt communautaire.**
- **L'eau.**
- **L'assainissement.**
- **L'environnement et le cadre de vie.**
- **L'aménagement et la gestion des aires de stationnement pour les gens du voyage.**
- **L'archéologie préventive.**
- **L'incendie et le secours.**



# UNE ADMINISTRATION À VOTRE SERVICE

BOURGES PLUS, CE SONT 273 AGENTS QUI METTENT  
EN ŒUVRE LES GRANDES ORIENTATIONS DÉFINIES PAR  
LES ÉLUS, AU SERVICE DES HABITANTS DU TERRITOIRE.

## SERVICES

- Secrétariat des Assemblées
- Ressources Humaines
- Service Juridique
- Finances
- Informatique
- Qualité - Organisation - Méthode
- SIG
- Communication
- Moyens Généraux
- Services Techniques

# SECRÉTARIAT DES ASSEMBLÉES

Le Secrétariat des Assemblées permet à l'assemblée délibérante et à l'exécutif d'avoir les éléments finalisés et de qualité pour prendre les décisions en bonne et due forme dans le respect de la réglementation en vigueur. Il contribue à la sécurisation juridique des actes. Il pilote et planifie les instances communautaires. Il apporte tout élément technique ou règlementaire à la Direction Générale et a une mission de conseil auprès des collaborateurs de Bourges Plus et du SIRDAB.

L'effectif du Secrétariat des Assemblées est de trois agents : un chef de service, une assistante du chef de service et une assistante-gestionnaire.



## DÉLIBÉRATIONS DES BUREAUX ET CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Le Secrétariat des Assemblées a collecté et vérifié les projets de délibérations présentés aux instances, confectionné les dossiers et assuré le suivi des décisions prises (établissement des délibérations, dépôt au contrôle de légalité, suivi des pièces annexes, notifications, comptes rendus des séances, archivage).

En 2013, le Conseil Communautaire s'est réuni **4 fois** et **199 délibérations** ont été prises dont **14 rédigées** par le Secrétariat des Assemblées.

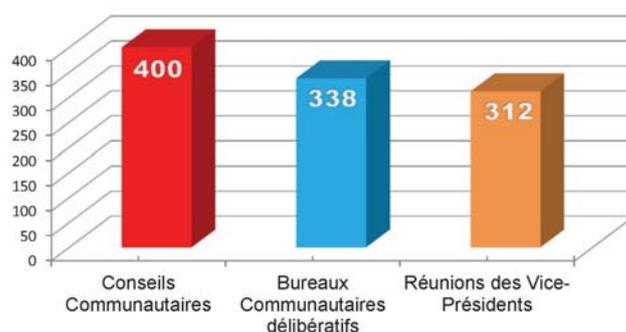
Par délégation du Conseil Communautaire, le Bureau Communautaire s'est réuni **13 fois** et **93 délibérations** ont été prises.

Le Bureau informatif appelé "Réunions des Vice-Présidents" s'est réuni **13 fois** pour étudier et débattre des actions communautaires. Il a émis un avis sur les projets de délibérations soumis au Conseil Communautaire.

Les dossiers des Conseils et des Bureaux Communautaires sont confectionnés par le Secrétariat des Assemblées. La reprographie de ces dossiers envoyés aux élus est assurée par le Secrétariat des Assemblées, sauf pour les Conseils Communautaires pour lesquels cette tâche a été confiée à un prestataire.

Au total, **1 090 dossiers** ont été confectionnés pour les instances de Bourges Plus en 2013.

Dossiers confectionnés



## DÉCISIONS ET ARRÊTÉS DU PRÉSIDENT

Par délégation du Conseil Communautaire, M. le Président a pris **108 décisions**. Le Secrétariat des Assemblées a collecté et vérifié en amont ces décisions, et en a assuré le suivi. **44 notifications** ont été effectuées par le Secrétariat des Assemblées (hors notifications pour les Marchés en Procédure Adaptée et Baux).

**20 arrêtés** ont été pris par M. le Président et **61 notifications** ont été effectuées.

## RECUEILS DES ACTES ADMINISTRATIFS

Les Recueils des Actes Administratifs trimestriels ont été confectionnés et mis à disposition des communes membres et des administrés.

## COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES PERMANENTES

Le Secrétariat des Assemblées est chargé de la planification et du pilotage des **10 Commissions Communautaires** permanentes.

Il veille à la bonne composition de ces commissions et confectionne les dossiers présentés à la Commission Finances, Budget, Programmation.

Au total, **38 réunions** de commissions permanentes ont été organisées en 2013.

## POURSUITE DE LA DÉMARCHÉ DE DÉMATÉRIALISATION

Le Secrétariat des Assemblées a réalisé une étude de faisabilité de la mise en place de l'**envoi dématérialisé** des convocations et dossiers des instances aux Conseillers Communautaires et aux Membres du Bureau. Des contacts ont été pris auprès de plusieurs collectivités territoriales afin d'avoir un retour d'expérience sur cette démarche.

Cependant, l'envoi des convocations et des dossiers aux Conseillers Communautaires obéissant à un cadre règlementaire stricte, il sera nécessaire en 2014 d'approfondir les recherches afin de garantir une sécurité juridique certaine avant de concrétiser la démarche.

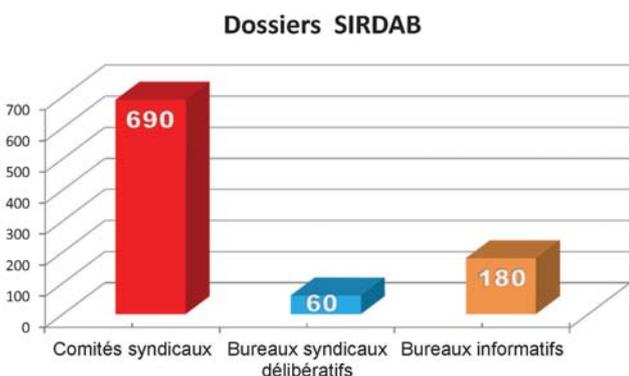
## SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA RÉVISION ET LE SUIVI DU SCHÉMA DIRECTEUR DE L'AGGLOMÉRATION BERRUYÈRE (S.I.R.D.A.B.)

### > INSTANCES SYNDICALES 2013

Le Comité Syndical compte **84 titulaires** et autant de suppléants. Le Secrétariat des Assemblées est chargé de la bonne tenue des instances du SIRDAB et du suivi des décisions qui en découlent.

Le Secrétariat des Assemblées a collecté et vérifié les projets de délibérations présentés aux instances, a confectionné les dossiers et assuré le suivi des décisions prises (établissement des délibérations, dépôt au contrôle de légalité, suivi des pièces annexes, notifications, comptes rendus des séances, archivage).

**6** Comités Syndicaux ont été organisés et **12** délibérations ont été prises.



Par délégation du Comité Syndical, le Bureau Syndical a pris **11** délibérations.

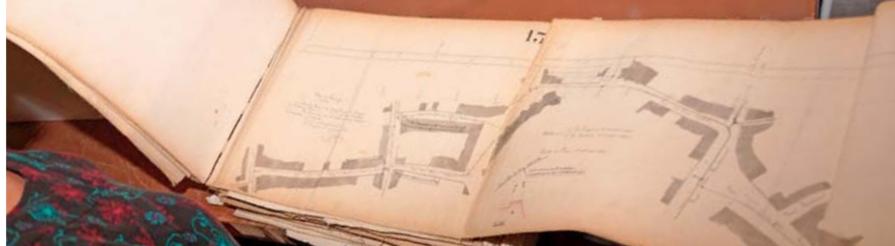
Le Bureau Syndical Informatif s'est réuni **9 fois** pour étudier et débattre des actions du Syndicat. Il a émis un avis sur les projets de délibérations qui ont été soumis au Comité Syndical.

Au total, **930 dossiers** ont été confectionnés par le Secrétariat des Assemblées pour les instances du Syndicat.

Les Recueils des Actes Administratifs semestriels ont été **confectionnés et mis à disposition** des six établissements publics de coopération intercommunale membres du SIRDAB et des administrés.

## SERVICE ARCHIVES

Le service Archives est chargé de **mettre en œuvre** la collecte, la conservation, le traitement, la communication et la mise en valeur des archives de Bourges Plus et du SIRDAB. Une archiviste est chargée de cette mission et le chef du service Secrétariat des Assemblées assure également les fonctions de chef du service Archives.



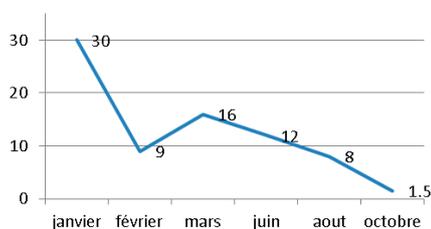
### > OBJECTIF 2013

Une étude a été réalisée sur l'archivage électronique et sur l'acquisition d'un logiciel de gestion des archives papier en collaboration avec le service informatique. Le résultat de cette étude a permis de prévoir, en 2014, l'acquisition d'un **logiciel de gestion des archives papier**. En ce qui concerne l'archivage électronique, l'étude se poursuivra en 2014 avec la collaboration du service informatique.

### > CONFECTION DES REGISTRES

Le service archives a pris en charge la **confection des registres** des actes de Bourges Plus depuis 2002, soit un total de **28 registres reliés** (**16 registres** pour les délibérations des conseils communautaires, **4 registres** pour les délibérations des bureaux communautaires, **2 registres d'arrêtés** et **6 registres** pour les décisions du Président).

#### Espace libre en salle d'archives



### > RÉCOLEMENT

En 2013, l'espace occupé en salles d'archives a connu un premier pic en février avec l'archivage de l'année passée, puis une série d'éliminations a permis de **gagner quelques mètres linéaires**. Cependant, avec de nouveaux versements en archives intermédiaires et la préparation d'archives historiques, les salles d'archives ont été saturées en octobre. Cette situation s'améliorera en début d'année 2014 avec le déménagement de la Direction des Services à la Population qui permettra de **libérer de la place** en salle d'archives.

### > ÉLIMINATION

**30 mètres linéaires** d'archives ont été éliminées en 2013 dont la mission a été confiée à un prestataire. **17 bordereaux** d'élimination ont été signés conjointement par Bourges Plus et les Archives Départementales du Cher.

### > ARCHIVAGE INTERMÉDIAIRE

Pour l'année 2013, environ **30 ml** d'archives intermédiaires ont été versées en salle d'archives du site Foch. Les services de la Direction des Services à la Population ont profité de leur déménagement futur pour préparer leurs versements. Au 31 décembre, environ **30 ml** d'archives sont en attente dans les bureaux des agents, pour être versés dans la salle d'archives du Prado.

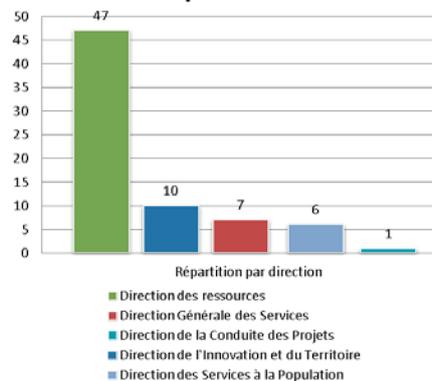
### > CONSULTATION DES ARCHIVES

Sur l'année 2013, il y a eu **71 consultations**.

### > RETOUR DES ARCHIVES PROPRIÉTÉ DE LA VILLE DE BOURGES

Le deuxième transfert des archives dont le propriétaire est la ville de Bourges, s'est déroulé en janvier 2013. Il représentait environ **20 ml**. Les deux conventions préparées en 2012, l'une pour le dépôt des archives historiques de Bourges Plus aux archives municipales de la ville de Bourges et l'autre sur la mise à disposition des archives courantes et intermédiaires de la ville de Bourges à Bourges Plus, ont été signées en début d'année 2013.

#### Nombre de consultations par Direction pour l'année 2013



### AIDE AU DÉMÉNAGEMENT, CONSEILS ET AIDES AU TRI

La fin d'année a permis de **préparer le déménagement** de l'ensemble de la Direction des Services à la Population (DSP) vers le site du Prado, boulevard de l'Avenir, prévu pour le mois de janvier 2014. Ce bâtiment possède une salle d'archives équipées de rayonnages amovibles avec une capacité de stockage d'environ **400 mètres linéaires**. L'archiviste a accompagné les services pour la préparation de ce déménagement.

Dans l'optique de ce déménagement le service archives a réalisé un **"mémo"** afin de sensibiliser les services concernés. Toujours dans le but de sensibiliser les agents, un mémo général sur les archives a été réalisé et inséré au livret d'accueil des nouveaux agents remis par la Direction des Ressources Humaines.

# RESSOURCES HUMAINES

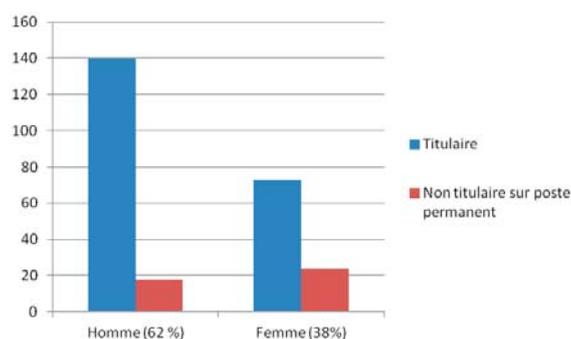
Le Service des Ressources Humaines de Bourges Plus gère l'ensemble du personnel communautaire, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Les effectifs, à la fin 2013, sont de 273 agents tous statuts confondus.

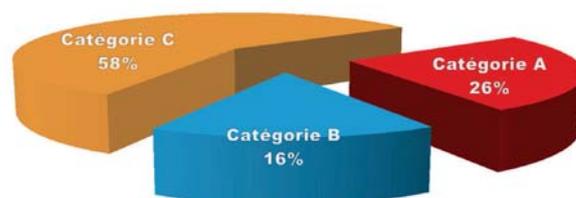
## RÉPARTITIONS, PYRAMIDE DES ÂGES, ÉVOLUTION DE CARRIÈRE, FLUX

EFFECTIFS GLOBAUX	
Agents en position d'activité (tous statuts)	273
Fonctionnaires (titulaires et stagiaires)	213
Non titulaires occupant un emploi permanent	42
Agents n'occupant pas un emploi permanent	18

### > RÉPARTITION PAR SEXE DES AGENTS PERMANENTS



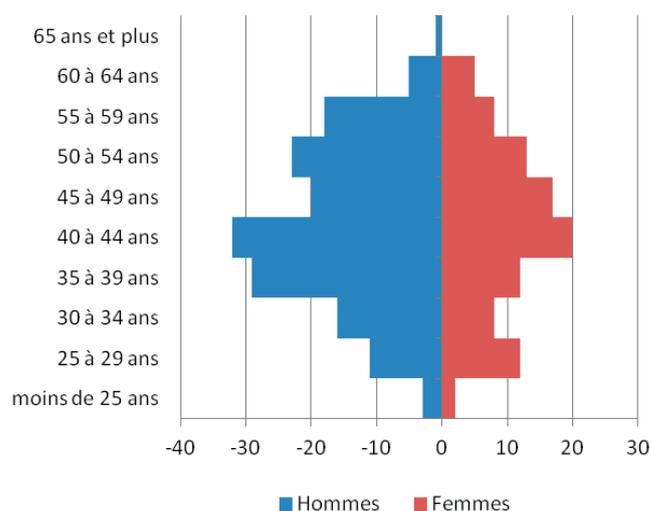
### > RÉPARTITION PAR CATÉGORIES DES AGENTS PERMANENTS



### > RÉPARTITION PAR FILIÈRES DES AGENTS PERMANENTS

	Titulaires	Non Titulaires	% des agents
Administrative	69	12	32
Technique	137	17	60
Culturelle	6	4	4
Médico-Technique	1	-	0
Hors filière	-	9	4

### > PYRAMIDE DES ÂGES



### > ÉVOLUTION DE CARRIÈRE DES AGENTS TITULAIRES

	Hommes	Femmes
Avancements de grade	15	2
Avancements d'échelon	58	36
<b>TOTAL</b>	<b>73</b>	<b>38</b>

52% des agents titulaires ont vu leur carrière évoluer en 2013.

## FLUX DES AGENTS OCCUPANT UN EMPLOI PERMANENT

### > ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF EN 2013

	Effectif au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	Arrivées au cours de l'année	Départs au cours de l'année	Effectif au 31 décembre 2013
Fonctionnaires	206	+ 16	- 9	213
Agents non titulaires (occupant un emploi permanent)	37	+ 8	- 3	42
<b>Total (emploi permanent)</b>	<b>243</b>	<b>+ 24</b>	<b>- 12</b>	<b>255</b>

Taux d'entrée : 9%. Taux de sortie : 5%.

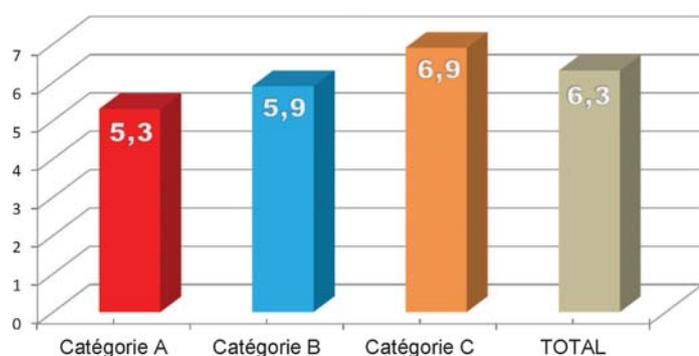
## UNE POLITIQUE DE FORMATION INTERNE SOUTENUE

### > DURÉE MOYENNE DE FORMATION PAR CATÉGORIE

2013	Nombre de jours	Nombre d'agents	Nombre de jours moyen par agent
Catégorie A	361,5	68	5,3
Catégorie B	243	41	5,9
Catégorie C	1 025,5	148	6,9
<b>Total</b>	<b>1 630</b>	<b>257</b>	<b>6,3</b>

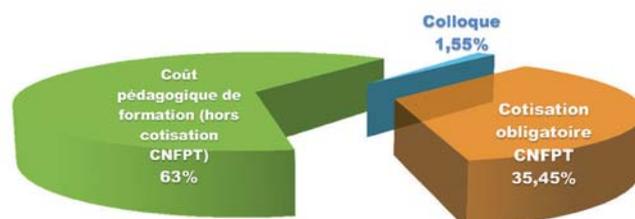


### > NOMBRE DE JOURS DE FORMATION MOYEN PAR AGENT ET PAR CATÉGORIE



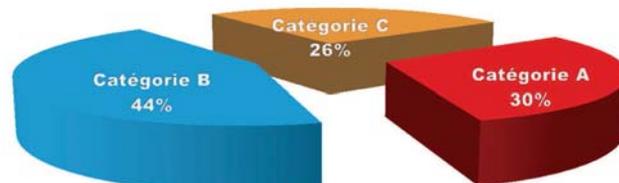
### > RÉPARTITION DES COÛTS DE FORMATION

En 2013, **257 agents** ont suivi une ou plusieurs actions de formation. Le coût de formation s'élève donc à **725 €** en moyenne par agent.



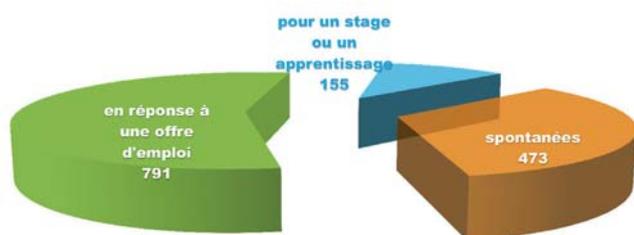
### > PRÉPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

En 2013, sur les **73 agents** qui ont suivi une préparation à un concours, **66 se sont présentés** au concours. Sept agents n'ont pas pu se présenter à cet examen pour cause de congé maternité et pour convenance personnelle.

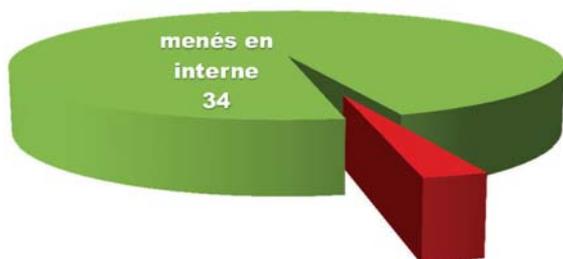


## RECRUTEMENT

### > NOMBRE DE CANDIDATURES



### > GESTION DES RECRUTEMENTS

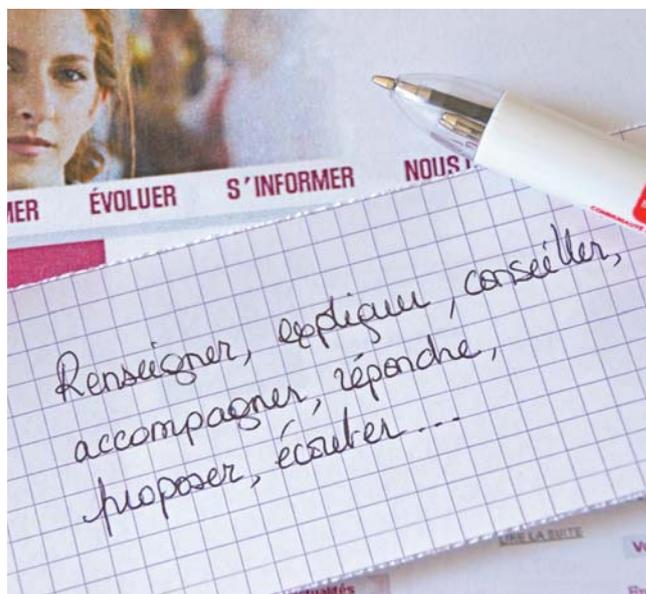


**confiés à un cabinet de recrutement 1**

En 2013, **34 jurys** de recrutement ont été organisés en interne, ce qui correspond à **144 candidats** convoqués.

## RELATIONS SOCIALES

- 6 séances de CTP (Comité Technique Paritaire),
- 207 jours d'absence pour motif syndical (+ 9 jours pour formation syndicale),
- 3 jours de grève (mot d'ordre national et local).



# SERVICE JURIDIQUE

Le service Juridique, processus transversal, exerce 11 activités.

## MARCHÉS PUBLICS - DÉLÉGATIONS DE SERVICES PUBLICS - CONTRATS COMPLEXES

INDICATEURS	2011	2012	2013
Marchés lancés en procédure adaptée (MAPA) <sup>(1)</sup>	41	32	48
Marchés formalisés lancés (hors MAPA) <sup>(1)</sup>	11	11	29
Marchés infructueux	8	2	3
Marchés sans suite	18	2	2
<b>TOTAL marchés lancés (dont opérations à lots)</b>	<b>78</b>	<b>47</b>	<b>82</b>
Marchés notifiés <sup>(2)</sup>	<b>76</b>	<b>86</b>	<b>71</b>
Commissions d'appels d'offres pour Bourges Plus	14	15	22
Commissions d'appels d'offres SIRDAB	0	1	0
Jurys de concours	0	1	0
Ouverture de plis MAPA	36	32	20
Nombre de lettres de rejet	<b>229</b>	<b>274</b>	<b>225</b>
Lettres précisions sur rejet offre après envoi 1 <sup>ère</sup> lettre annonçant le rejet	59	62	41
Nombre d'avenants notifiés	<b>38</b>	<b>28</b>	<b>26</b>

INDICATEURS	2011	2012	2013
Nombre d'actes de sous-traitance traités notifiés	67	60	42
Nombre de mises au point rédigées	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>9</b>
Nombre de décisions rédigées par le service juridique	<b>82</b>	<b>66</b>	<b>65</b>
Nombre de rapports pour Bureaux et Conseils Communautaires	<b>59</b>	<b>43</b>	<b>51</b>
Nombre d'arrêtés rédigés	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
Nombre d'offres dématérialisées reçues	<b>41</b>	<b>29</b>	<b>35</b>

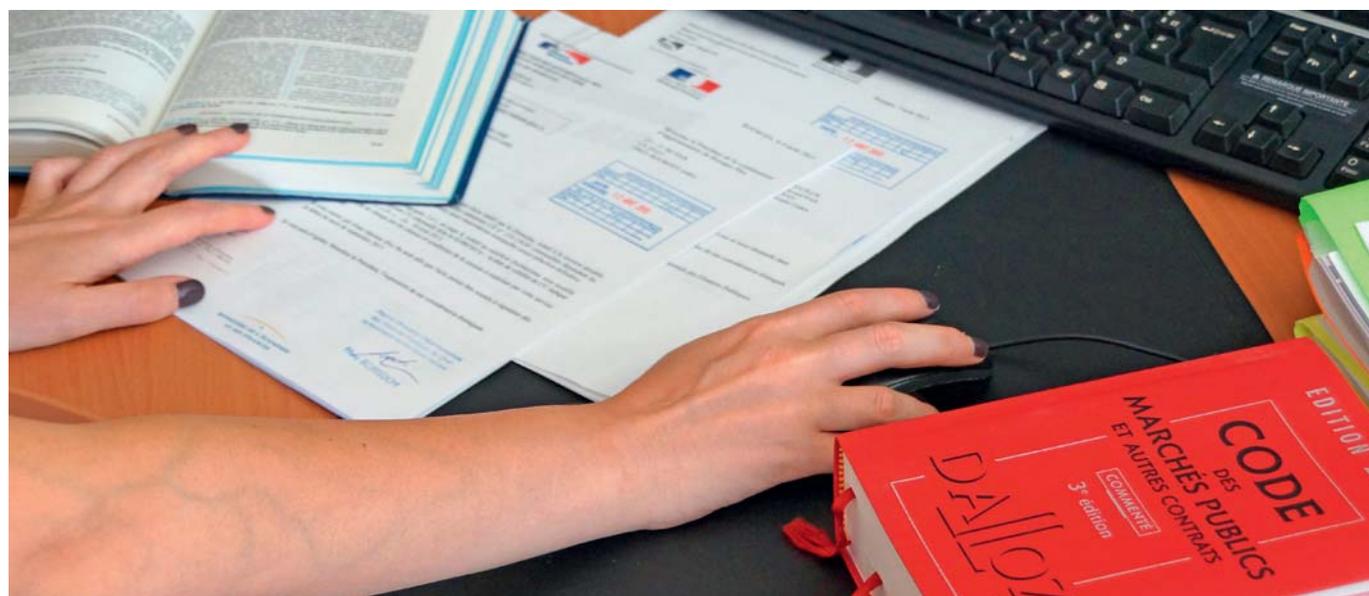
INDICATEURS	2011	2012	2013
Délégations de Service Public (DSP) lancées	1	1	1
DSP notifiées	0	1	0
Commissions de DSP	2	0	2

(1) Sont comptabilisées les "opérations" lancées ; elles peuvent chacune comporter plusieurs lots.

(2) Nombre de lots notifiés.

## MISSION DE CONSEIL

Le service juridique a une **mission de conseil** pour la collectivité dans le domaine juridique.





## ACQUISITIONS FONCIÈRES ET CONVENTIONS - SERVITUDES - BAUX - CONVENTIONS ANTENNES RELAIS AVEC LES OPÉRATEURS TÉLÉPHONIQUES - CONVENTIONS GÉNÉRALES HORS FONCIER

ACQUISITIONS FONCIÈRES	2011	2012	2013
Nombre de dossiers initiés	22	12	16
Nombre d'achats réalisés	4	8	8
Nombre d'achats en cours	19	21	21

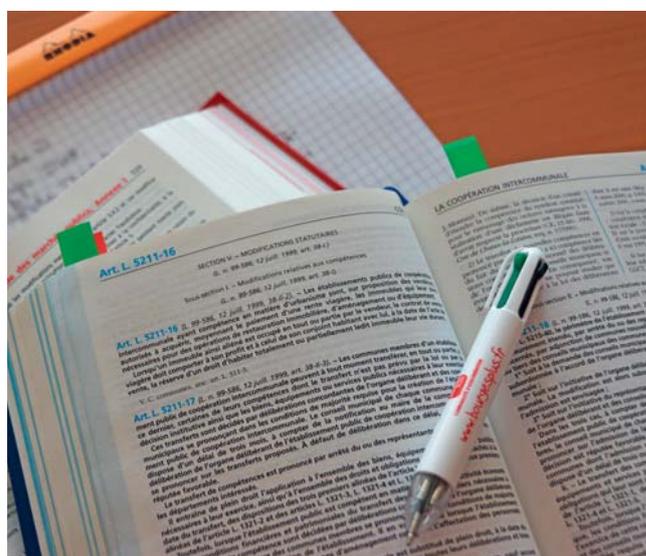
CONVENTIONS : DOSSIERS INITIÉS	2011	2012	2013
Conventions : acquisitions foncières	18	14	49
Conventions générales	0	34	41

SERVITUDES (CANALISATIONS EAU ET ASSAINISSEMENT)	2011	2012	2013
Nombre de dossiers initiés	14	1	7
Nombre de servitudes réalisées	0	1	5
Nombre de servitudes en cours	0	18	19

CONVENTIONS ANTENNES RELAIS OPÉRATEURS TÉLÉPHONIQUES	2011	2012	2013
Nombre de conventions	6	5	5
Nombre de conventions refaites	0	0	0
Nombre d'avenants	1	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>6</b>

## CONTENTIEUX

CONTENTIEUX	2011	2012	2013
Contentieux transférés à Bourges Plus	0	0	0
Contentieux de Bourges Plus	1	1	0
Contentieux "gagnés"	0	0	0
Contentieux "perdus"	0	0	0
Autres (* : transaction)	0	1*	0



# FINANCES

Le service est composé de sept personnes, deux cadres A (dont le chef de service), un cadre B et quatre cadres C, et est organisé comme suit :

- SECTEUR "QUALITÉ COMPTABLE" : 3 AGENTS
  - Le mandatement des dépenses (investissement et fonctionnement) ;
  - Le suivi financier des marchés : bons de commande et certificats de paiement établis à partir d'un applicatif spécifique "SOLON" ;
  - L'émission des titres de recettes.
- SECTEUR "ÉLABORATION BUDGÉTAIRE" : 2 AGENTS
  - Le contrôle des engagements de dépenses ;
- La prévision budgétaire ;
- La confection des budgets (budget principal et 8 budgets annexes) ;
- Le suivi du patrimoine.
- SECTEUR "RESSOURCES ET FINANCEMENT" : 1 AGENT
  - La recherche de financements, l'élaboration et l'envoi des dossiers de demande de subventions, ainsi que le suivi et l'encaissement des financements obtenus ;
  - Le suivi de la fiscalité, dette, trésorerie, TVA.

Le service participe également à l'élaboration, au suivi du budget et des subventions du SIRDAB.

## QUALITÉ COMPTABLE

Le nombre de pièces comptables émises en 2013, à savoir les

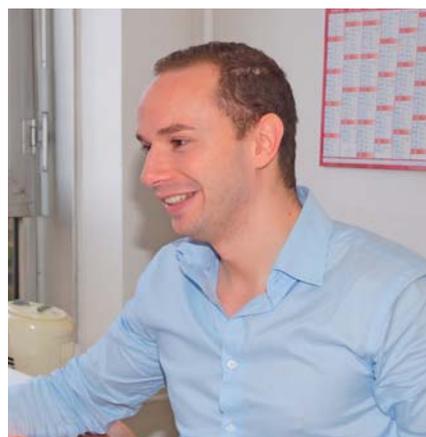
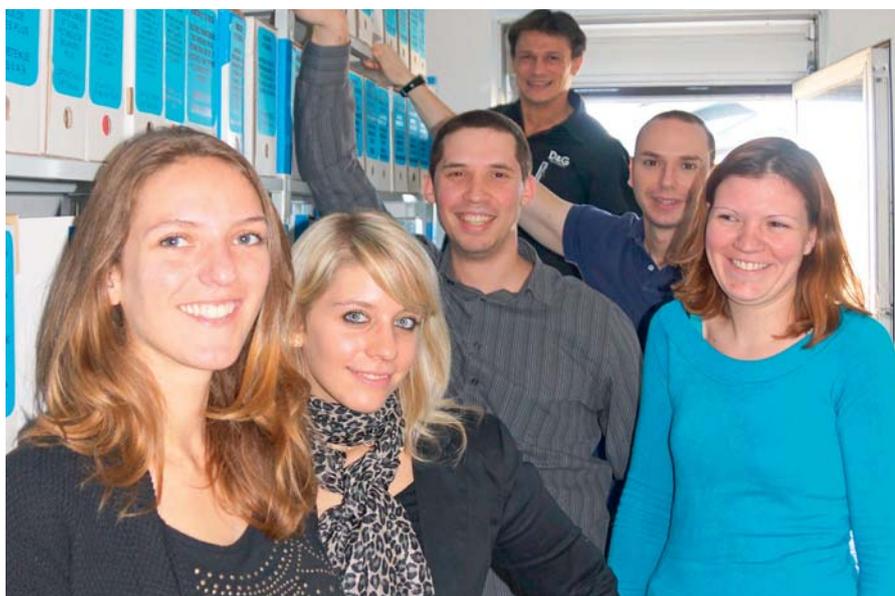
mandats de paiement et les titres de recettes s'est élevé à **12 157**, soit une progression de plus de **3%** par rapport à 2012. Le détail

des pièces par budget est joint en annexe. **9 875 mandats de paiement** ont été émis, contre **9 479** en 2012 (soit **+4%**), tous budgets confondus. Le nombre de titres de recettes est en légère diminution par rapport à 2012 (**2 282** contre **2 287** en 2012) ce qui est en grande partie dû au remplacement des titres individuels d'assainissement non collectif par des titres collectifs sur Trouy.

L'exécution des dépenses a concerné **346 marchés** en 2013 ce qui a donné lieu à l'émission de **3 968 certificats de paiement** contre **3 548** en 2012. Le service a également procédé à la reconduction de **41 marchés**.

## RESSOURCES ET FINANCEMENT

En 2013, **17 dossiers de demandes de subvention** ont été déposés auprès des organismes susceptibles de financer les projets de Bourges Plus (**8** dossiers déposés en 2012), et **28 demandes de versement** ont été réalisées, ce qui a représenté plus de **2,5 millions de recettes perçues** tous budgets confondus. Ont été finalisés les derniers dossiers éligibles aux subventions FEDER dans le cadre du financement de l'aménagement de Lahitolle et du programme opérationnel européen 2007-2013.





## ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2013

- La restructuration du service autour des **trois secteurs** précités et avec le renfort d'un cadre A, adjoint au chef de service.
- L'obtention de l'agrément de la DDFIP au PES V2 (nouveau protocole d'échange des flux avec la Trésorerie) à l'issue des tests réalisés courant 2013 : il s'agit de la première étape de la **dématérialisation de la chaîne comptable**. Ceci s'est traduit fin 2013 par l'arrêt de l'envoi à la trésorerie des mandats de paiement et titres de recettes sous leur format papier. Bourges Plus respecte ainsi dès à présent l'obligation d'utiliser ce nouveau protocole avant la date limite du 1<sup>er</sup> janvier 2015.
- La mise en place d'un nouveau logiciel budgétaire et comptable : une **nouvelle application** a été choisie, pour mise en production au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Paramétrage du produit et formation des agents ont largement mobilisé le service au cours du second semestre 2013.

La ligne de trésorerie a été renouvelée à hauteur de **3 M €**. Trois nouveaux prêts ont été conclus pour un total de **3,625 M €** mobilisables au-delà de 2014 :

- **0,825 M €** répartis sur l'eau et l'assainissement collectif (taux fixe 3,58%, durée 20 ans),
- **0,70 M €** pour le futur Hôtel d'Entreprises (taux fixe 3,40%, durée 20 ans, prêt sur enveloppe BEI),
- **2,10 M €** pour l'aménagement de Lahitolle (durée 15 ans, taux fixe 3,70% ou taux variable Euribor 12 mois + 1,55%).

## ÉLABORATION BUDGÉTAIRE

Comme chaque année, le service a participé à l'**élaboration du Débat d'Orientations Budgétaires** pour 2014, du Programme Pluriannuel d'Investissement et la réalisation de simulations financières. Il a contribué à la prévision budgétaire du budget principal et de ses **8 budgets annexes** (4 étapes budgétaires : BP, BS, CA, DM) ainsi que du budget du SIRDAB, et a fortement été impliqué dans la mise en œuvre des projets en cours.

Les objectifs fixés en 2013 ont globalement **été respectés**, notamment, en ce qui concerne le respect des délais de traitement (mandatement, certificats de paiement, suivi des dossiers de subventions...).

**L'article L5211-39, modifié par la loi MAPTAM du 27 janvier 2014 n'impose plus à l'EPCI de présenter l'état de l'utilisation des crédits engagés pour chaque commune membre. En conséquence, cet état n'est plus joint.**

OPÉRATIONS RÉALISÉES	EXERCICE 2012									TOTAL
	Principal	Eau	Assainissement		Lahitolle	Chan-cellerie	Comitec	Voie Romaine	Archéologie préventive	
			Collectif	Non Collectif						
Mandats de paiement	3 936	2 364	2 393	90	155	160	84	35	262	<b>9 479</b>
Titres de recettes	467	303	577	735	63	94	25	4	19	<b>2 287</b>
<b>Nombre total de pièces</b>	<b>4 403</b>	<b>2 667</b>	<b>2 970</b>	<b>825</b>	<b>218</b>	<b>254</b>	<b>109</b>	<b>39</b>	<b>281</b>	<b>11 766</b>

OPÉRATIONS RÉALISÉES	EXERCICE 2013									TOTAL
	Principal	Eau	Assainissement		Lahitolle	Chan-cellerie	Comitec	Voie Romaine	Archéologie préventive	
			Collectif	Non Collectif						
Mandats de paiement	3 743	2 531	2 467	76	162	213	89	19	575	<b>9 875</b>
Titres de recettes	410	388	662	468	174	130	16	4	30	<b>2 282</b>
<b>Nombre total de pièces</b>	<b>4 153</b>	<b>2 919</b>	<b>3 129</b>	<b>544</b>	<b>336</b>	<b>343</b>	<b>105</b>	<b>23</b>	<b>605</b>	<b>12 157</b>

# INFORMATIQUE

## ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Trois projets principaux ont débuté dans le courant de l'année 2013.

### > LE RENOUVELLEMENT DE L'INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATION

#### • ENJEUX

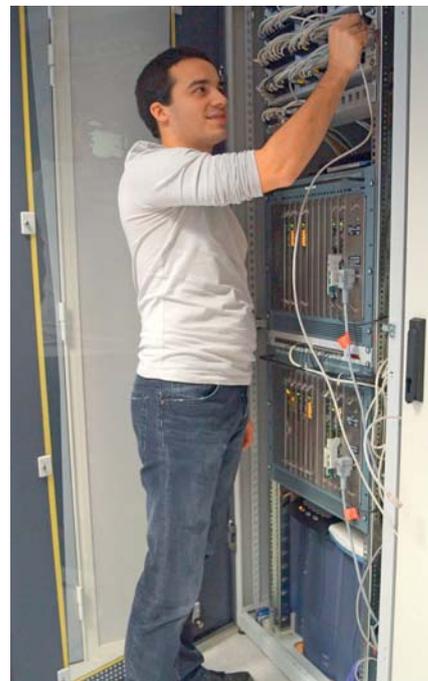
Les objectifs de ce projet sont orientés vers :

- La **mise à disposition** des agents de la collectivité d'un Système d'Information et de Télécommunication performant, disponible et rapide.
- La **mutualisation** des ressources informatiques et réseaux étendus (matériels et solutions).
- La **réduction** efficace des coûts de fonctionnement.
- La **valorisation** et l'efficacité du travail de chaque agent de la collectivité.

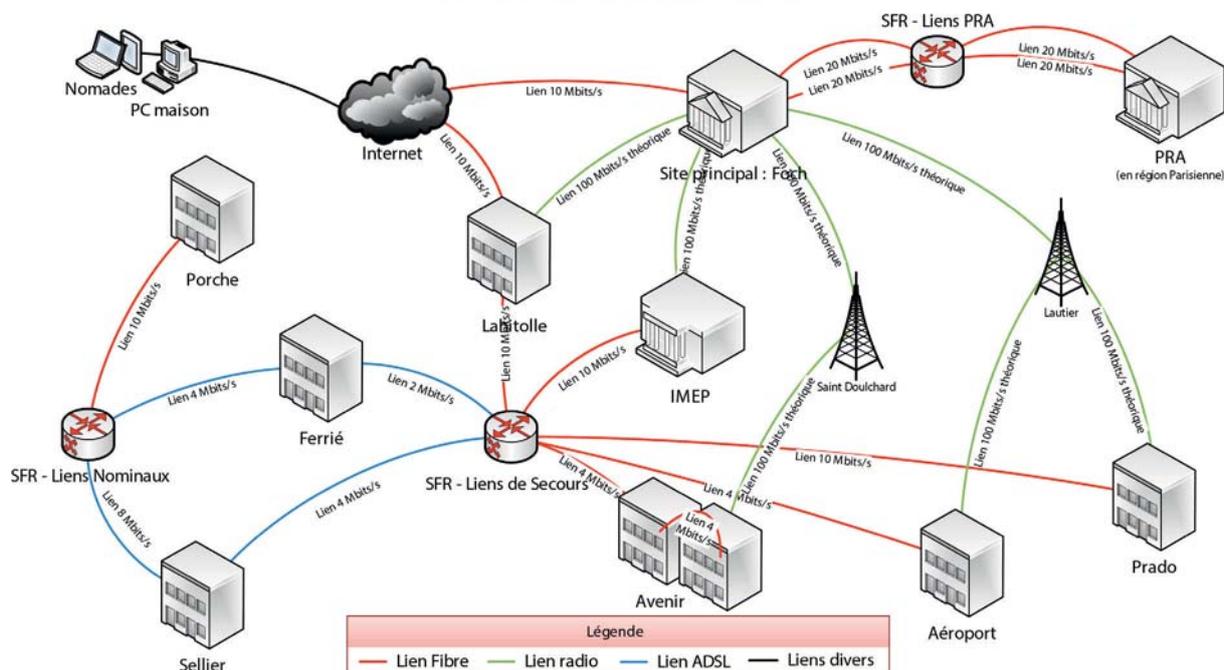
#### • ACTIONS MENÉES

Les grandes actions prévues doivent permettre à terme :

- La **suppression** des problèmes liés à l'accès au Système d'Information (coupures, latences, délai ouverture de session).
- La **construction** cohérente de l'architecture du Système d'Information.
- La **gestion** des problèmes liés à l'affichage et l'impression des documents ou l'affichage de pages internet.
- La mise en place d'un **Plan de Reprise d'Activité** ou un Plan de Continuité d'Activité pour l'informatique et la téléphonie.
- La mise en place d'une solution de **téléphonie centralisée** pour l'ensemble des sites, pour apporter fiabilité, fonctionnalités étendues et gains sur les coûts de fonctionnement.
- La révision des marchés de services de communication pour **optimiser les nouvelles infrastructures** et réduire les coûts.
- La **réduction des abonnements** utilisant les réseaux fibre optique loués, en utilisant pour certains sites une solution basée sur des liaisons Radios Haut Débit (Ponts Radios).
- La **mutualisation** des marchés de téléphonie fixe et mobile avec le marché de réseau informatique/internet.



## Liens interco.



## • LOCALISATION TECHNIQUE

Pour **assurer un meilleur service et permettre l'amélioration** de la qualité de service délivrée, l'ensemble des moyens technologiques lié aux usages numériques a été regroupé sur deux sites Bourges Plus :

- **Foch** : équipements principaux,
- **Lahitolle** : équipements de secours.

Le **renforcement de l'équipe** affectée aux Systèmes d'Information et de Télécommunication permet d'interrompre progressivement le recours à des prestataires d'hébergement (tous les équipements sont dorénavant propriété de Bourges Plus et localisés sur les sites de la collectivité) et de réseaux.

### > LA PRÉPARATION À LA MISE EN PLACE D'UNE STRUCTURE "SUPPORT AUX UTILISATEURS"

L'équipe centrale de ce dispositif sera dédiée à l'**assistance aux utilisateurs**. Elle prendra les demandes d'intervention en considération et organisera leur traitement.

Un outil informatique spécifique (développé en interne) viendra **appuyer leurs missions** et apporter un dialogue permanent avec les clients internes autour des différentes étapes de résolution des incidents et des corrections apportées.

Cette équipe sera assistée par un **ensemble de "Référénts Informatiques"**, constitué de volontaires. Présentes sur chaque site, ces personnes seront les interlocuteurs privilégiés entre les utilisateurs et la structure Support.

### > LA CRÉATION DE LA DIRECTION DES USAGES NUMÉRIQUES (DUNe)

#### • ENJEUX

Regroupant les Services "Systèmes d'Information et de Télécommunication" (qui devient "InfoDUNe") et "Géomatique et Données Communautaires" (qui devient "GéoDUNe"), la Direction des Usages Numériques a été créée en décembre 2013.



Cette Direction a pour finalité essentielle **l'impulsion, le développement et la coordination** des actions visant à renforcer l'usage des technologies numériques au profit de Bourges Plus et de ses partenaires.



#### • MISSIONS

- Veille technologique et innovation numérique
- Partenariat communautaire
- Animation autour des usages numériques
- Schéma Directeur
- Data services.

En raison de la date de création de la \*Direction DUNe (décembre 2013), le présent Rapport d'Activité ne concerne que le Service "Système d'Information et de Télécommunication" (InfoDUNe).

## DOMAINES D'ACTIVITÉ

### > SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE TÉLÉCOMMUNICATION



A la fin de l'année 2013, les équipements techniques principaux, installés entre juin et novembre, étaient en cours de mise en exploitation. Ces systèmes sont construits sur une base technologique récente, ils garantissent ainsi la **souplesse d'utilisation et l'évolution du système d'information** qu'ils supportent. Leur déploiement, ainsi que celui des logiciels et

fonctionnalités associés, sera achevé en 2014.

Les systèmes de stockage de données sont eux aussi localisés dans les locaux de Bourges Plus. Pour assurer la disponibilité des informations, l'espace de stockage est accru de **25%** par rapport à 2012.

Parallèlement et pour diminuer les coûts d'exploitation liés à l'usage de réseaux opérateurs, un réseau propriété de Bourges Plus a été déployé. A base de liaisons radios hauts débits, ce réseau permet d'**assurer une communication adaptée** entre les sites de la collectivité. Il véhicule les flux électroniques informatiques ainsi qu'internet et la téléphonie fixe.

Pour assurer une continuité de service en cas de dysfonctionnement, les liaisons radios sont **systématiquement doublées** par des liens fibre optique de secours. Ces liens particuliers permettent de fonctionner en mode dégradé pendant le délai de résolution des éventuelles coupures de réseau radio.

Enfin, un site spécifique (localisé en région parisienne) **assure la reprise des applications et des données** en cas de sinistre majeur (Plan de Continuité d'Activité). Il sera opérationnel en milieu d'année 2014.

## • POSTES DE TRAVAIL

A la fin de l'année 2013, le parc de matériels individuels était composé de :

- **480** ordinateurs individuels (variation 2012 : **+37%**)

- **235** postes téléphoniques (variation 2012 : **+24 %**).

## • SYSTÈMES DE TÉLÉPHONIE FIXE

Dans le cadre de l'**opération de renouvellement d'Infrastructure**, l'intégralité des équipements de téléphonie fixe a également subi des modifications majeures.

- Les systèmes principaux ont été migrés vers une architecture de Téléphonie numérique sur Internet (ToIP) permettant de réduire les coûts de communication et de bénéficier de services à valeur ajoutée (messagerie unifiée, conférence multi-utilisateurs, possibilité de visioconférence, convergence commerciale fixe-mobile...).
- Les terminaux individuels ont été renouvelés pour permettre l'utilisation des nouveaux services proposés.

## • SYSTÈMES MOBILES ET MOYENS NOMADES

Le Service InfoDUNE gère les Systèmes mobiles et les moyens nomades depuis le milieu de l'année 2013. Cette gestion est reprise depuis le Service Moyens Généraux.

A la fin de l'année 2013, le parc de matériels individuels était composé de :

- **127** lignes mobiles
- **73** smartphones
- **54** téléphones durcis
- **9** tablettes (iPad)
- **2** abonnements pour tablettes durcies
- **2** clés 3G pour équipements d'astreinte
- **46** lignes "Machine to Machine" permettant le dialogue électronique entre les équipements techniques et les ouvrages (châteaux d'eau, stations de relevage, stations de pompage...)
- **47** radios véhicules
- **3** baies radios pour assurer les appels entre les Radios véhicules et les équipements de téléphonie.



## RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION

Pour améliorer la qualité de service délivrée par le Système d'Information, apporter une réponse adaptée aux Projets technologiques structurants formant le socle d'une véritable création de plus-value orientée vers l'ensemble de Bourges Plus et participer activement à la préparation de l'avenir de notre territoire, **quatre postes (pourvus) sont venus enrichir le service :**

- Technicien Support (en remplacement d'une personne en Arrêt Maladie de Longue Durée – à partir du 1<sup>er</sup> mai
- Responsable Mobilité et Moyens nomades – à partir du 3 juin
- Assistant à temps complet – à partir du 17 juin
- Responsable Etudes et Développement – Correspondant Informatique et Libertés (à partir du 7 octobre).

## INDICATEURS DE FONCTIONNEMENT

Pendant l'année 2013, le Service Informatique et Télécommunication a traité :

- **124** demandes d'intervention concernant des dysfonctionnements avec conséquence bloquante (variation 2012 : **+46%**)
- **1 079** demandes d'intervention concernant des dysfonctionnements sans conséquence bloquante (variation 2012 : **-15%**)
- **6** relevés d'anomalie (corrigés – variation 2012 : **-84%**)

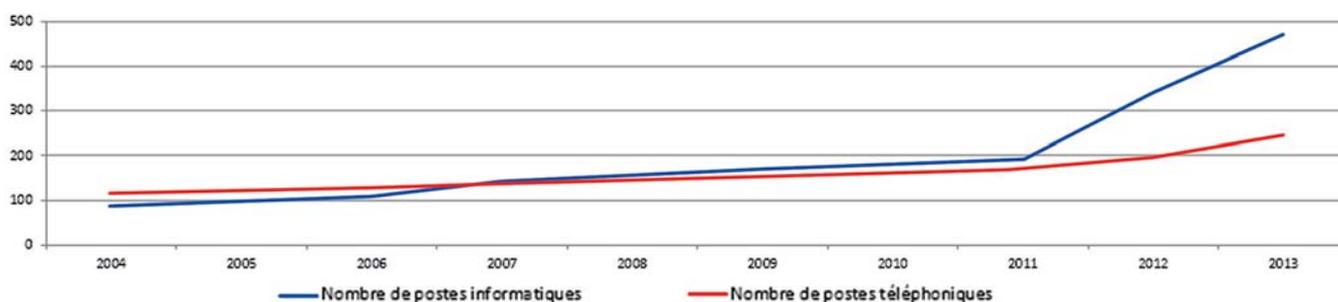
- **Aucune** suggestion d'amélioration (variation 2012 : **0%**)

- **1** action ou projet d'amélioration (clôturée ou en cours – variation 2012 : **+100%**).

Sur la totalité de l'année, le taux de disponibilité moyen du Système d'Information (constaté pendant les heures ouvrées de Bourges Plus) s'est élevé à **99,21%** (variation 2011 : **-0,36%**).

## > ÉVOLUTION DEPUIS L'ANNÉE 2004

(hors systèmes mobiles et moyens nomades, uniquement gérés depuis 2013)



# QUALITÉ, ORGANISATION, MÉTHODE

## MAÎTRISE DE L'AMÉLIORATION PERMANENTE

### > AUDITS 2013

#### Audit externe (8 processus audités)

- 6 points faibles dont 4 non soldés
- 11 opportunités d'amélioration, 6 acceptées, 4 non soldées
- 12 points forts

Certification QSE de l'IMEP lors de cet audit

#### Audit interne

- 1 non-conformité majeure
- 1 non-conformité mineure
- 15 points faibles
- 31 opportunités d'amélioration, 17 acceptées
- 27 points forts



### > OBJECTIF ET INDICATEURS D'ACTIVITÉ 2013

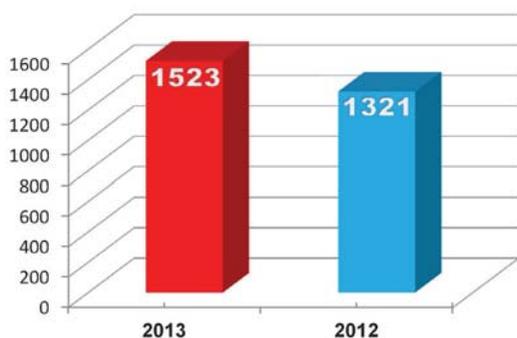
**Objectif :** Mesurer l'implication des processus.

- Taux de relevés d'anomalie corrigés dans les délais : **40%**    
Cible fixée : 70%. Pour mémoire : 54% en 2012.
- Nombre de suggestions d'amélioration émises : **12 fiches** 
- Nombre de suggestions d'amélioration acceptées : **67%**. Cible fixée : 70%. 
- Nombre de jours consacrés à l'optimisation de l'organisation des processus : **91**    
Nombre de jours en 2012 : 94.
- Actions d'animation en direction du réseau QSEE : **2 actions**. Cible fixée : 2 actions sur l'année. 

**Constat :** la sous-utilisation de l'outil met en évidence le besoin de simplification du Système de Management et Développement Durable (SMDD), autour desquelles une réflexion a été entamée en 2013.

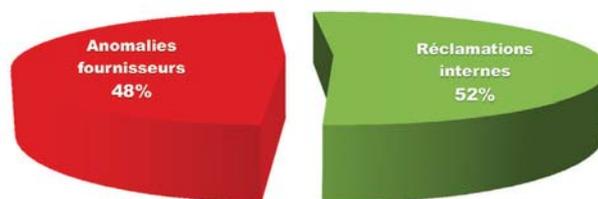
**Actions engagées :** Formation/sensibilisation des animateurs QSEE réalisée au premier trimestre 2013.  
Refonte en fin d'année de la revue de processus pour préparer la Revue de direction annuelle.

### > SATISFACTION DES CLIENTS EXTERNES ET INTERNES



Nombre de réclamations usagers eau / assainissement / environnement

- **Satisfaction du client externe :** on a pu noter en 2013 une augmentation sensible du nombre de réclamations clients-usagers amorcée du fait du déploiement de la conteneurisation sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération.



- **Satisfaction du client interne :** baisse de **83%** du nombre de réclamations (relevés d'anomalie internes) par rapport à l'année 2012, ce qui rejoint l'analyse des résultats quant à l'exploitation insuffisante de l'outil de relève.  
On note une diminution du même ordre du nombre d'anomalies relevées concernant nos fournisseurs (-61%).

## > LES ACTIONS D'AMÉLIORATION

Moins d'actions émises en 2013 par rapport à l'année 2012 (-23%).  
**25** en cours de réalisation (**13** ayant des échéances au-delà de 2013)  
**11** terminées (dont 2 abandons)

☹ Le taux de réalisation est identique à l'an passé (**33%** en 2012).

😊 Les mesures d'efficacité ont été effectuées.

36 actions émises en 2013



## > L'AMÉLIORATION PERMANENTE



- **Organisation** : finalisation du Projet d'Administration notamment pour les projets de direction DIT/DG/DRE, et réflexion à finaliser pour la DCP et la DSP. Formalisation au dernier trimestre de la politique managériale de Bourges Plus.

- **Enquêtes** : très bons résultats de la deuxième tranche de l'enquête réalisée auprès des usagers concernant la fourniture de bacs à ordures ménagères (taux de réponse : **31%**, note globale de satisfaction **7,96/10**).
- **Diagnostic du SMDD** réalisé au 2<sup>e</sup> trimestre, présenté en novembre 2013 aux collaborateurs et aux élus. Décision d'arrêt des certifications ISO 14001 et SA 8000 en décembre 2013.

Le périmètre de certification ISO 14001 concerne l'ensemble des **activités administratives** et les **stations d'épuration** de Plaimpied-Givaudins et de Berry-Bouy.

## > ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

Les impacts les plus importants pour les activités administratives de Bourges Plus portent sur les consommations de gaz, électricité et papier. Les sites d'implantation de l'Agglomération font l'objet d'un suivi sur ces différents paramètres. En 2012, une augmentation des consommations avait été constatée.

Le tableau ci-dessous fait apparaître les consommations 2013 à périmètre équivalent à celui de 2012 : non prise en compte de l'IMEP (pour toute consommation), et de Lahitolle (pour gaz et électricité).

	2011	2012	2013	VARIATION 2011-2012	VARIATION 2012-2013
Consommation d'électricité (kW)	294 036	390 286	209 030	<b>+32,7%</b>	<b>-46%</b>
Consommation de gaz (kW)	308 453	325 206	250 593	<b>+5,4%</b>	<b>-23%</b>
Consommation totale de papier (kg)	6 166	7 331	6 954	<b>+18,9%</b>	<b>-5,14%</b>

On constate une **baisse significative** des consommations de gaz et d'électricité qui peut s'expliquer par un hiver moins rigoureux.

Concernant les déplacements liés aux véhicules de service à l'origine d'impacts sur l'environnement non

négligeables, deux actions ont été mises en œuvre courant 2013 :

- Acquisition d'un véhicule électrique mis à disposition des collaborateurs du siège à partir d'octobre 2013. Ce véhicule est utilisé très régulièrement et fait l'objet

de **24 réservations** par mois en moyenne. Plus de **1 200** kilomètres éco-respectueux ont ainsi été parcourus en 7 mois.

- Déploiement de **vélos à assistance électrique** sur certains sites.

## > STATIONS D'ÉPURATION

En 2013 comme en 2012, les deux stations d'épuration, Plaimpied-Givaudins et Berry-Bouy, n'ont présenté **aucun dépassement des seuils réglementaires**, en matière de rejet et constituent donc des équipements remplissant pleinement leur rôle épuratoire.

Fin 2013, Bourges Plus a choisi d'arrêter sa certification ISO 14001, le périmètre actuel de certification n'étant pas pertinent au regard de ses activités. L'extension de l'ISO 14001 sur l'ensemble de nos activités apparaissait comme trop ambitieuse au regard des résultats escomptés.

# SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

## GÉOMATIQUE

Le service GéoDoC se compose de quatre techniciens DAO/opérateurs SIG (dont un poste contractuel), de deux techniciennes SIG (dont une contractuelle) et d'un ingénieur SIG.

### > INSTALLATION, PARAMÉTRAGE DES DONNÉES ET DES APPLICATIFS

Reprise des fiches de consultation et de mise à jour sur SIGBourgesPlus (notamment l'amélioration de la fiche des permis de construire avec la mise en place d'un calendrier).

#### • Données intégrées :

- Données SAFER (**2 129** parcelles)
- Données cadastrales (**62 479** parcelles, **66 637** bâtis)
- Données foncières sur le Technopôle Lahitolle (**15** bornages).

#### • Données créées :

- **11** nouvelles couches d'informations créées et mises à disposition des services opérationnels pour l'exploitation de leur service. Ainsi le service GéoDoC a créé **1 217** emprises de contrôle du réseau AEP, **663** emprises de contrôle du réseau EU, **29** Zones d'Aménagement Concerté ; a intégré **174** aménagements vélo, **200** stationnements vélo et a permis aux services de créer **558** Points d'Apports Volontaires, **221** sites PAV permettant de disposer de **3 062** nouveaux.

#### • 1 modèle de données finalisé :

- PAV (Points d'Apports Volontaires avec le déploiement de l'outil nomade développé et mis à disposition du service Environnement).

#### • 4 modèles de données en cours de développement :

- la Ferme Abeilles (projet en partenariat avec le Pays de Bourges, la Chambre d'Agriculture, l'association Nature 18 et la Fédération de Chasse du Cher) ; les contours urbains des communes du SCoT ; l'étude des logements vacants sur le périmètre du SIRDAB ; le référentiel 200°.

Par ailleurs, **3 256 connexions** ont été réalisées sur SIGBourgesPlus.

### > ACTIVITÉ/GESTION

Le service GéoDoC a mis en place sous l'Intraqual un onglet "Publications" à destination des services afin de faire connaître et partager sur la géomatique : **32 articles** ont ainsi été mis en ligne répartis en **8 thèmes** : Concept des SIG, Prospective Territoriale, Mobilité et Nomadisme, 3D, Open Data, Interopérabilité, Gouvernance, Dématérialisation.

- **99** demandes cartographiques dont **43** urgentes (43%).
- **2** conventions d'échanges de données (avec les partenaires institutionnels et/ou prestataires) : InterLand (Etude de reconversion du site militaire de l'adjudant-chef Debat) ; Ville Ouverte (réalisation d'un atlas du foncier Habitat)
- **1** avenant de convention sur la mise à disposition de données : Citadia Conseil (élaboration du SCoT).



### > STAGES/FORMATION

- Le service GéoDoC a accueilli un stagiaire "découverte du milieu professionnel", du 7 au 27 janvier 2013 : Bodi Samba, lycéen préparant un diplôme de Technicien d'étude du Bâtiment "option assistant en architecture" au Lycée Jean de Berry à Bourges.
- Le service SIG a intégré une stagiaire, du 11 mars au 30 août 2013 : Mathilde Dupont, étudiante en Master 2 à l'École Nationale des Sciences Géographiques de Marne-la-Vallée, a réalisé une étude sur la "Mise en œuvre et la diffusion des métadonnées".
- Le service SIG a apporté son expertise et a suivi le travail cartographique et géomatique d'une stagiaire de la Direction de l'Innovation et des Territoires, d'avril à septembre 2013 : Samantha Pallot, étudiante en Master "Systèmes d'Information Géographique et Méthodes de l'Analyse Géographique" à l'Université de Poitiers - a réalisé une étude sur "Place et rôle d'un SIG dans la mise en œuvre d'un SCoT - Définition des contours urbains : les choix du SCoT de l'Agglomération berruyère".

- Participation du service à :
  - la démarche des Risques Psycho-Sociaux,
  - la simplification du système Qualité,
  - la sensibilisation aux risques routiers des conducteurs,
  - l'élaboration des fiches de postes,
  - renouvellement Sauveteur Secouriste du Travail,
  - la formation Toucan - DX Convert (logiciel de vérification de plans)
- la formation ArcGIS 10.2,
- le projet de service GéoDoC et le projet de Direction DUNE,
- la WebConférence "La nouvelle offre de la cartographie numérique de l'Institut Géographique National et Forestier",
- la formation "Base Oracle et schémas SIG",
- la formation GéoCentre sur les métadonnées,
- la formation "Introduction à Oracle".

- Organisation par le service de formations SIG :
  - **10** formations SIG à destination des services de Bourges Plus (4 formations pour la mise à jour et 6 formations pour la consultation) ;
  - **39** personnes ont été formées au cours de ces formations entièrement réalisées (supports, présentations, exercices...) par le service GéoDoC.

## VEILLE TECHNOLOGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

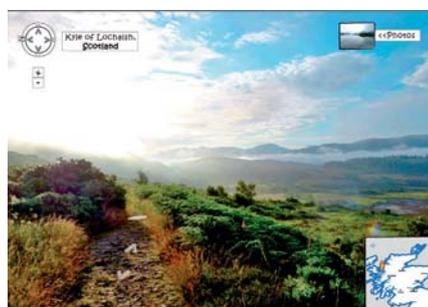
L'année 2013 a été marquée par l'application de la nouvelle réglementation en matière de positionnement de réseau dans le cadre des demandes DT-DICT.

Un travail partenarial s'est poursuivi avec les acteurs en lien sur la thématique des réseaux (notamment sur l'étude pour la mise en place d'un cahier des charges régional pour la constitution d'une base régionale non exhaustive des réseaux) et sur celle des Zones d'Activités;

Le travail de mise en œuvre du moissonnage des métadonnées s'est poursuivi avec GéoCentre, en perspective de l'application de la Directive INSPIRE (Infrastructure d'Information Géographique dans la Communauté Européenne) sur l'Annexe III.

**Quatre participations** aux forums et groupes de travail :

- Participation aux groupes de travail "Réseaux", "Référentiels" et "Zones d'Activités" mis en place par le SGAR (Secrétariat Général aux Affaires Régionales) et la Région Centre, dans le cadre de la plateforme régionale Géo-Centre.
- Mise en œuvre d'un groupe de travail avec la Ville de Saint-Doulchard sur les thématiques "Réseaux", "Urbanisme" et la réflexion d'une structuration de base de données commune.
- ① Participation au concours "GéoPhotos" par Claudie Monnier, dans le cadre de SIG2013 ;
- ② Participation au concours "Posters" par Ingrid Landry-Pasdeloup, dans le cadre de SIG2013 - 5<sup>e</sup> prix de la catégorie "Pédagogie".



①



②

## PLANS ET ÉTUDES

L'année a été marquée par le suivi du marché de reprises des plans, lancé en avril 2012, devant aboutir à la mise en œuvre du référentiel 1/200<sup>e</sup> de Bourges Plus. **Un travail transversal intense** a été réalisé, tout au long de l'année, entre le service GéoDoC et les services opérationnels de l'Assainissement et de l'Adduction d'Eau Potable afin d'évaluer et de contrôler la qualité du travail réalisé. Dans le cadre de cette opération, **35 415** objets géographiques en AEP et **19 080** objets géographiques en EU ont été chargés par le service GéoDoC.

> **ACTIVITÉ/GESTION :**

- **67** intégrations de plans de récolement dont **2** urgentes (3%).
- **19** plans projets réalisés dont **2** urgentes (11%).
- **234** demandes de tirages de plans dont **52** urgentes (22%), équivalant à l'impression de **107 450** A4 (soit une superficie de **6 447 m<sup>2</sup>** de papier imprimé)
- **78** demandes de levés topographiques dont **19** urgentes (24%), pour un montant de **86 559 €** (33 bons de commande).
- **5** demandes de prestations foncières dont **3** urgentes (60%), pour un montant de **21 669 €** (17 bons de commandes).
- **1** procédure et **2** modes opératoires rédigés ; **2** procédures et **3** modes opératoires révisés (6 procédures et 30 modes opératoires existants).
- Suivi du gabarit 1/200<sup>e</sup> en lien avec une charte graphique.

# COMMUNICATION

La Communication de Bourges Plus répond à des besoins relevant du bon sens. D'une manière générale la communication présente, explique et tend à rendre le plus lisible possible les actions et projets intercommunaux. Elle organise et diffuse l'information auprès des publics : Elus, Institutions, entreprises, usagers-clients...

## LES ÉVÈNEMENTS

- **Quatre** organisations d'évènementiel :
  - La Randonnée Prim'vert
  - Les Portes ouvertes Lahitolle / Exposition Technopol'Art
  - Le Tournoi de Football de l'Agglomération
  - Le Forum Etudiants
- **Cinq** inaugurations :
  - Entreprises Recticel et Chronopost à Bourges,
  - Crèche de Plaimpied-Givaudins,
  - Pôle Chancellerie à Bourges,
  - Bâtiment passif à Saint-Doulchard.
- Le service communication est intervenu seul ou en appui des services pour l'organisation de **deux réunions publiques**.
- **Deux poses** de 1<sup>ère</sup> pierre : restaurant et résidence universitaire.
- **Participations** à la foire de Bourges, au Printemps de Bourges et à la tournée des DEEEglingués.

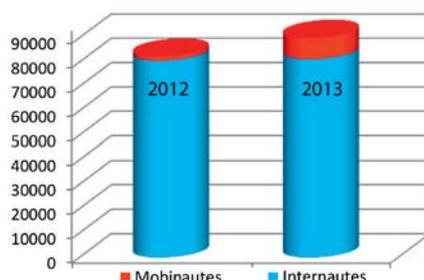


## LE SITE INTERNET

Légère évolution sur le site institutionnel pour cette année 2013. La fréquentation augmente de **1,45%** pour s'établir à **84 660 visiteurs**. La bonne nouvelle concerne le nouvel outil mobile : la "web Appli". **7 068** personnes supplémentaires par rapport à 2012, soit un total de **8 728** mobinautes qui la fréquentent. Pari réussi pour l'application smartphones qui permet à l'Agglomération de toucher un nouveau public.

Au final 2013 voit une belle progression pour l'ensemble des moyens de communication internet de **9,72%**.

Par ailleurs sur les autres sites internet, le site du Technopôle de Bourges voit une légère baisse de fréquentation de **174** visiteurs et le site du SIRDAB augmente de **24,31%** pour un total de **1 391** visiteurs.



## BOURGES PLUS MAGAZINE

En 2013, **deux numéros** du "Bourges Plus Magazine" sont parus. Ce magazine est distribué à 50 000 exemplaires dans toutes les boîtes aux lettres des 16 communes de l'Agglomération.

## RELATIONS PRESSE-MEDIAS

- **30** points presse organisés.
- **105** articles de presse ont parlé de la Communauté d'agglomération.
- **19** reportages (TV ou radio) ont été réalisés sur Bourges Plus.

## LES PUBLICATIONS PRINT ET WEB

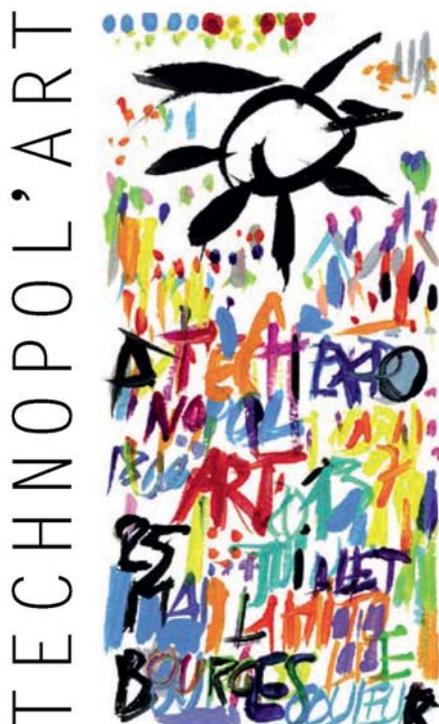
Le rapport d'activité, les cartes de vœux, le projet d'Agglomération et de nombreux supports de communication pour les services : Label Logement Etudiant, Les jeudis de la Technopôle, Infos travaux Eau et Assainissement pour les riverains (40 sur l'année), les manifestations de l'IMEP (Troc langues, les portes ouvertes...), newsletters institutionnelles et "Technopôle"...





## > DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Réalisation d'un clip vidéo de promotion
- Fiches sur les parcs d'activités
- Insertions publicitaires dans la presse nationale : l'Express, Challenges, Nouvel Observateur...
- Campagne de notoriété dans les gares parisiennes.



## POINTS FORTS 2013

Cette année une communication renforcée a été mise en place dans le cadre de nos compétences Environnement et Développement Economique : sites internet, web appli, Bourges Plus Magazine, relais auprès des médias et magazines des communes membres, insertions presse, flyers, affiches...

### > ENVIRONNEMENT - DÉCHETS

- Changement de fréquence des collectes
- Changements des jours de collecte
- Harmonisation des consignes de tri
- Conteneurisation des communes en bacs jaune
- Collecte spécifique carton et suppression des sacs dans le centre ville de Bourges
- Communication "Déchèteries" : flyers horaires et panneaux d'information
- Etude sur la nature et la qualité des ordures ménagères générées par les habitants de l'Agglomération.

## COMMUNICATION INTERNE

- Le magazine **Echos d'Agglo**. **Quatre** numéros ont été publiés.
- La lettre d'information "**Flash Agglo**". **Huit** numéros ont été envoyés par mail. Une douzaine d'exemplaires papiers sont envoyés pour affichage pour les agents n'ayant pas accès à l'outil informatique.
- Le 6<sup>e</sup> tournoi de foot de l'Agglomération
- La participation au Défi interentreprises.



## QUELQUES PERSPECTIVES 2014

- Création d'un site internet dédié à l'IMEP
- Signalétique de la déchèterie de Saint-Doulchard
- Sortie d'un Agenda 21 grand public
- Communication sur la création du service clientèle (boulevard de l'Avenir à Bourges)
- Inauguration du nouveau bâtiment du service de l'Eau
- Organisation d'EnviroRisk...

# MOYENS GÉNÉRAUX

## ORGANISATION

En 2013 l'organisation des moyens généraux était la suivante :

- Chef de service
- Parc Automobile (1 agent)
- Courrier (3 agents)
- Accueil (1 agent)
- Achats (1 agent)
- Logistique (0,5 agent).

## L'ACTIVITÉ DES MOYENS GÉNÉRAUX EN CHIFFRES

### > PARC AUTOMOBILE

- Gestion des **104** véhicules de Bourges Plus (+4%)
- **22** marchés opérationnels, dont 4 lancés en 2013
- **39** accidents de la circulation
- **249** interventions techniques (+36,06%)
- Montant annuel global de la maintenance **162 330,23 € HT**
- Location : **62** véhicules pour un montant de **160 434,46 € HT**
- Carburant consommé **103 574,11 litres**
- Coût annuel des carburants et services : **164 246,02 € HT**
- Kilométrage parcouru : **808 430 km** en 2013
- Le traitement de **1 097 factures**
- La disponibilité des véhicules (hors accidents et entretiens programmés) est restée supérieure à **99%**.



### > PÔLE COURRIER

- **36 506** courriers envoyés (-5,47%) dont **1 610** recommandés et **93** colis (+6,90%)
- Environ **29 500** plis reçus (-15%)
- Coût d'affranchissement **38 562 € TTC** (+0,67%)
- Enregistrement et numérisation dans Post-Office (logiciel de courrier) de **6 583** courriers entrants (+20,46%)
- Courriers sortants traités dans Post-Office : **13 118** (+9,77%)
- Moyenne mensuelle de courriers à traiter dans Post-Office : **429 plis**
- Moyenne mensuelle de courriers traités en retard dans Post-Office : **80** (19%)
- **15 heures** de formation assurées par l'administrateur pour le logiciel Post-Office pour **10** agents formés.

### > ACHATS LOGISTIQUE

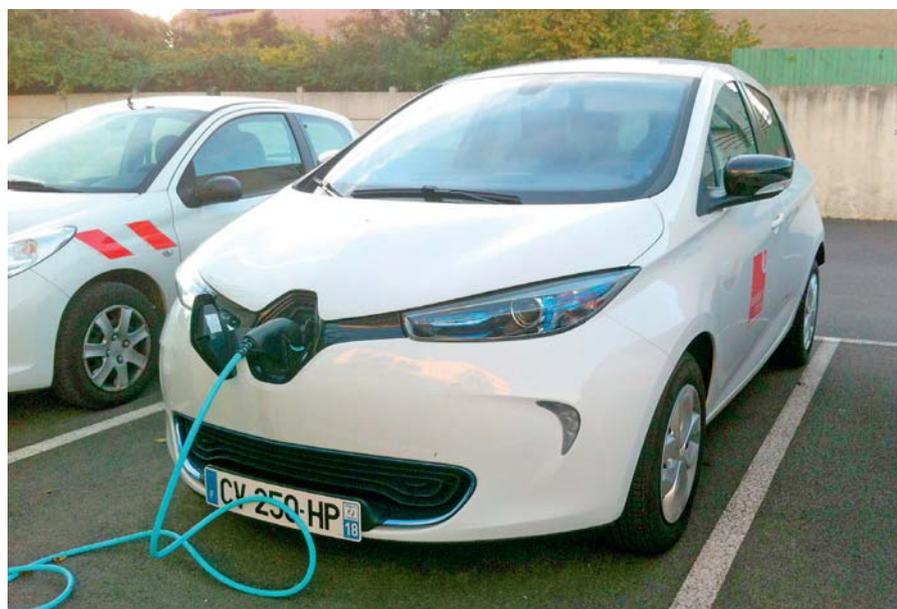
- **4** marchés en cours
- **8 112 kg** de papier commandé (-5,67%)
- **513** factures traitées (-13%)
- Coût annuel du papier et des fournitures de bureau : **35 401 € HT** (+6,47%)
- Coût annuel de l'ensemble des prestations achat logistique : **262 340 € HT** (-19,06%).

## POINTS PARTICULIERS DE L'ACTIVITÉ EN 2013

- La gestion des moyens de téléphonie mobile **ne fait plus partie** du périmètre des moyens généraux, il a été transféré en cours d'année à la DUNE.

L'activité a été marquée par la **montée en puissance** de l'utilisation du logiciel de courrier "Post-Office". L'ensemble des utilisateurs ayant été formés en 2012, le suivi du courrier peut être fait de manière plus fine, le service rendu aux usagers n'en est que plus efficient. La légère augmentation du nombre de courriers traités en retard (+2% en 2013) s'explique par des difficultés d'appropriation de l'ensemble des fonctionnalités du logiciel qui disparaîtront grâce à l'utilisation accrue de l'outil.

La tournée courrier **a été étendue** aux sites de Lahitolle (IMEP et DIT).



- On note par ailleurs une **diminution certaine du papier utilisé** (-5,67%) ce qui va dans le sens du développement durable.
- Le service achat a été fortement sollicité tant pour les achats que pour la logistique par la préparation des implantations (mobiliers et transferts) des sites du Prado et du Porche pour le service des eaux et le service à la population.
- Mise à disposition dans le pool de Foch d'un **véhicule électrique** en partage.



## AXES DE TRAVAIL 2014

- Réalisation** des déménagements et réaménagements des sites du Prado, du Porche et du siège Boulevard Foch et coordination des différents intervenants extérieurs
- Mise en place** de deux nouveaux véhicules électriques en pool sur le site du Prado et celui du boulevard Foch
- Préparation et lancement** du marché de location des véhicules pour l'ensemble du parc
- Mise en place** d'une tournée courrier supplémentaire, en matinée, pour la desserte des sites du Prado, du Porche et de la STEP.

# SERVICES TECHNIQUES

## SERVICE GESTION COMPTABILITÉ / Secrétariat

Secteur en évolution en raison de la **création du Service Clientèle**, qui reprend partiellement la partie administrative (courriers). La gestion comptable restant inchangée.



### > ORGANISATION DU SERVICE

Le service est constitué de deux secteurs : secrétariat et gestion comptable.

En raison de la création du Service Clientèle, le **secrétariat** se compose désormais d'une secrétaire et d'une assistante qui assurent l'accueil, l'enregistrement de tous les courriers entrants et sortants, la saisie des courriers, notes et rapports émis par les services opérationnels de la Direction des Services à la Population, hormis celui du Service Clientèle.

Le secteur **Gestion Comptabilité** est composé de deux agents ayant pour mission le suivi de tous les marchés des Services à la Population de la Communauté d'agglomération, la vérification des données comptables

des demandes d'achat des services opérationnels et la préparation au mandatement des factures.

Ces deux agents ont aussi un rôle important de **conseil et d'information** pour répondre aux demandes des services.

Un de ces agents prépare en plus les **budgets primitif et supplémentaire** des Services à la Population, en collaboration avec la Direction, et assure le suivi financier investissement et fonctionnement pour les budgets suivants :

- Budget principal
- Budget eau
- Budget assainissement
- Budget assainissement non collectif.

### > ACTIVITÉ DU SERVICE - SECTEUR Secrétariat

**7 290 documents** (courriers, rapports, notes,...) ont été rédigés par les Services à la Population. Le secrétariat en dactylographie la plupart intégralement mais effectue également la mise en forme définitive de ceux déjà pré-rédigés.

Ces tâches sont complétées par le scan et l'enregistrement de tous les documents pour un **archivage dématérialisé** dans le logiciel Post-Office.

### > ACTIVITÉ DU SERVICE - SECTEUR GESTION COMPTABILITÉ

Interface entre les Services à la Population et les Services Financiers. En 2013, **4 480 factures** ont transité par ce secteur.

## SERVICE DES BÂTIMENTS

### > INVESTISSEMENTS

- Etudes de faisabilité
- Contre-expertises, prévention des contentieux
- Montage d'opérations de construction-réhabilitation
- Conduite d'opérations relatives aux bâtiments
- Veille réglementaire.

### > GESTION TECHNIQUE PATRIMONIALE

- Montage des contrats de maintenance et de contrôles réglementaires
- Gestion des contrats de maintenance et de contrôles réglementaires
- Gestion technique des bâtiments
- Gestion des sinistres
- Astreintes occasionnelles
- Veille réglementaire.

## > ÉTENDUE DU PATRIMOINE : ENSEMBLE DES IMMEUBLES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Siège social de Bourges Plus
- 4 boulevard de l'Avenir à Bourges (agence DSP)
- 3 rue Latécoère à Bourges (agences DCP et Bourges Plus Développement)
- Immeuble locatif 9 rue Ferrié à Bourges (archéologie)
- Stations d'épuration
- Bâtiments techniques diffus
- Aéroport
- Centre commercial et tertiaire Chancellerie
- Hôtel d'entreprises Comitec
- Ateliers, bureaux et logement du service des Eaux à Plaimpied-Givaudins
- Ateliers et logements de la station de pompage Le Porche Val d'Auron
- Centre d'Affaires Lahitolle
- IMEP Lahitolle
- ENSA.

## > PRINCIPALES RÉALISATIONS 2013

- Ateliers et bureaux du service des Eaux à Plaimpied-Givaudins
- Réhabilitation de l'immeuble 4 boulevard de l'Avenir à Bourges
- Poursuite de la réhabilitation de l'ENSA.

## > PROJETS 2014

- Poursuite de la réhabilitation de l'ENSA
- Isolation-ventilation des logements de fonction Le Porche Val d'Auron
- Etudes et projets d'accessibilité du patrimoine bâti
- Etudes et projets d'améliorations énergétiques du patrimoine bâti.



# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL & PROSPECTIVE

DANS LE CADRE DE SA COMPÉTENCE "DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE", LES ENJEUX PRIORITAIRES POUR BOURGES PLUS SONT DE RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET SON DYNAMISME, DE CRÉER LES CONDITIONS OPTIMALES POUR L'ACCUEIL ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET DE FAVORISER L'INNOVATION.

- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- AÉROPORT DE BOURGES
- DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL :
  - LES POLITIQUES CONTRACTUELLES ET LA PROSPECTIVE
  - LA PLANIFICATION TERRITORIALE
  - L'HABITAT
  - BILAN IMEP
  - BILAN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
  - BILAN ACTIONS TECHNOLITAINES

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Renforcer l'attractivité du territoire est une priorité qui ne peut prendre appui que sur une dynamique économique forte et sans cesse renouvelée.

Créer un environnement favorable à l'implantation et au développement des entreprises, structurer et développer une offre foncière et immobilière large et adaptée, encourager l'entrepreneuriat, affirmer un espace de confiance pour les investisseurs, renforcer les domaines d'excellence et détecter de nouvelles filières porteuses d'emploi, organiser les compétences dont ont besoin les entreprises, sont autant de pistes de travail au quotidien qu'il faut ériger en stratégie d'actions de l'ensemble des partenaires concernés.

Pour **atteindre ces objectifs**, Bourges Plus a poursuivi, et développé pour certaines en 2013 les actions suivantes en matière de développement économique :

- **Prospection** des entreprises du territoire.
- **Assistance** aux chefs d'entreprises, ayant un projet de développement, comprenant ou non un aspect foncier ou immobilier.
- **Accompagnement** par des aides financières tournées vers l'emploi, l'innovation et la recherche.
- **Commercialisation** des emprises foncières des parcs d'activités de l'Agglomération.
- **Commercialisation** des bâtiments de Bourges Plus.
- **Détection** de projets d'innovation et/ou de développement.
- **Mise en place** d'une démarche marketing et commerciale visant à l'implantation d'entreprises.

Ces actions ont été mises en œuvre dans le service Bourges Plus Développement de la DIT (Direction Innovation et Territoire) avec une forte transversalité au sein de cette direction, notamment avec Bourges Technopole et la mission de stratégie de développement économique, et avec une transversalité vis-à-vis des autres directions de Bourges Plus.



## PROSPECTION DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE / ASSISTANCE AUX CHEFS D'ENTREPRISES

Les visites d'entreprises du territoire se sont poursuivies en 2013, avec **58 visites** sur site. Ces visites permettent :

- De **mieux connaître** les acteurs économiques de notre territoire, leurs projets, leurs difficultés, leurs préoccupations, leurs perspectives ;
- De **mieux faire connaître** nos actions auprès des acteurs économiques de notre territoire ;
- **De détecter des projets** : ce sont ainsi **19** projets qui ont été détectés en 2013 (investissement, développement produit, diversification, export, Recherche et Développement...) ; certains font ou feront l'objet d'accompagnement par Bourges Plus, d'autres ont fait l'objet de mises en relations avec la structure d'accompagnement ou la solution adéquate.

Comme les années précédentes, le retour de ces visites est **très positif** : les dirigeants d'entreprises apprécient cette démarche active de leur Communauté d'agglomération : un service dédié aux entreprises, des visites sur site, la volonté de connaître les entreprises du territoire, la démarche d'accompagnement et d'aides dans leurs projets, la communication sur l'actualité de Bourges Plus...

Les visites répondent également à un **réel besoin d'information** sur les structures et dispositifs existants et à leur disposition (les structures et dispositifs sont nombreux et méconnus).

Pour information, voici les thèmes les plus souvent abordés lors des visites (par ordre décroissant) :

- **L'emploi** : 41% des entreprises visitées avaient des projets d'embauches (mais 1/3 elles rencontrent des difficultés d'embauches).
- **Les difficultés économiques** : seules 39% des entreprises visitées étaient optimistes pour les mois à venir ; 10% étaient même tout à fait pessimistes.
- **Les aides financières.**



## ACCOMPAGNEMENT PAR DES AIDES FINANCIÈRES

2013 confirme les difficultés des entreprises à s'engager en cette période économique tendue (pour bénéficier des dispositifs d'aides de Bourges Plus, les entreprises doivent s'engager à maintenir pendant 8 ans leurs effectifs à niveau constant).

- Nous avons été sollicités **6 fois** pour aider des projets de développement (pour mémoire : **7** en 2012 et **19** sollicitations en 2011) ;
- **1** dossier a été classé sans suite pendant l'étude,
- **5** dossiers sont toujours en cours d'étude ;
- **3** dossiers ont fait l'objet d'un passage en Bureau Communautaire (des dossiers reçus en 2011 pour l'un et 2012 pour les deux autres). Ci-après les trois aides votées :

DISPOSITIF D'AIDE	BÉNÉFICIAIRE	MONTANT DE L'AIDE	EMPLOIS CRÉÉS
<b>BOURGES PLUS EMPLOI</b>	Atelier de Bourrellerie	88 000 €	49
<b>BOURGES PLUS R&amp;D</b>	ASB	30 000 €	1
<b>BOURGES PLUS R&amp;D</b>	Cogit Composites	30 000 €	1
<b>Pour mémoire : 2012</b>	<b>1 dossier</b>	<b>80 000 €</b>	<b>45</b>
Pour mémoire : 2011	6 dossiers	366 800 €	123
Pour mémoire : 2010	4 dossiers	50 945 €	36

L'année 2013 a également permis de continuer l'étude et l'aménagement de dossiers mis en place antérieurement à 2010 ; en effet il faut rappeler que du fait de la crise financière de 2008 et de la crise économique qui a suivi, bon nombre d'entreprises bénéficiaires des aides de Bourges Plus ont dû reporter ou modifier leur projet.

## COMMERCIALISATION DES EMPRISES FONCIÈRES DE BOURGES PLUS

Pour ce qui concerne les entreprises sur les parcs d'activités de Bourges Plus, il faut noter l'implantation en 2013 des entreprises suivantes sur les parcs d'activités des abords de l'Echangeur : **ITM** et **EXCENT**.

Ces deux entreprises ont signé un compromis de vente et commenceront la construction de leurs établissements

en 2015. Même si le nombre de projets sur les parcs d'activités de Bourges Plus est faible, il faut souligner qu'ils vont générer à terme, a minima, la création de **260 emplois** (en plus de l'effectif initial).

Des entreprises ont marqué un intérêt sur les abords de l'Echangeur, **plusieurs projets pourraient voir le jour** en 2014.

Par ailleurs des contacts suivis avec un porteur de projet ont été menés en 2013 en vue de l'installation d'une plateforme logistique de 8 hectares couverts sur le nouveau parc d'activités du Moutet.



## > PARC DE LA VOIE ROMAINE

### • ITM

#### Activité : Logistique du groupe Intermarché.

ITM Entreprises est la raison sociale du groupe Intermarché dont l'activité est la distribution de biens aux particuliers. Dans ce groupe, on distingue les sites de distribution à proprement parler (les magasins) des sites logistiques (les bases ou entrepôts). Ces deux activités sont gérées de manières distinctes et cloisonnées, de telle sorte que les magasins ne fassent pas pression sur les entrepôts et vice-versa, attitudes qui pourraient s'avérer préjudiciables lors des choix d'implantations de magasins et d'entrepôts.

La logistique du groupe Intermarché représente 9 500 personnes en France.

**Projet :** Il concerne un entrepôt logistique de 68 000 m<sup>2</sup> environ de surface de plancher, sur un terrain de 22,7 hectares, dont la construction est prévue en deux tranches : une première tranche de 44 000 m<sup>2</sup>, une deuxième tranche de 24 000 m<sup>2</sup>. L'ensemble des entrepôts aura une hauteur de 16,20 m.

**Création d'emplois :** Le nombre d'emplois salariés sur cette nouvelle base sera de 450 personnes en CDI (hors CDD et intérim), dont 200 qui étaient auparavant à Levet (il s'agit d'une estimation provisoire). Ce site permettrait donc la création de 250 nouveaux postes. Il convient de remarquer que le site de Levet n'a ni activité frais, ni activité surgelés. La signature du compromis de vente a été réalisée avec ITM le 3 mai 2013.

## > PARC BEAULIEU - RAQUETTE BEAULIEU

### • EXCENT

#### Activité : Bureau d'études - Ingénierie, intégration - Conseil - R&D.

Pour son activité, EXCENT intervient sur 5 métiers :

- Ingénierie & intégration : conception de produits et process, contrôle, outillage, machines spéciales...
- Conseil & support : supply chain, achat, qualité,
- Simulation & calcul : tests virtuels,
- R&D : développement de produits propres et dépôts de brevets dans les domaines de l'exploitation réseau gaz,
- SLI (Support Logistique Intégré)

Maintenance : après vente, support technique, maintenance.

Secteurs d'activités privilégiés : aéronautique, ferroviaire, automobile, défense, énergie.

Le site de La Chapelle-Saint-Ursin intervient sur les métiers Ingénierie & intégration, et SLI Maintenance.

**Projet :** Faire l'acquisition d'un terrain de 2 765 m<sup>2</sup> sur la raquette Beaulieu afin d'y construire un nouveau bâtiment de 320 m<sup>2</sup> (250 m<sup>2</sup> de bureaux et 70 m<sup>2</sup> de stockage) qui remplacerait l'établissement EXCENT de La Chapelle-Saint-Ursin.

**Création d'emplois :** 6 personnes à 1 an, 4 personnes supplémentaires l'année suivante.

La signature du compromis de vente a été réalisée avec EXCENT le 16 septembre 2013.



## > PARC DU MOUTET

Le rythme de remplissage des parcs d'activités des abords de l'Echangeur (Beaulieu, Voie Romaine, César) laissant augurer une pénurie de foncier à moyen terme, préjudiciable aux implantations comme aux transferts d'entreprises, il a été mené une démarche pour qu'un **nouveau parc d'activités** voit le jour dès 2013.

C'est pourquoi la ZAC du Moutet d'une superficie de 44 hectares a été créée. Le dossier de création de la ZAC a été soumis à l'approbation du Conseil Communautaire le 16 décembre 2013.

Ce parc vise à **structurer et développer un secteur attractif**. Il bénéficie notamment :

- d'une grande accessibilité (A71, R.N. 151, R.N. 142, R.D. 400) ;
- d'une façade attractive depuis les infrastructures routières ;
- d'importantes surfaces aménageables (41,35 hectares) ;
- de la proximité de parcs d'activités existants permettant de renforcer la complémentarité avec ces derniers ;
- d'un site de qualité.

Le secteur, déjà fortement dédié aux activités économiques, offre un **positionnement stratégique** pour les activités logistiques grâce à la proximité de l'autoroute A71 et de l'échangeur. Et, de par sa position stratégique, il sera également aménagé de telle sorte qu'il offre une entrée d'agglomération attractive.

## COMMERCIALISATION DES BÂTIMENTS DE BOURGES PLUS

Bourges Plus dispose également d'une offre immobilière de 3 000 m<sup>2</sup> de locaux tertiaires. En effet, le pôle commercial et tertiaire de la Chancellerie est entré en fonction début 2012 et a vu **l'ouverture de 13 commerces et administrations** sur son rez-de-chaussée, sur 2 000 m<sup>2</sup>. Et courant 2012, Bourges Plus a mis

sur le marché de la location 2 000 m<sup>2</sup> de locaux tertiaires situés au premier étage (1 400 m<sup>2</sup>) et au second étage (600 m<sup>2</sup>) de ce pôle. Un locataire, la société Multis, y est entré en 2013.

Sur le parc Comitec, Bourges Plus a inauguré en 2011 un bâtiment offrant environ **1 000 m<sup>2</sup> de surfaces tertiaires**. 400 m<sup>2</sup> environ sont encore ouverts

à la location. En effet, 3 preneurs ont déjà investi les lieux, LICANTIS, AAUP KAUZ et PRUDENTIA, totalisant la présence sur site, pour le moment, de **21 emplois** et 285 m<sup>2</sup>. Et en 2013, des preneurs potentiels ont posé des options sur un total de 317 m<sup>2</sup>. Ces projets devraient voir le jour au cours de l'année 2014.

### > PARC COMITEC

900 m<sup>2</sup> de bureaux se décomposant en plateaux :

Rez de Chaussée		
Bureau espace polyvalent 01	100,50 m <sup>2</sup>	Disponible
Bureau 02	144,69 m <sup>2</sup>	Disponible
Bureau 03	49,92 m <sup>2</sup>	PRUDENTIA
1 <sup>er</sup> étage		
Bureau 11	122,50 m <sup>2</sup>	Option
Bureau 12	98,97 m <sup>2</sup>	Option
Bureau 13	96,85 m <sup>2</sup>	LICANTIS
Bureau 14	49,81 m <sup>2</sup>	Option
2 <sup>e</sup> étage		
Bureau 21	137,50 m <sup>2</sup>	AAUP KAUZ
Bureau 22	144,00 m <sup>2</sup>	Disponible
Bureau 23	45,94 m <sup>2</sup>	Option



Le bâtiment Comitec accueille trois entreprises :

- **PRUDENTIA :**  
Gestion de patrimoine
- **LICANTIS :**  
Vente de bijoux par internet
- **AAUP KAUZ :**  
Cabinet d'architecte.

### > PÔLE COMMERCIAL ET TERTIAIRE CHANCELLERIE

2 000 m<sup>2</sup> de bureaux se décomposant ainsi :

- R+1 : 1 400 m<sup>2</sup> de bureaux, avec possibilité de modules de 50 et 200 m<sup>2</sup>.
- R+2 : 600 m<sup>2</sup> de bureaux, avec modules de 50 m<sup>2</sup>.



Un tout premier locataire s'est installé dans 50 m<sup>2</sup> :

#### • **MULTIS**

**Activité : Nettoyage industriel**

**Projet :** L'entreprise de nettoyage était installée depuis 1989, date de création, à Issoudun (36). Elle a ouvert une agence sur le territoire de Bourges Plus en 2011, 7 rue Joliot Curie à Saint-Doulchard.

Afin d'être à proximité de leurs salariés qui habitent les quartiers Nord de Bourges, ils ont pris la décision de déménager dans le bâtiment Chancellerie. La société Multis souhaite à travers ce déménagement développer la partie commerciale. Depuis 3 ans, leur activité s'est développée dans le Cher, surtout à Bourges et ses communes limitrophes.

Depuis le 2 décembre 2013, la société Multis occupe le bureau 105 de 49,53 m<sup>2</sup>.

**Création d'emplois :** Aujourd'hui, la société compte 200 salariés, 250 clients dont une vingtaine dans le Cher. Les autres sont répartis dans l'Indre, la Creuse... Cette installation dans ce bâtiment leur permettra de poursuivre leur développement commercial dans notre département et d'augmenter ainsi le nombre de leurs salariés.

## DOSSIERS IMMOBILIERS ET FONCIERS TRAITÉS

En 2013, le nombre de nouveaux dossiers immobiliers et fonciers traités s'élève à **41**.

Ce chiffre ne tient pas compte des dossiers gérés d'année en année, ni également des demandes d'informations diverses sur la zone franche urbaine, les aides et subventions, l'économie globale de Bourges Plus, les demandes d'informations des experts immobiliers (qui croissent d'année en année), les requêtes des étudiants, etc.

Neuf porteurs de projets ont **trouvé une solution immobilière ou foncière** sur le territoire de Bourges Plus grâce à la mise en relation de Bourges Plus Développement avec des agences immobilières ou des propriétaires.

Certains dossiers ont finalement abouti, car les porteurs ont choisi leur lieu d'implantation par leurs propres moyens.

Il s'agit de projets endogènes.

Il faut noter que sur les **9** dossiers réalisés en 2013 certains projets ont été traités à partir de 2012, date de la demande de l'entreprise.

### Dossiers réalisés en 2013 :

- Société de nettoyage - 50 m<sup>2</sup> - Chancellerie
- Frigoriste - Terrain de 2 000 m<sup>2</sup> - Bourges
- Piste moto - Terrain de 3 500 m<sup>2</sup> - Le Subdray
- Tertiaire - 100 m<sup>2</sup> - Bourges Aéroport
- Organisme de sécurité sociale - Bureau 70 m<sup>2</sup> - Bourges (Comitec)
- Activité industrie Aéronautique - Bâtiment 1 000 m<sup>2</sup> - La Chapelle Saint-Ursin
- Vente en téléphonie - Bureau 30 m<sup>2</sup> - Bourges (Parc Esprit)
- Assurances - Bureau 140 m<sup>2</sup> - Bourges Echangeur
- Activité médicale - Bureau 50 m<sup>2</sup> - Bourges (Parc Esprit)

**28 projets** (dont certains ouverts depuis plusieurs années) ont été classés sans suite en 2013 pour diverses raisons :

- Abandon du projet dû à la conjoncture.
- Projet reporté.
- Pas de retour du client malgré des relances.
- Installation dans une commune du Cher hors Agglomération de Bourges.
- Pas de bâtiment ou de terrain adapté à la demande du client.
- Problème de financement.

Bourges Plus Développement utilise au quotidien le logiciel de gestion des locaux et terrains dénommé GIF+. Cette base de données **centralise l'ensemble des opportunités immobilières et foncières** de l'Agglomération de Bourges, ce qui permet de rapprocher l'offre de la demande en matière de foncier et d'immobilier d'entreprise, afin de faciliter et favoriser l'implantation des entreprises.

Cette base de données est également mise en ligne et peut être consultée par n'importe quel internaute qui recherche de l'immobilier ou du foncier sur Bourges Plus.

Ce produit, entrant dans un dispositif de partenariat avec les professionnels de l'immobilier et les institutionnels, doit être encadré par des conventions de collaboration, décrivant les rôles et obligations de chacun, notamment pour l'aspect financier.

A ce jour, ce sont **5 conventions** qui ont été signées avec les acteurs immobiliers :

- Arthur Loyd
- Immorevente
- Miny Adam.
- Orpi Entreprise
- La Petite Agence

Bourges Plus Développement travaille également avec d'autres acteurs immobiliers qui n'ont pas signé de convention.

## VIDÉOPROTECTION SUR LES PARCS D'ACTIVITÉS

Au titre de sa compétence en matière de développement économique, l'Agglomération de Bourges conduit une politique de suivi et d'animation des parcs d'activités situés notamment sur le territoire de la Ville de Bourges. L'animation mise en œuvre a permis de faire émerger que la sécurité contre les vols et dégradations était une **préoccupation majeure** des entreprises.



La **mise en place de la vidéoprotection** dans certains parcs d'activités gérés par l'Agglomération répond donc à une demande des entrepreneurs de ces sites.

Conscientes de cette problématique, l'Agglomération et la Ville de Bourges ont convenu d'étendre le système de vidéoprotection aux différents parcs d'activités de Bourges Plus.

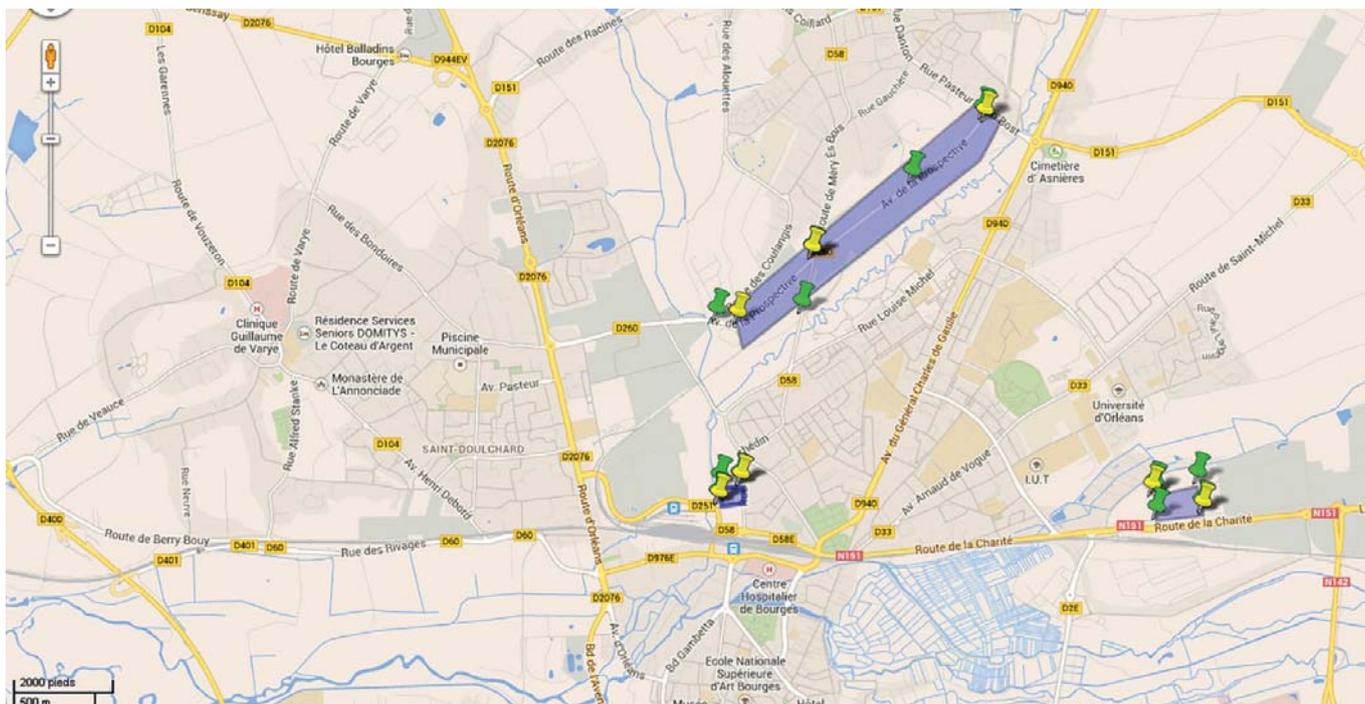
Le système de vidéoprotection relevant de la compétence de la Ville au titre des pouvoirs de police du Maire, son extension sur les parcs d'activités a été réalisée avec une mise à

disposition de personnel de la Ville de Bourges. Son financement a été assuré par l'Agglomération, maître d'ouvrage au titre de sa compétence en matière de développement économique.

Une étude réalisée en 2010-2011 par la Ville de Bourges a cité 3 parcs prioritaires : les parcs de la **Prospective, Esprit 1** et **Comitec**.

Pour l'ensemble de ces 3 parcs d'activités, **20 nouvelles caméras** à haute définition ont été installées. Ces caméras permettent la lecture des plaques d'immatriculation et sont dotées de capacité de vision nocturne plus élaborée que les anciennes générations.

## > LOCALISATION DES CAMÉRAS



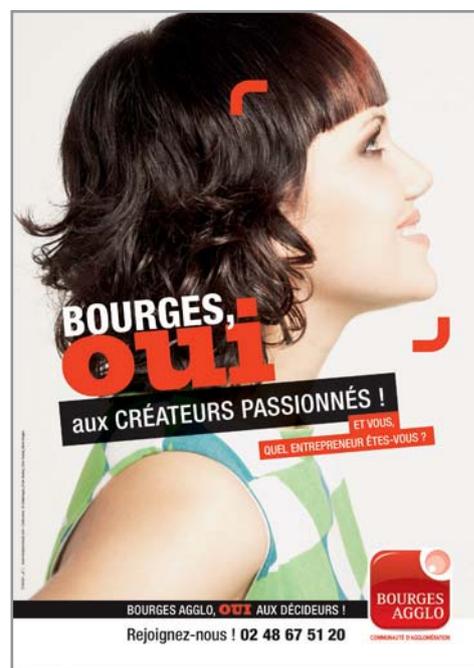
Les épingles représentent l'emplacement des caméras. L'opération d'installation des caméras de vidéoprotection et les travaux de fibre optique nécessaire ont été financés par Bourges Plus pour un montant de **223 320 € H.T.**

## DÉMARCHE MARKETING ET COMMERCIALE VISANT À L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES

En 2012, il a été recruté une **Chargée de Mission pour la Prospection Exogène**. La personne en charge de cette mission, arrivée au mois de mai 2012, a défini son action de prospection en s'appuyant sur différents axes importants : l'attractivité du territoire et la détection de projets d'implantation.

Avant de prospecter, ont été décidés un plan d'action commerciale et un plan de communication permettant de faire connaître le territoire et ses atouts / compétences à l'extérieur (niveau régional, national et international) dans le but d'**appuyer le développement économique** de la Communauté d'agglomération.

Au cours de l'année 2013, des outils ont été imaginés et mis en œuvre pour soutenir les démarches engagées de prospection d'entreprises : les **pages "Développement économique"** du site internet de Bourges Plus repensées, de **nouvelles plaquettes**, une **vidéo**, des **objets de promotion** et des **affiches** de présentation du territoire dans les gares de la capitale lors d'importants événements internationaux.



Des **partenariats importants** ont été mis en place avec le Printemps de Bourges et le Bourges Basket pour bénéficier de leur notoriété dans le développement économique de l'Agglomération. Des invitations de chefs d'entreprises extérieurs au territoire ont pu être réalisées à ces occasions pour leur permettre de **découvrir les compétences de l'Agglomération** tout en y associant le plaisir de participer à des événements connus nationalement.

Des actions marketing et commerciales comme des participations à des événements et des conventions **ont été menées** en 2013 : BATI ENERGIE, PLANETE PME, E-COMMERCE, CONFERENCE DU BUREAU FRANCO ALLEMAND DES ENERGIES RENOUVELABLES, SALON DU BOURGET, SALON DU TRAITEMENT DE SURFACE A BIRMINGHAM, SITL, TRANSPORT LOGISTIK MUNICH.

La participation au traditionnel **SIMI** a été elle aussi agrémentée d'un événement sur stand. L'identité visuelle unique a été conservée en partenariat avec les co-exposants AD2T et Communauté de Communes de Vierzon. Mais aussi, une véritable animation a pris place sur ce salon avec une **séance de dédicaces** de Céline Dumerc, capitaine de l'équipe de basket des Tangos, rappelant aux visiteurs une identité de notre territoire.

Bourges Plus a également participé au salon **Transport Logistitk** à Munich permettant de faire connaître l'Agglomération à des entreprises allemandes. Interviewée par la presse, l'Agglomération s'est positionnée comme **zone d'accueil intéressante** pour les entreprises allemandes souhaitant s'implanter dans une zone centrale de leur premier partenaire commercial.

Une **journée de présentation** à une délégation d'entreprises Suisses dans le domaine de la construction de demain a été réalisée et donnera lieu régulièrement à des opérations similaires sur le territoire.

Une invitation de directeurs de Centre de Relation Clients a été lancée lors du **Printemps de Bourges**. Certains projets évoqués lors de cette manifestation sont encore en cours de validation.

De **nombreuses insertions publicitaires** dans la presse nationale permettent

de positionner l'Agglomération dans la concurrence rude dans laquelle s'engagent de nombreuses agglomérations françaises dans la détection de projets d'implantation.

Tous ces rendez-vous ont permis de prendre contact avec de nombreuses structures (entreprises, pôles de compétitivité, association, partenaires / prescripteurs) pour **permettre une meilleure visibilité de notre territoire** et commencer à détecter des projets d'implantation, dont certains ont vu le jour.

## INVITATION

Salon de l'immobilier d'entreprise  
The professional real estate event

4 > 5 > 6 DEC. 2013

PALAIS DES CONGRÈS  
PORTE MAILLOT - PARIS

Venez rencontrer **Céline DUMERC**

Vice-championne olympique

Capitaine de l'équipe de France de Basket Feminin

Elue sportive de l'année 2013

Capitaine du Bourges Basket



pour une séance de dédicace

le jeudi 5 décembre 2013 de 14 H 30 à 16 H

**Stand E 20**

Demandez votre code d'accès à info@ad2t.fr



# AÉROPORT DE BOURGES

La Communauté d'agglomération de Bourges a pour compétence obligatoire le "Développement économique : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, aéroportuaire, qui sont d'intérêt communautaire". A ce titre, la création et la gestion de l'aéroport de Bourges ont fait l'objet d'une procédure de délégation de service public (DSP).

Depuis le 3 mars 2012, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher s'est vu confier par Bourges Plus la **gestion de l'aéroport** de Bourges dans le cadre d'une délégation de service public.

La gestion de ce service public consiste en la réalisation, la gestion, l'aménagement, l'exploitation, l'entretien et la promotion des terrains, ouvrages, bâtiments, installations, matériels, réseaux et services compris dans le périmètre délégué.

L'exploitation de l'aérodrome doit contribuer à un **service de qualité destiné à l'accueil d'activités aéronautiques** dans le cadre des missions déléguées et du respect de l'environnement. Ainsi, l'exploitant prend les dispositions pour assurer, en ce qui concerne les missions dont il a la charge, la mise en œuvre du principe de continuité de ce service.

Le Déléguataire a présenté les résultats suivants pour l'année 2013 :

- **Très forte augmentation** de l'activité aéroclubs.
- **Augmentation** des privés français et étrangers.
- **Progression** des vols IFR (Instrument Flight Rules).
- **Progression** des aéronefs équipés de réacteurs.
- **Diminution** des turbopropulseurs.

L'année 2013 a été marquée par une **forte augmentation du nombre de mouvements** par rapport à l'année 2012, générée par l'augmentation des activités des aéroclubs (+44% environ).

Il est important de rappeler que l'année 2012 avait été marquée par un fort recul de l'activité des aéroclubs, notamment du fait d'une météo défavorable, du départ de deux pilotes de l'aéroclub ainsi que de l'impact de la crise économique.

Egalement, **les vols privés sont en augmentation** (+12% pour les vols privés français et +44% pour les vols privés étrangers) par rapport à 2012, alors que le Point de Passage Frontalier (PPF) a été supprimé en 2012, ne permettant plus l'accueil de vols en provenance ou à destination de territoires extra-Schengen.

Cette évolution s'explique par le positionnement d'un avion partagé par des entreprises locales (Monin / La Bovida). Il s'agit d'un **point positif pour l'activité de l'aéroport** qui pourra être renforcé par une communication du Déléguataire auprès des acteurs économiques locaux.

Afin de développer l'activité, le Déléguataire a présenté un plan de développement afin de **renforcer les services offerts**, et déterminer les actions de promotion de l'aviation d'affaires et de l'image de la plateforme.

Ce plan d'actions était attendu du Déléguataire. Celui-ci n'a pas été mis en place en 2012 contrairement aux engagements du Déléguataire du fait de la réorganisation des services faisant suite au départ du directeur d'exploitation et à l'absence prolongée d'un personnel SSLIA. Cette situation avait fait l'objet d'échanges avec Bourges Plus au cours des derniers Comités de suivi de la délégation.

En présentant ce plan d'actions, le Déléguataire répond à ses engagements en faveur du développement de l'activité.



En particulier, la CCI du Cher a présenté en cours de séance la **plaquette commerciale** de l'aéroport qui sera diffusée dès le début de l'année 2014 :

**BOURGES**  
aéroport

**GAGNEZ DU TEMPS**  
Prenez l'avion à Bourges

Oubliez...

- les déplacements sur 2 jours pour 3 heures de réunion,
- les frais d'hôtels inutiles,
- les trajets qui empiètent sur votre temps de présence au bureau...

Déplacez-vous en avion,  
facilitez le transport de vos équipes et collaborateurs

Construisons ensemble une solution transport aérien adaptée à vos besoins

- taxi,
- forfaits d'heures,
- avion partagé...

Votre contact à l'aéroport de Bourges,  
pour un service personnalisé :

Christophe ANDRAULT  
+33 2 48 20 55 64  
candrau@cher.cci.fr

**BOURGES**  
aéroport

**GAGNEZ DU TEMPS**  
Prenez l'avion à Bourges

Bourges/Londres via Lille, 642 km, 3 h de vol

Accédez à l'ensemble  
de l'espace Schengen  
en direct, sans formalité  
douanière

Athènes	1 990 km	6 h 00
Berlin	935 km	2 h 50
Helsinki	2 000 km	6 h 10
Lisbonne	1 349 km	4 h 10
Londres aéro	642 km	3 h 00
Madrid	935 km	2 h 50
Marseille	490 km	1 h 30
Oslo	1 405 km	4 h 30
Rome	990 km	3 h 00
Vancouver	1 400 km	4 h 15
Vienne	1 000 km	3 h 00

Christophe ANDRAULT  
+33 2 48 20 55 64  
candrau@cher.cci.fr

L'aéroport de Bourges est géré  
par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher  
par délégation de service public de Bourges Plus

La plateforme a également accueilli **trois événements** au cours de l'année 2013, contribuant à l'augmentation générale du trafic :

- opération "Rêves de Gosse",
- coupe du Comité Départemental de Parachutisme du Cher,
- jours portes ouvertes à l'UAC (Union Aéronautique du Centre).

Ces actions sont importantes et permettent d'**ouvrir l'aéroport au grand public** et ainsi renforcer sa notoriété.

Pour ce qui concerne la gestion de l'activité, la CCI du Cher assure des **missions particulières** par le biais des services AFIS (Airport Flight Information Service) et SSLIA (Services de Sauvetage et de Lutte contre l'Incendie des Aéronefs).

Outre leurs missions premières (respectivement : l'information aéronautique et la sécurité incendie des aéronefs), le Délégué a mis en place une **véritable polyvalence des agents**. Ils participent ainsi à l'accueil des usagers, à l'avitaillement et l'assistance des avions, la facturation des usagers, l'entretien des infrastructures et équipements de l'aéroport.

La polyvalence mise en place par le délégataire est importante dans une recherche d'un **équilibre économique** pour un aéroport de la taille de celui de Bourges ne permettant pas de spécialiser les missions des personnels.

D'un point de vue global, le travail présenté par le Délégué pour l'année 2013 montre **une bonne réorganisation** après une année 2012 marquée par le départ anticipé du directeur d'exploitation.

Cette réorganisation porte aussi bien sur les **effectifs** (recrutement d'un nouveau responsable d'exploitation et remplacement de l'agent SSLIA en absence prolongée) que sur les **procédures mises en place** (relations avec le Délégué, les usagers de l'aéroport, les procédures techniques internes) mais également sur les **actions menées** en faveur du développement de l'activité, en particulier par la réalisation d'une plaquette de communication. Celle-ci devra être diffusée et accompagnée dans l'avenir d'une amélioration des services proposés par l'aéroport.



# DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET PROSPECTIVE

L'année 2013 a permis de finaliser l'organisation de la nouvelle Direction de l'Innovation et du Territoire (DIT). Deux grandes entités se sont ainsi constituées, l'une chargée de l'aménagement et du développement territorial (dans laquelle s'intègre dorénavant le service Archéologie), l'autre du développement économique, de l'enseignement supérieur, de l'innovation et de la recherche.

Le caractère transversal des réflexions et actions menées par la DIT est également accentué par la création de deux pôles, le premier chargé de l'observation, des études et de la prospective, le second de la mise en place du développement durable.

Une entité "Gestion des politiques et des ressources" a par ailleurs été mise en place pour coordonner les aspects financiers et juridiques de la Direction ainsi que pour assurer le pilotage des politiques contractuelles.

Les gros dossiers de planification et d'orientations stratégiques ont abouti à une approbation par les différentes instances compétentes (SCoT, PDU, Agenda 21) ; commence maintenant la phase de déclinaison et de mise en œuvre, synonyme de nouveaux moyens humains et de nouvelle gouvernance.

Le dossier Lahitolle a été conduit à la phase d'approbation du dossier de ZAC et à la consultation des entreprises pour la première tranche... avant d'être transmis pour mise en œuvre à la Direction de Conduite des Projets.

Dans le domaine de l'Habitat, Bourges Plus est resté très actif dans le soutien à la réhabilitation de l'habitat ancien alors que les opérations de construction neuve dans le logement social connaissent "un plus bas" depuis 2006.

Le second PLH a été arrêté en décembre.

Dans le domaine économique, 2013 a été marqué par la finalisation du projet Recticel et par l'émergence de deux gros projets logistiques aux abords de l'échangeur, par le lancement d'une approche stratégique pour doter Bourges Plus de nouvelles disponibilités foncières et par le lancement de la ZAC du Moutet.

L'accent a été mis par ailleurs sur le développement du marketing territorial.

Dans un contexte de développement de l'activité universitaire (INSA, Restaurant et Résidence Universitaire sur le site Lahitolle), Bourges Campus a affirmé sa mission coordinatrice des acteurs de la formation de la même manière que s'est confirmé l'avancement du projet de plate forme de formation "Maîtrise de l'énergie" dans le futur Hôtel d'Entreprise.



# DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : LES POLITIQUES CONTRACTUELLES & LA PROSPECTIVE



## LE CONTRAT RÉGIONAL D'AGGLOMÉRATION 3<sup>E</sup> GÉNÉRATION

L'année 2013 a été principalement l'année des **dépôts des dossiers de demandes de subventions** auprès de la Région et du suivi de ces derniers tant pour les projets des communes inscrits au Programme d'Actions du Contrat Régional que des projets communautaires portés par l'Agglomération.

**23** dossiers ont été déposés au cours de l'année 2013 permettant ainsi les premiers engagements et mandatement financiers.

Dans une approche globale du Contrat, le taux d'engagement en fin d'année 2013 était de **26%** et le taux de mandatement de **21,5%**.

Un travail préparatoire a débuté également en fin d'année auprès des communes et au sein de la Communauté d'agglomération afin d'envisager le bilan et la révision à mi-parcours du Contrat en 2014.

## LA POLITIQUE DES FONDS DE CONCOURS 2<sup>E</sup> GÉNÉRATION (2010-2014)

2013 est l'avant dernière année de mise en œuvre du dispositif. Suite à l'intégration des communes de Lissay-Lochy et de Vorly au sein du périmètre de l'Agglomération, de fait elles ont

été **intégrées à cette politique** d'où une modification du dispositif en fin d'année 2013. Un certain nombre de communes ont mobilisé tout ou partie de leur dotation pour certains de leurs

projets : Lissay-Lochy, Marmagne, La Chapelle-Saint-Ursin, Bourges, Saint-Michel-de-Volangis et Saint-Germain-du-Puy.

## LES DOSSIERS DE DEMANDE D'AUTORISATION COMMERCIALE

Suite à la loi de **modernisation de l'économie**, des Commissions Départementales d'Aménagement Commercial ont été constituées afin de délivrer des autorisations

d'implantation aux commerces de plus de 1 000 m<sup>2</sup>. Dans ce cadre, Bourges Plus (en lien avec le SCoT, le PDU et le volet développement Durable) a été amenée à rendre des

avis sur les demandes d'autorisation d'implantation sur son territoire. **3** dossiers ont été instruits en 2013.

## MISSION PROSPECTIVE

La mise en forme et la fabrication du document public "**projet d'agglomération 2012-2025**" ont été réalisées début 2013. Consultable sur le site de l'Agglomération, une version papier a largement été diffusée auprès de l'ensemble de nos partenaires (1<sup>er</sup> tirage : 700 exemplaires).

Le travail d'articulation Projet d'agglomération/Projet d'administration, entamé en 2012, s'est poursuivi.



## AMÉNAGEMENT DU SITE DE LAHITOLLE

L'année 2013 a vu le dossier de ZAC du projet Lahitolle connaître son **aboutissement** (dossier de création en mars et dossier de réalisation en juin).

La première phase opérationnelle a pu être lancée durant l'été par la mise en œuvre du DCE qui a permis le choix des entreprises à l'automne.

Parallèlement, les nombreuses acquisitions foncières ont été poursuivies avec l'appui du service juridique et les deux principaux équipements du site dans la première phase

(restaurant et résidence 80 logements) ont pu être lancés dans les délais.

L'accompagnement de l'INSA dans la programmation des équipements nécessaires au bon fonctionnement de l'Ecole (laboratoires, surfaces pédagogiques, équipements sportifs, logements étudiants) a constitué par ailleurs un **champ de réflexion important**, de même que l'approche Tandem Empreinte (mesure du développement durable) et le projet de Technocafé, envisagé sous forme d'un démonstrateur de performances thermiques notamment.

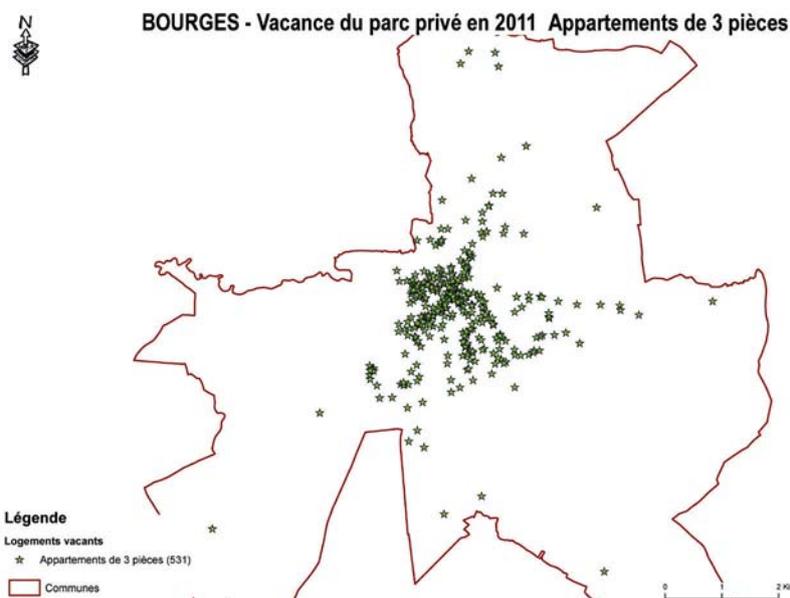


Plusieurs études ont été lancées en 2013, s'inscrivant pour certaines, au moins pour leur partie diagnostic, dans une vision large du territoire berruyer (SCoT + aire urbaine), afin de **prendre en compte les réalités quotidiennes des habitants** :

- Etude stratégique de développement économique, devant aboutir à la présentation d'un schéma directeur du foncier économique sur le territoire de l'Agglomération
- Portrait économique de territoire (les entreprises, l'emploi, la formation, l'économie sociale et solidaire)
- Une coproduction avec la Direction Régionale de l'INSEE Centre sur les interactions entre mobilités et précarité dans le bassin de vie de Bourges

• Une étude sur le dénombrement, la localisation et la caractérisation de la vacance dans le parc de logements privés de la ville de Bourges ; les deux premières parties ont été réalisées en 2013 en collaboration avec le SIG à partir de données mises à disposition par convention par la DDT18.

L'acquisition d'un **outil statistique** (entrepôt de données, consultation et traitement) a permis de disposer d'un socle d'indicateurs constituant la base du futur Observatoire de Bourges Plus ; plusieurs services ont ainsi pu disposer de données actualisées pour leur activité.



# DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : LA PLANIFICATION TERRITORIALE



## LE SCOT DE L'AGGLOMÉRATION BERRUYÈRE

### > L'APPROBATION ET L'ANIMATION DU SCOT

Suite à la consultation des Personnes Publiques Associées et à l'enquête publique (du 26 février au 4 avril 2013), les élus du SIRDAB ont apporté des modifications au projet de SCOT arrêté au mois d'octobre 2012. Le SCOT de l'Agglomération berruyère a alors pu être soumis à l'**approbation du Comité Syndical le 18 juin 2013**. Le SCOT approuvé a ensuite été transmis au Préfet du Cher et rendu **exécutoire à compter du 27 août 2013**.

Afin de garantir la future mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCOT, **une ingénierie adaptée a été déployée dès le 1<sup>er</sup> octobre 2013** avec le soutien financier de la Région Centre. Deux chargés de mission ont été recrutés pour accompagner les communes et intercommunalités sur les questions d'urbanisme durable et de stratégies intercommunales en matière d'aménagement du territoire (habitat, foncier, etc.).

### Des partenariats ont également été tissés pour accompagner la mise en œuvre du SCOT :

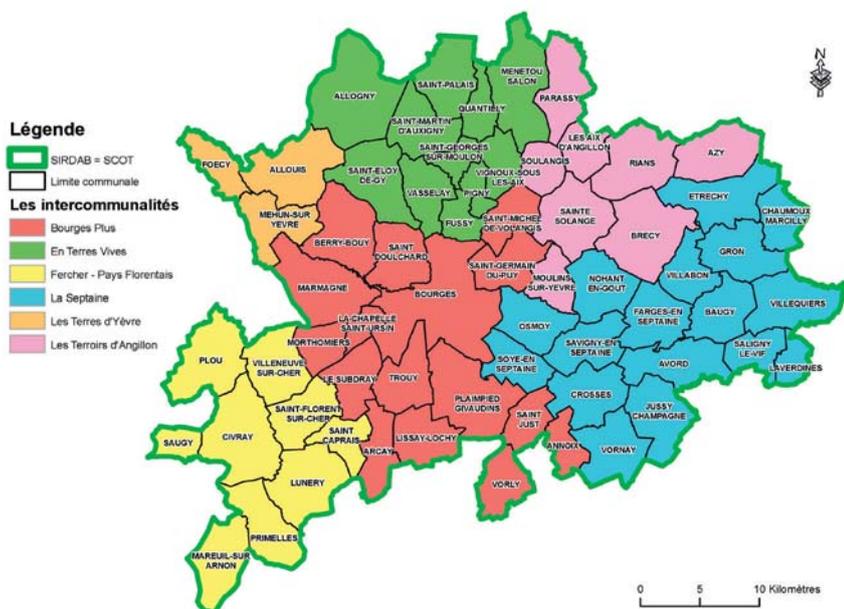
- avec le Pays de Bourges et la Région Centre concernant la déclinaison opérationnelle de la Trame Verte et Bleue,
- avec le SDE18 et la DDT18 pour se doter d'une vision exhaustive des 60 documents d'urbanisme existants (création d'un outil SIG).

### > LE DÉPLOIEMENT D'OUTILS DE DIALOGUE INTERCOMMUNAUx EN MATIÈRE DE FONCIER : LES PROGRAMMES LOCAUX DE L'HABITAT

Un travail d'information a été engagé auprès des Communautés de Communes sur :

- **L'urgence de lancer des Programmes Locaux de l'Habitat**, outils de déclinaison du SCOT et de répartition des stocks fonciers à la commune.

Les intercommunalités du SIRDAB - Février 2014



- **Le contenu d'un PLH et sa démarche d'élaboration** (diffusion d'un guide méthodologique, réunions dans les EPCI).
- **Les modifications statutaires** à envisager pour être compétent dans ce domaine.

Dès décembre 2013, plusieurs EPCI ont ainsi proposés à leurs Conseils Communautaires une **prise de compétence** en matière d'élaboration de PLH.

Un **accompagnement technique** a également été apporté sur **l'analyse des besoins sociaux réalisée par le CIAS des Terroirs d'Angillon** (diffusion de données socio-démographiques et logement).

### > LA FORMALISATION D'UNE APPROCHE COMMUNE EN MATIÈRE D'URBANISME DURABLE

De par le Code de l'urbanisme, **le SIRDAB possède un rôle de Personne Publique Associée à toutes les démarches de modification/ révision/élaboration des documents d'urbanisme sur son périmètre** afin de diffuser le message sur les orientations et les objectifs du SCOT. Ainsi, le SIRDAB a émis des avis formels sur des projets de PLU et a été associé à plusieurs réunions d'avancement sur des PLU. En amont de ces procédures, le SIRDAB a été sollicité pour anticiper l'impact que pourrait avoir le SCOT sur les documents d'urbanisme existants.

D'autre part, **un travail a été initié sur une définition des phénomènes de renouvellement urbain et d'extension urbaine, adaptée au territoire.**

Un groupe de travail réunissant les six EPCI a esquissé une méthode globale pour définir ce que pourrait recouvrir la notion de renouvellement urbain, de dents creuses. Ces premiers principes méthodologiques auront vocation à être affinés par un travail de terrain auprès des 60 communes du SCoT.

Enfin, le fonctionnement du SIRDAB s'est adapté à la phase de mise en œuvre du SCoT : les avis sur les PLU seront dorénavant pris par le Bureau Syndical pour permettre une meilleure réactivité.

## LE PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS DE L'AGGLOMÉRATION BERRYÈRE (PDU)

L'année 2013 a permis d'approuver le Plan de Déplacements Urbains du Syndicat Mixte à vocation transports urbains AggloBus.

Le Service Développement Territorial a conduit la procédure d'approbation du PDU durant le premier semestre 2013.

L'enquête publique s'est ouverte le 3 décembre 2012 pour s'achever le 11 janvier 2013 par un avis favorable sur le PDU.

Celui-ci a été approuvé par le Conseil Syndical d'AggloBus le 22 avril 2013.



### > MISE EN ŒUVRE DU PDU

Une fois son approbation acquise il s'agit maintenant d'engager le programme d'action du PDU à travers les enjeux et priorités suivants :

#### Actions engagées en 2013 :

En 2013, le pôle Mobilité de Bourges Plus a lancé la déclinaison du PDU en appui d'AggloBus avec une série d'actions et d'initiatives pilotées ou accompagnées :

- **L'accompagnement des initiatives locales en matière de mobilité durable :** Réflexions en matière de Plans Locaux de Déplacements (Saint-Germain-du-Puy), de Plans de Déplacements Enseignement Secondaire (Lycée Pierre-Emile Martin), de Plans de Déplacements Administrations (CPAM).
- **La politique de mobilité du quartier Lahitolle** avec les grands choix et priorités à donner à un quartier souhaité comme une référence en la matière.
- **L'élaboration du Plan Vélo Intercommunal** de Bourges Plus dont le diagnostic et le plan d'actions ont pu être débattus et partagés au sein d'une série de Comités de Pilotage et ce, afin de structurer de façon intercommunale les déplacements cyclables et les aménagements afférents.
- L'élaboration du cahier des charges et le lancement de la consultation **d'une étude de restructuration du réseau de transports en commun d'AggloBus**. Cette étude inclut l'étude d'opportunité **d'une première ligne de BHNS**, une approche globale des fonctionnalités du réseau et de l'optimisation de son fonctionnement et la mise en place d'un schéma directeur d'accessibilité du réseau.
- **La LGV POCL (Paris-Orléans-Clermont-Lyon)** avec le suivi de l'ensemble de la démarche pilotée par RFF pour le choix des tracés et la participation aux multiples ateliers de travail thématiques durant le premier semestre 2013.

## PERSPECTIVES

La déclinaison du PDU et l'étude de restructuration du réseau de transports en commun doivent permettre de poursuivre la construction d'une vision commune dans le domaine des déplacements et de la mobilité.

La restructuration du réseau d'AggloBus constituera un chantier d'envergure, pour lequel Bourges Plus se positionne comme un acteur majeur, aux côtés d'AggloBus, de l'ensemble des communes de l'Agglomération, et des nombreux partenaires et acteurs des déplacements.

## L'AGENDA 21 COMMUNAUTAIRE

Le 29 mars 2013, le Conseil Communautaire de Bourges Plus a **adopté l'Agenda 21** communautaire, avec ses **59 actions**. Cette adoption a validé le travail collectif réalisé depuis plusieurs années par les élus des communes de Bourges Plus, les membres du Conseil de Développement, les partenaires institutionnels et les techniciens.

Cette adoption ne marque pas la fin de la démarche, mais la fin d'une étape. Maintenant, place à la **mise en œuvre du programme d'actions**. Certaines de ses actions initiées en 2012 ce sont poursuivies, d'autres ont débuté. On peut notamment citer la sensibilisation des particuliers à la performance énergétique délivrée à l'IMEP ou l'élaboration du Plan Vélo Intercommunal pilotées par la Direction de l'Aménagement et du Développement Territorial, ou bien encore les réflexions sur la gestion de l'aire d'alimentation de captage d'eau potable du Porche et l'optimisation de la gestion des déchets pilotées par la Direction des services à la population...



## LE PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL

Le Plan Climat Energie Territorial est une démarche obligatoire pour les EPCI de plus de 50 000 habitants dont l'objectif principal est de **diminuer les émissions de gaz à effet de serre** engendrées par l'activité de la collectivité, c'est-à-dire par la gestion de son patrimoine et par l'activité de ses services et compétences.

C'est donc avant tout un programme d'actions, qui se décompose pour Bourges Plus en **trois grands volets** d'intervention :

- Les déplacements des agents (domicile-travail et professionnels) et l'amélioration continue de la performance environnementale du parc automobile ;

- La gestion des déchets produits par l'activité des services ;
- La performance énergétique du patrimoine bâti.

Le Plan Climat Energie Territorial a été adopté par le Conseil Communautaire de Bourges Plus le 21 juin 2013.



© Lig'Air

## LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR

Dans le cadre de sa compétence "Lutte contre la pollution de l'air", Bourges Plus adhère à Lig'AIR, qui est l'association agréée en charge de la surveillance de la qualité de l'air en région Centre. Lig'Air a ainsi **assuré plusieurs suivis** pour le compte de Bourges Plus :

- **La surveillance de la qualité de l'air** est réalisée par l'intermédiaire de deux stations de mesures, installées rue Nicolas Leblanc et rue Jean Baffier. Les polluants mesurés sont les particules en suspension, les oxydes d'azotes, l'ozone et le benzène. Le suivi quotidien de ces polluants permet de calculer l'indice ATMO, qui varie de 1 à 10, et qui qualifie la qualité de l'air global de l'Agglomération. Le seuil d'information de la population a été dépassé 19 fois en 2013 pour les particules en suspension.
- **La surveillance des pollens** est assurée par un capteur, installé sur le toit d'un immeuble situé rue Louis de Raynal. Lig'Air assure le prélèvement du dispositif et envoie chaque échantillon au Réseau National de Surveillance Aérobiologique qui se charge de l'interprétation et de la rédaction d'un bulletin pollinique hebdomadaire.

## LA LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES

Bourges Plus est compétente dans la lutte contre les nuisances sonores. En tant que gestionnaire de voiries présentant un trafic supérieur à 8 200 véhicules par jour, l'Agglomération a l'obligation **d'élaborer un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement**. Il s'agit d'un programme d'actions élaboré dans le but de prévenir les effets du bruit, à réduire, si nécessaire, les niveaux de bruit, ainsi qu'à protéger les zones calmes.

Plusieurs collectivités étant concernées par cette obligation (le Conseil général du Cher, les villes de Vierzon et de Bourges, Bourges Plus), l'année 2013 a permis d'amorcer les réflexions pour constituer un groupement de commande entre ces quatre collectivités afin de diminuer les coûts de l'étude et de développer une approche cohérente dans le traitement des différentes voiries.



# DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : L'HABITAT

## LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Suite à la décision prise en 2012 de **prescrire l'élaboration d'un nouveau PLH** pour succéder au premier PLH de l'Agglomération portant sur la période 2006-2012 et arrivé à échéance, l'année 2013 a été consacrée aux études d'élaboration de ce nouveau document.

La conduite de l'étude a provoqué des réunions régulières tout au long de l'année 2013, pour mener à l'arrêt du document au Conseil Communautaire de décembre :

<b>Comité de Pilotage 1 : lancement de l'étude</b>	29 janvier 2013
Rencontre des élus et des partenaires par le bureau d'étude	mars 2013
Séminaire habitat / ateliers thématiques	8 avril 2013
Groupe de travail technique	29 avril 2013
Bureau Communautaire : choix d'un scénario	27 mai 2013
<b>Comité de pilotage 2 : conclusions du diagnostic, enjeux et scénario stabilisé</b>	8 juillet 2013
Bureau Communautaire : déclinaison communale	9 septembre 2013
Ateliers thématiques : pistes d'action	30 septembre 2013
Rencontre techniciens Saint-Germain et Saint-Doulchard sur scénario communal et actions	10 octobre 2013
<b>Comité de pilotage 3 : présentation programme d'action + PLH complet</b>	14 octobre 2013
Bureau Communautaire : avis sur arrêt du PLH	18 novembre 2013
Conseil Communautaire : arrêt du PLH	16 décembre 2013



Ce second PLH, portant sur la période 2015-2020, se donne pour objectif **le développement d'un habitat durable et l'accès au logement de chacun**, en cohérence avec le projet d'Agglomération ainsi qu'avec les politiques de planification, telles le SCoT ou le PDU et avec l'Agenda 21. Ses orientations sont les suivantes :

- **Maîtriser** l'impact de l'Habitat sur l'étalement urbain,
- **Favoriser** un bâti économe en énergie et de qualité,
- **Diversifier** l'offre de logements et atténuer la spécialisation des territoires en matière résidentielle,
- **Permettre** l'accès de tous au logement,
- **Piloter** observer et évaluer.

## FONDS D'INTERVENTION FONCIÈRE (FIF)

La maîtrise du foncier constitue un puissant levier d'action pour la **réalisation des objectifs** du PLH. Ainsi, Bourges Plus a souhaité mettre en place une politique foncière intercommunale à vocation d'habitat qui encourage la réalisation des objectifs du PLH. Cette politique prend la forme d'un outil financier dédié aux communes pour l'achat de foncier bâti ou non bâti en vue de **favoriser la mixité sociale** dans les opérations de logements.

A travers le mode d'attribution du "Fonds d'Intervention Foncière", il s'agit tout d'abord d'esquisser une première **réflexion stratégique** en matière de politique foncière intercommunale. L'Atlas du foncier, construit avec les communes, permettra de formaliser cette politique et de **fixer un cadre commun de référence**. L'Atlas permettra de repérer l'ensemble des **disponibilités foncières** à vocation d'habitat basées sur une analyse des documents d'urbanisme et sur des rencontres avec les quatorze communes de l'Agglomération.

En 2013, a été menée une **étude technique** déterminant la faisabilité d'une urbanisation à vocation d'habitat pour plusieurs sites retenus en concertation avec les maires de l'Agglomération. Cette étude est formalisée sous forme de fiches, une pour chaque commune ayant manifesté un intérêt pour la démarche.

Ces fiches décrivent la situation des sites de la commune au regard de **différentes contraintes** : accessibilité, référentiel foncier, réglementation d'urbanisme, desserte par les réseaux, contexte paysager...

Cette étude doit conduire à la formalisation de l'atlas au travers d'une hiérarchisation des terrains inventoriés afin d'apprécier si l'acquisition foncière envisagée par la commune (et l'attribution du Fonds d'intervention foncière par Bourges Plus) est programmée à court ou à moyen terme.

## DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE DES AIDES À LA PIERRE

2013 était la cinquième des six années de mise en œuvre de la **délégation de compétence des aides à la pierre** dans le cadre d'une seconde convention signée avec l'Etat pour une durée de 6 ans (2009-2014).

## FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION DU LOGEMENT SOCIAL

Après l'achèvement du Plan de Cohésion Sociale à la fin de l'année 2009, et une baisse conséquente des crédits de l'Etat à partir de 2010, l'année 2013 enregistre le plus faible niveau de crédits atteint depuis la délégation de compétence avec **35 000 €**.

En effet, dans le cadre de la compétence d'attribution des aides à la pierre, déléguée par l'Etat, l'avenant principal à la convention initiale, qui fixe les objectifs de production de logements avait fixé un objectif de **33 logements sociaux** répartis en **24 PLUS** et **9 PLAI** qui correspondait à une enveloppe déléguée de **53 500 €**.

Les subventions par logement étaient de :

- 0 € pour un logement PLUS
- 6 500 € pour un logement PLAI jusqu'au 30 juin 2013 à concurrence de 50% de l'objectif
- et 5 500 € au-delà.

L'Etat a ainsi mis à disposition de Bourges Plus au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 2013 une dotation de **44 100 €** destinée à financer **78%** de l'objectif, comme cela est prévu dans la convention.

L'avenant de fin de gestion, qui ajuste les objectifs de production en fonction des résultats de production au 31 août de l'année, a plafonné les moyens financiers attribués à Bourges Plus pour 2013 à **35 000 €**, avec un objectif recalé à **14 logements** (8 PLUS et 6 PLAI), correspondant aux perspectives données par les bailleurs. Ainsi, en 2013, **14 logements** ont reçu un accord de financement (8 PLUS et 6 PLAI), et **8 logements** ont reçu un agrément PLS.

A ce titre, le bilan 2013 de la délégation de compétence des aides à la pierre pour le financement du logement social est le suivant :

LOGEMENTS	OBJECTIF	RÉALISATION	%	SUBVENTION ETAT	SUBVENTION BOURGES PLUS
PLUS	8	8	100	-	24 000 €
PLAI	6	6	100	35 000 €	15 500 €
<b>Total PLUS/PLAI</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>100</b>	<b>35 000 €</b>	<b>39 500 €</b>
PLS	-	8	-	-	-
<b>Total logements sociaux</b>	-	<b>22</b>	-	-	-

Ce sont donc au total **22 logements sociaux** qui ont été agréés en 2013 hors PRU, au titre de la délégation de compétence. Il faut ajouter à ce bilan **3 logements** aménagés par la commune de Vorly dans l'ancienne école de filles, dont l'agrément a été délivré par l'Etat en 2012 alors que la commune ne faisait pas encore partie de l'Agglomération et qui ont reçu un accord de subvention de Bourges Plus à hauteur de **9 000 €** en 2013.

Le financement sur les crédits d'Etat délégués s'est élevé à **35 000 €**, le financement de Bourges Plus s'est élevé à **48 500 €**.

Au total, ce sont **83 500 €** qui ont été consacrés au financement de la production du logement social en 2013.

## FINANCEMENT DE LA RÉHABILITATION DU LOGEMENT SOCIAL

L'évaluation à mi-parcours du PLH, en 2011, a mis en évidence la nécessité de mener une politique de **réhabilitation du logement social**, identifiée comme un enjeu majeur pour l'Agglomération.

En effet, le dispositif financier en faveur du parc social, propre à Bourges Plus, accompagnait uniquement

la **production de logements neufs** et, depuis la loi de finances pour 2009, les moyens nationaux ont été concentrés sur le développement de l'offre nouvelle au détriment de la Prime à l'Amélioration des Logements à Usage Locatif et à Occupation Sociale (PALULOS) classique.

La réhabilitation du logement social ne

bénéficiait donc plus d'aucune aide alors que le nombre de logements à réhabiliter sur le territoire de l'Agglomération est important.

Depuis début 2013, une intervention financière de Bourges Plus en matière de **réhabilitation thermique du logement social** est proposée aux bailleurs.

En 2013, **deux projets** ont bénéficié de subvention dans ce cadre :

- Un audit énergétique portant sur les 360 logements de la "Cité du Grand Meaulnes" de l'office Public de l'Habitat du Cher située dans le quartier du Moulon : subvention de **1 700 €** soit **20%** du montant de l'étude. Cette étude a réellement permis d'éclairer le bailleur sur le choix des travaux à réaliser.

- Les travaux d'amélioration thermique de **15 logements locatifs sociaux** répartis en 4 bâtiments constituant la Résidence "Les Platanes" à Marmagne : subvention de **45 000 €** soit presque **17%** du montant prévisionnel des travaux pour une réduction de la consommation énergétique de **65%** (199 kWhEP/m<sup>2</sup>/an avant travaux et 70 kWhEP/m<sup>2</sup>/an après).



© France Loire

## BILAN D'ACTIVITÉ 2013 - HABITAT PRIVÉ DE BOURGES PLUS

### > OPÉRATIONS MENÉES EN 2013

Les actions en matière d'Habitat privé ont été déclinées à partir du premier Programme Local de l'Habitat (PLH) de Bourges Plus et en perspective du second PLH qui a pris effet en 2014.

Dans ce cadre, Bourges Plus a **poursuivi son action de soutien** en faveur des propriétaires de logements anciens, qui souhaitaient réhabiliter leur bien pour eux-mêmes, ou dans un objectif de mise en location.

Ce dispositif dénommé "Amélioration de l'Habitat avec Bourges Plus" est applicable sur **l'ensemble du territoire des communes ayant intégré la Communauté d'agglomération de Bourges**. Lissay-Lochy et Vorly sont entrées dans l'Agglomération en 2013. Les propriétaires de logement de ces communes **peuvent donc désormais bénéficier du système** d'encouragement aux travaux.

En 2011 le dispositif avait pris le relais de l'OPAH de Bourges (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) qui associaient des aides de l'État (Anah) et des aides de Bourges Plus.



Fin 2013 une autre OPAH prend fin, qui concerne les 15 communes de l'Agglomération, à l'exception de Bourges. À nouveau, le dispositif Amélioration de l'Habitat avec Bourges Plus déjà actif, prendra le relais.

Ce dispositif permet de maintenir une enveloppe d'aide constante de **360 000 €** auprès des propriétaires chaque année. Les aides issues de cette enveloppe sont généralement **cumulables avec les aides nationales** (aides subdéléguées de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat ou Anah), et permettent de répondre mieux aux enjeux du territoire.

En juin 2013, le dispositif des aides de l'Anah tourné principalement vers la **lutte contre la précarité énergétique** est renforcé (élargissement des plafonds de ressources des ménages aidables et augmentation des taux d'aides).

Associé au dispositif de Bourges Plus, l'encouragement aux travaux d'économies d'énergies devient **particulièrement incitatif**. Aussi l'année 2013 voit une accélération des demandes d'aides des propriétaires occupants en situation d'améliorer énergétiquement leur logement.

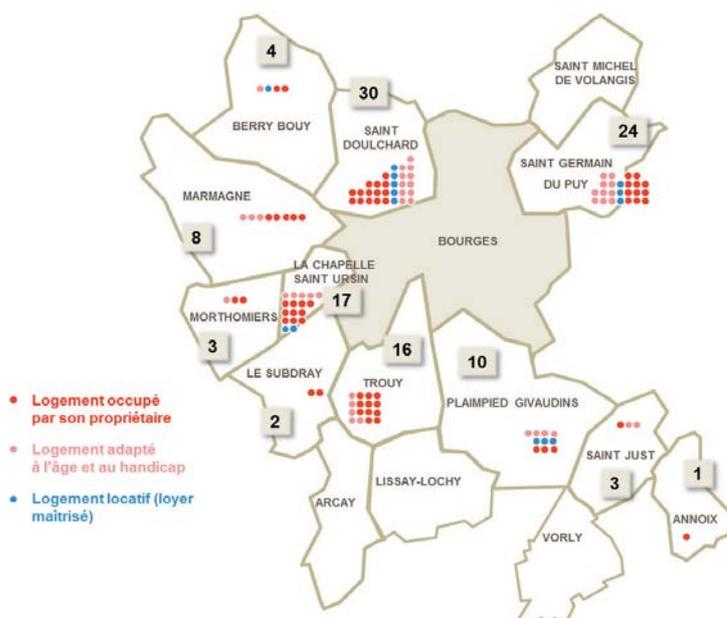
### > RÉSULTATS CHIFFRÉS

Les demandes d'aides présentées en lien avec les opérations, ont été étudiées lors des 5 Commissions Locales d'Amélioration de l'Habitat (CLAH) qui se sont tenues durant l'année.

Au total **72 logements** différents ont pu être aidés durant l'année.

Ils se répartissent de la façon suivante :

- **59** logements de propriétaires occupants à faibles ressources,
- **13** logements locatifs à loyers maîtrisés.



118 logements aidés par l'OPAH de Bourges Plus (de 2009 à fin 2013)

Bourges Plus a engagé au titre de ses fonds propres **339 252 €** (avec les aides aux panneaux solaires) et **567 351 €** au titre des crédits Anah/ Etat subdélégués (dont les aides Habiter mieux contre la précarité énergétique). **1 397 135 € HT** de travaux ont ainsi pu être financés.

En 2011 Bourges Plus avait adhéré au Contrat Local d'Engagement proposé par le programme Habiter Mieux de l'Etat pour lutter contre la précarité énergétique, initiant ainsi les premiers dossiers d'aide dans le Cher. En 2013, le partenariat est reconduit pour trois ans, vers ce même objectif.

## > L'ÉVOLUTION DU DISPOSITIF

La réflexion engagée pour faire évoluer le dispositif en 2014 a pour ambition de pouvoir **maintenir des niveaux d'aides incitatifs** pour la réhabilitation, malgré une augmentation des projets aidés.

Par ailleurs, les aides sont orientées vers **l'amélioration thermique** des logements, avec un objectif de performance, et **la lutte contre l'habitat indécemment**.

Dans cette logique, Bourges Plus s'est attaché à développer des partenariats lui permettant de mieux comprendre le phénomène de la vacance du parc sur la ville centre de l'Agglomération, afin de pouvoir ensuite mener des actions adaptées.

## > RENCONTRE DES PROPRIÉTAIRES DE LOGEMENTS PRIVÉS ET DÉVELOPPEMENT DU CONSEIL

Les permanences d'accueil du public se sont tenues toute l'année, permettant de rencontrer **153 personnes**. Cet accueil s'est effectué dans les locaux neufs du Centre d'affaires du Technopôle Lahitolle et ceux de l'Anah.

Le conseil reste prépondérant lors de la rencontre des propriétaires. Le temps moyen passé pour chaque interlocuteur s'est considérablement allongé, car il est devenu nécessaire de prendre du temps pour **bien orienter les propriétaires** dans leur projet et leurs démarches.

Le Conseil administratif et financier s'accompagne d'un conseil technique (diagnostic thermique, insalubrité ou adaptation à l'âge et/ou au handicap effectué par le Pact 18 services pour le compte de Bourges Plus) qui se traduit par une visite du logement concerné. Environ **100 visites** ont été initiées en 2013, toujours en augmentation par rapport aux années précédentes.

Volontairement en pointe sur la question de la réhabilitation thermique des logements, Bourges Plus a entrepris parallèlement une véritable **démarche de sensibilisation** du public. Cette démarche a permis d'associer l'Espace Info Energie 18 et des Thermiciens pour mettre en place une formation libre auprès des particuliers. Deux cycles de trois séances ont été montés avec l'IMEP (Institut coMMunautaire d'Education Permanente).

Les stagiaires se sont inscrits nombreux à ces séances. À cette occasion ils ont pu se plonger dans l'univers des logements performant et effectuer des visites sur site. Cette expérience mobilisatrice sera amenée à être renouvelée les années suivantes. En 2012 et 2013 ce sont **70 stagiaires** qui ont pu bénéficier de cette formation.

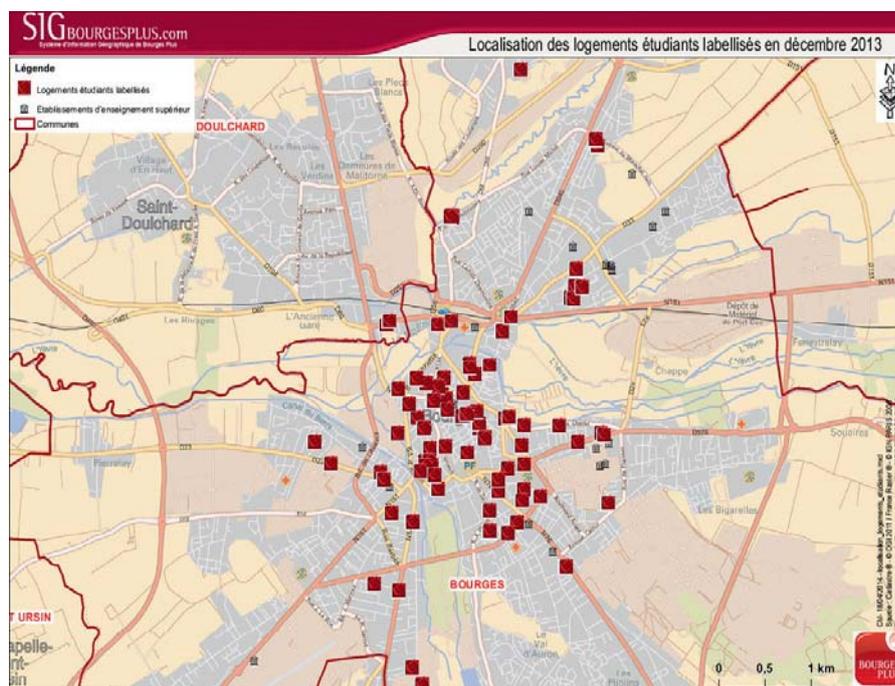
## LABEL LOGEMENT ÉTUDIANT

Cette action initiée en 2010 fait suite à la réalisation d'une enquête sur le logement étudiant. Pour répondre et **renforcer** la politique d'accueil envers les étudiants à Bourges et **étouffer l'offre** de logements, des ajustements au niveau du règlement d'attribution du label ont été proposés en 2011.

La mise en place du dispositif de qualification du parc de logement privé appuyé d'une assistance technique à la labélisation de logements étudiants a permis de **labéliser 32 logements** en 2013. Au global **116 logements**, majoritairement situés dans le centre historique de Bourges, sont labélisés depuis le lancement du dispositif.

En parallèle, **des temps forts** se sont déroulés en 2013, avec :

- Une réunion bilan avec les établissements d'enseignements supérieurs et les partenaires, avec un focus sur les effectifs,
- Des rencontres individuelles pour promouvoir le dispositif,
- Une participation au Forum Etudiant,
- Une promotion du dispositif dans les bus du réseau AggloBus à la rentrée universitaire 2013,
- Un événementiel autour du label n°100.



# DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : BILAN IMEP

## L'IMEP CÔTÉ PILE

L'IMEP est connu et reconnu pour sa Maison des Langues. Fort de ses **30 ans d'expérience**, l'institut a proposé en 2013 onze langues différentes allant de l'anglais au japonais en passant par le Français Langue Etrangère ou la langue des signes française.



Environ **65 cours de langues** ont été organisés et ont réuni un peu **plus de 2 000 stagiaires** de tous âges et de toutes catégories sociales. La majeure partie de ces stagiaires sont des particuliers mais aussi des salariés financés au titre du DIF (Droit Individuel à la Formation).

**300 personnes** ont passé un examen de langues qu'il s'agisse du Cambridge, du Toefl, du DELE en espagnol et du TCF pour le français.

Un projet européen Grundvig a été mené sur 2013 réunissant **quatre pays** : Angleterre, Espagne, Allemagne et France. Ce projet vise à **échanger sur les pratiques pédagogiques** en formation continue et à mettre en relation stagiaires et enseignants autour d'un projet commun. Cela a donné lieu à une visite de nos partenaires au mois de novembre 2013.

Enfin environ **1 500 heures groupes** sont dédiées à l'enseignement supérieur. Beaucoup de cours d'anglais, espagnol, allemand de l'INSA-CVL ou de la Faculté de Droit sont assurés par les enseignants de l'IMEP. La proximité de l'IMEP et de l'INSA-CVL a permis de mettre en place des langues plus rares comme le japonais (2 cours) et le chinois (1 cours), qui participent à l'attractivité de l'Ecole d'Ingénieurs.

## L'IMEP CÔTÉ FACE

L'IMEP a accueilli également un large public en : bureautique (**554 stagiaires**), comptabilité (**69 stagiaires**), savoirs de bases, préparations aux concours administratifs (**351 stagiaires**). De plus, **312 personnes ont bénéficié de cours gratuits grâce aux Visas Région Centre**.

Grâce à la Région Centre l'IMEP a accueilli **12 personnes en 2013 en formation qualifiante** sur le Titre Professionnel de niveau IV **ASCA** (Assistant de Comptabilité et d'Administration). Cette formation est rémunérée et a permis à ces personnes d'accéder à une qualification, un stage et, pour certaines, à un emploi.

L'IMEP est également un des rares établissements régionaux à préparer au **Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires**. Véritable école de la deuxième chance ces cours du soir permettent à **15 personnes** de passer un diplôme qui leur ouvrira la voie vers l'enseignement supérieur.

Au sein d'un groupement solidaire réunissant trois associations berruyères (C'est Possible Autrement, Accueil et Promotion et Tivoli Initiatives) et le CRIA (Centre de Ressources Illettrisme et Analphabétisme), l'IMEP s'investit au quotidien sur la **lutte contre l'illettrisme** et les savoirs de base.

NOMBRE DE STAGIAIRES EN 2013	
Formations générales (DAEU, note de synthèse...)	351
Langues	2 059
Comptabilité	69
Informatique	554
Protection de l'environnement	57
Autres formations	77
<b>Total nombre d'inscriptions</b> (plusieurs inscriptions par stagiaire possible)	<b>3 095</b>

**58 253 heures stagiaires ont été dispensées en 2013 pour un budget total de 1 085 946 € et un financement par la collectivité Bourges Plus de 585 947 €.**



# DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : BILAN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Afin de faciliter l'accès des jeunes à l'emploi, grâce à des formations de niveau supérieur organisées sur le territoire, et de permettre aux entreprises locales de trouver des personnels compétents, formés, répondant à leurs besoins, le service Enseignement Supérieur participe à la mise en adéquation de l'offre de formation et du marché du travail, au travers de divers financements. Il instruit également les dossiers permettant l'amélioration de la vie étudiante et son animation.

Enfin, il anime l'association Bourges Campus.

## AIDE AUX ÉTABLISSEMENTS

Bourges Plus a activement soutenu la fusion de l'ENSI de Bourges avec l'école d'ingénieurs de Blois, devenant **INSA-CVL** (Institut National des Sciences Appliquées - Centre Val de Loire). Par ailleurs, L'IUT a reçu un

soutien financier pour l'ouverture d'une nouvelle formation "**DUT carrières sociales**", à hauteur de **150 000 €**, sur 5 ans.

L'**ENSA** (Ecole Nationale Supérieure d'Arts), installée dans des locaux

vétustes, rue Edouard Branly, fait l'objet d'un plan de réhabilitation sur 10 ans, dont le financement, convenu par délibération de décembre 2013, s'élève annuellement à **175 000 €** pour Bourges Plus et autant pour l'Etat.

## VIE ÉTUDIANTE

Une nouvelle **résidence universitaire** et un **restaurant universitaire**, construits par le CROUS, vont être mis en service sur le Technopôle Lahitolle à la rentrée 2014. Bourges Plus participe au financement de ces programmes.

D'autre part, les **associations étudiantes** ont reçu des aides pour l'organisation de concerts, de colloques, de visites culturelles (échange franco-allemand). Bourges Plus a également apporté un soutien de **3 500 €** au Forum de l'orientation de Bourges, organisé par la Direction Départementale de l'Education Nationale.

L'**antenne de Bourges de la Faculté de Droit** d'Orléans a organisé une journée à l'occasion de son vingtième anniversaire, permettant aux anciens et futurs étudiants de découvrir les nouveaux locaux.



## BOURGES CAMPUS

Réunie à sept reprises en 2013, l'association Bourges Campus, dont l'objet est de **promouvoir l'enseignement supérieur**, la recherche et la vie étudiante sur le territoire, regroupe tous les acteurs impliqués dans le développement

de l'enseignement supérieur : les collectivités territoriales, les chefs d'établissements et directeurs de composantes, les administrations et entreprises.

Elle participe ainsi à la conférence annuelle "enseignement supérieur"

organisée conjointement par le Conseil général du Cher et la Communauté d'agglomération Bourges Plus.

Elle a en outre contribué activement à l'élaboration du schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche à travers deux contributions.

# DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : BILAN ACTIONS TECHNOPOLITAINES

L'objectif de la Technopole est de **promouvoir, stimuler et développer l'innovation** auprès des PME du territoire, à toutes les étapes de leur développement. Cela doit être réalisé de **façon privilégiée** avec le tissu local (laboratoires de recherche, établissements d'enseignement supérieur, entreprises ou autres) tout en sachant rechercher les ressources à l'extérieur du territoire si nécessaire. Le point de mire de ces actions est de **favoriser la création de nouvelles entreprises innovantes** et de développer l'innovation dans les entreprises existantes, dans un souci de développement économique, gain de compétitivité et croissance.

Pour mettre en œuvre cette politique, les **effectifs se sont accrus** de deux chargés de mission : l'une en janvier sur la partie "Energie et Bâti de Demain", l'autre en juin sur la "Prévention des Risques". 2013 aura été aussi un tournant stratégique dans la mesure où il a été demandé de concentrer les actions sur le **développement des filières**.

## MARKETING TERRITORIAL POUR LES FILIÈRES "PRÉVENTION DES RISQUES" ET "L'ÉNERGIE ET LE BÂTI DE DEMAIN"

La Technopole a pour but de faire reconnaître Bourges comme **centre de compétences** en matière de "Prévention des Risques" et "Energie et Bâti de Demain" et de trouver des entreprises dans cette thématique susceptibles de s'installer au Centre d'Affaires, et plus largement sur le territoire de l'Agglomération de Bourges.

### > LA FILIÈRE ÉNERGIE ET BÂTI DE DEMAIN

#### Etat des lieux de la filière Energie et bâti de demain

La liste exhaustive des compétences présentes sur le territoire (laboratoires de recherche, établissements et organismes de formation, centres de ressources) et leurs apports potentiels aux entreprises **ont été décrits**. Une quarantaine d'entreprises de toutes tailles ont aussi été visitées (industriels, artisans, bureaux d'étude et architectes) afin de mieux appréhender leurs forces et faiblesses et ce que la Technopole pourrait mettre en place pour **contribuer à leur essor**.

Une réunion avec un groupe de neuf entreprises a permis de valider cet état des lieux et d'orienter ces travaux autour de trois thématiques, à savoir le

**bâtiment intelligent, la réglementation thermique 2012 (RT2012) et la construction BBC et passive**. Dans ce cadre, le plan d'action partagé est :

- **le développement** d'une plateforme de formation paroi opaque et ventilation ;
- **l'organisation** de conférences qui seront autant de témoignages de ce qui se fait le mieux en France et à l'étranger ;
- **la mise en pratique** de l'acte de construire des bâtiments passifs (neuf et rénovation) en faisant participer des entreprises locales à des chantiers modèles (démonstrateurs) ;
- **la sensibilisation** du grand public à la performance énergétique pour l'inciter à s'engager sur ce type de travaux.



Module RT 2012



Module simulant l'existant

#### Projet Plateforme de formation "parois opaques" et ventilation

La Technopole a réussi à faire travailler ensemble tous les organismes de formation dans le domaine du bâti, présents sur le territoire (IUT de Bourges, Ecole Hubert Curien, CAPEB, FFB, Greta du Cher, ARFAB, Ligue de l'enseignement, Lycée Pierre Emile Martin, Lycée Jean de Berry) pour **organiser la mise en œuvre et le fonctionnement d'une plateforme collaborative** dans le domaine de la construction de maisons passives et la rénovation de bâtiments. Les volets parois opaques et ventilation y seront traités. Des financements ont été trouvés auprès de la Région Centre et de l'ADEME.

Cette plateforme permettra de réaliser des formations sur deux modules : un module répondant à la réglementation thermique 2012 (RT 2012) pour travailler sur la nouvelle réglementation et un module simulant l'existant permettant de travailler sur la rénovation et réhabilitation thermique.

L'ensemble sera localisé dans le futur hôtel d'entreprises au Technopole et entrera en fonction en septembre 2015.

## > LA FILIÈRE PRÉVENTION DES RISQUES

L'état des lieux de la filière Prévention des Risques a débuté mi-2013 avec l'arrivée du nouveau chargé de mission. Comme dans le cas de la filière Energie et Bâti de Demain, il aura pour objectif de **faire un état des lieux exhaustif des compétences locales** et de proposer un **plan d'action** pour les années à venir, afin de renforcer cette compétence forte de notre territoire. En plus de ce travail, un certain nombre d'actions ont été menées.



### Les Rendez-vous de la Technopole

Les "Jeudis de la Technopole" sont devenus les "Rendez-vous de la Technopole" fin 2013, ouvrant ainsi cet événement à l'ensemble des thématiques de la Technopole pour 2014 : Risques, Innovation et Energie et bâti de demain.

En 2013, trois thèmes ont été abordés : "**Sécurité informatique**", "**Sécurité alimentaire**" et "**Risque à la réputation**". On pouvait compter une centaine de participants à chaque fois, des professionnels, des étudiants de 3<sup>e</sup> cycle et quelques particuliers. Les retours sont toujours bons et la qualité de l'animation, de la programmation et des intervenants, unanimement saluée.

### Envirorisk de nouveau à Bourges

Après quelques années d'interruption, **Envirorisk** reviendra à Bourges les 26 et 27 novembre 2014 au Palais d'Auron. Ce projet d'ampleur a débuté fin 2013 avec la rédaction du cahier des charges et le recours à un appel d'offre pour les parties techniques de son exécution, ainsi que la constitution d'un comité scientifique local regroupant des enseignants-chercheurs du Département.

En octobre 2013, Bourges Technopole a également participé à la 11<sup>e</sup> édition d'Envirorisk en compagnie de l'ENSIB (aujourd'hui INSA CVL) et du laboratoire PRISME. Cette manifestation se déroulait à Aix-en-Provence, organisée par nos partenaires du Pôle risque PACA.



## SOUTIEN À L'INNOVATION ET GESTION DE LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

Quand une entreprise (en création ou non) innove pour développer soit un nouveau produit, soit un nouveau service, il lui manque dans la majorité des cas des **compétences techniques et des moyens de financement** pour y parvenir.

La Technopole est alors présente pour lui permettre de trouver, d'une part, des partenaires techniques (laboratoire de recherche, établissement d'enseignement supérieur ou entreprise spécialisée dans le domaine) et l'aider à monter un **projet de recherche collaboratif** et, d'autre part, à trouver des **modes de financement** pour accompagner son développement grâce aux réseaux auxquels la Technopole appartient, en ce qui concerne les différents types d'aides publiques (Europe, Région, Département, Berrinnov...), les banques et les fonds d'investissements. Un travail en amont est aussi réalisé avec l'entreprise, afin de l'aider à étudier la viabilité de son projet, en particulier d'un point de vue marketing.

En 2013, **6 projets d'entreprises** (SMILE, EPIC, LEADS VANTAGE, BLACK BOX, ENJOY YOUR BUSINESS et EW INNOVATION) ont été détectés et suivis. L'accompagnement s'est fait sur l'analyse de faisabilité (technique, marketing, ressources humaines), l'aide à l'élaboration du business plan, puis sur le montage financier des sociétés.





# VOTRE QUALITÉ DE VIE

BOURGES PLUS AGIT AU QUOTIDIEN AU PROFIT  
DU TERRITOIRE ET DE SES HABITANTS POUR GARANTIR  
LA QUALITÉ DE L'EAU, MODERNISER LES INSTALLATIONS  
DE TRAITEMENT, AMÉLIORER LES RÉSEAUX ET LES VOIRIES.

- L'EAU
- L'ASSAINISSEMENT
- LE BUREAU D'ÉTUDES ET LA VOIRIE
- L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE
- L'ENVIRONNEMENT

# L'EAU

## RELATION CLIENTÈLE

Le Service Public de l'Eau a assuré la distribution d'eau potable à environ **99 000 habitants** pour les 16 communes de Bourges Plus, ce qui représente **34 922 abonnés**. Le service est assuré en régie dans les communes de Annoix, Arçay, Berry-Bouy, Bourges, La Chapelle-Saint-Ursin, Le Subdray, Marmagne, Morthomiers, Plaimpied-Givaudins, Saint-Doulchard, Saint-Germain-du-Puy, Saint-Just, Saint-Michel de Volangis et Trouy. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 les communes de Vorly et Lissay-Lochy ont adhéré à la Communauté d'agglomération de Bourges. Aussi, l'exploitation du service de la distribution d'eau de ces communes étant déléguée à Veolia Eau, la Communauté d'agglomération de Bourges **a maintenu cette délégation** de service public.

Pour les communes gérées en régie, les encaissements sont réalisés par le Trésor Public. Les modalités de paiements sont multiples (espèces, chèques, TIP, prélèvements automatiques à l'échéance ou mensuels).

## VOLUMES PRÉLEVÉS ET FACTURÉS

Pour assurer l'alimentation en eau, les installations de production ont prélevé **6 700 251 m<sup>3</sup>** sur les quatre ressources en eau de Bourges Plus (Herry, Le Porche, Le Prédé et Saint-Ursin), soit une baisse de **6,29%** par rapport à l'exercice 2012. Le recours aux importations s'élève à **880 283 m<sup>3</sup>** tandis que les exportations s'élèvent à **282 396 m<sup>3</sup>**.



## INDICATEURS DE PERFORMANCE TECHNIQUE : RENDEMENT ET INDICE LINÉAIRE DE CONSOMMATION (ILC)

Le **rendement du réseau** de distribution est obtenu en faisant le rapport entre, d'une part, le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part, le volume produit augmenté des volumes achetés à d'autres services publics d'eau potable.

Le volume consommé autorisé est égal à la somme des volumes comptabilisés, des volumes du service et des volumes consommés non comptabilisés.

IDENTIFIANT	DÉSIGNATION	2013
A	Volume comptabilisé	5 414 351 m <sup>3</sup>
B	Volume non comptabilisé	57 193 m <sup>3</sup>
C	Volume comptabilisé d'eau gratuite pour le Service Assainissement	21 708 m <sup>3</sup>
D	Volume comptabilisé d'eau gratuite pour le Service de l'Eau	345 m <sup>3</sup>
E	Volume exporté	282 396 m <sup>3</sup>
F	Volume consommé A+B+C+D+E	5 775 993 m <sup>3</sup>
G	Volume produit	6 700 251 m <sup>3</sup>
H	Volume importé	880 283 m <sup>3</sup>
I	Volume mis en distribution G+H	7 580 534 m <sup>3</sup>
J	<b>Rendement du réseau de distribution : F/I</b>	<b>76,20 %</b>

A l'échelle de Bourges Plus, le rendement du réseau de distribution est de **76,20%** soit **+4,53%** par rapport à 2012.

L'Indice Linéaire de Consommation est calculé sur la base du volume d'eau consommé par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaire de

branchements). L'ILC de Bourges Plus est de **16,57 m<sup>3</sup>/km/j**.

Suivant l'application du décret 2012-97 du 27 janvier 2012, article D 213-48-14-1 le rendement cible 2013 de Bourges Plus est de **73,31%**.

Pour 2013, le rendement est atteint de **4%**.

## QUALITÉ DE L'EAU

En 2013, **185 prélèvements** ont été effectués afin de tester les paramètres microbiologiques. Aucun de ces prélèvements ne s'est révélé non conforme : le taux de **conformité bactériologique** de l'eau s'élève à **100%**.

Toutes les analyses physico-chimiques sont elles aussi conformes ; le taux de **conformité physico-chimique** de l'eau s'élève à **100 %**.





## PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS EN 2013

En 2013, les travaux de renouvellement des réseaux ont concerné **4 271,40 ml** de réseau sur les **954,8 km** du patrimoine de Bourges Plus, soit un taux de renouvellement de **0,48%**.

En dehors des travaux engagés sur le réseau, des travaux de réfection de la bache d'Herry ont été réalisés pour un montant de **330 000 € HT**.



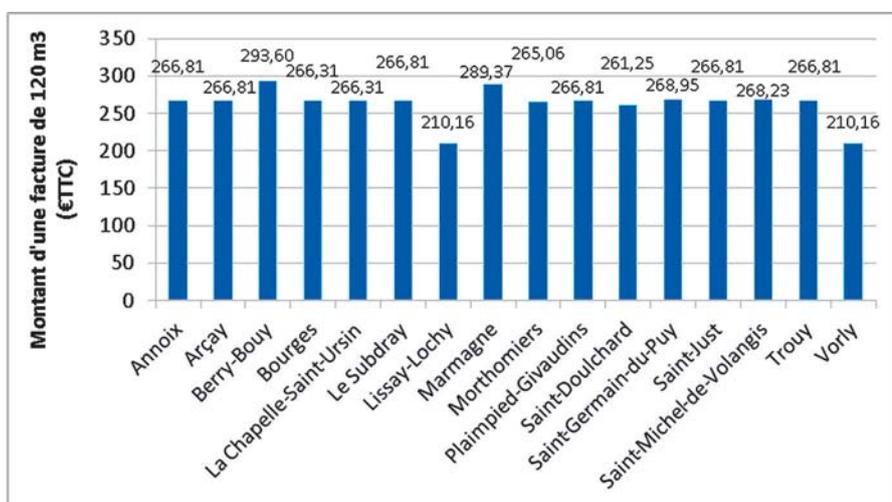
De nouveaux locaux de **2 900 m<sup>2</sup>** ont été réalisés pour les services Production et Distribution du Service de l'Eau à la ZAC du Petit Porche, sur la commune de Plaimpied-Givaudins, pour **3 600 000 € HT**.

## TARIFS DE L'EAU

Compte tenu de la création récente de la Communauté d'agglomération, les tarifs de facturation par commune sont disparates. En effet, la multiplicité des conditions initiales d'exécution **entraîne nécessairement une disparité des prix** sur le territoire intercommunal. De plus, le transfert de compétence à Bourges Plus entraîne la mise à disposition d'équipements variés, qui conduit nécessairement à la réalisation préalable de travaux de rationalisation ou d'amélioration. En conséquence, si la cohérence spatiale et économique, ainsi que la solidarité financière et sociale inhérente à la mise en place de Bourges Plus impliquent à terme l'unification des tarifs, cette recherche n'est pas soumise à échéance stricte. La recherche d'une gestion unifiée et d'un prix unique ne peut donc qu'être progressive dans le temps. **La convergence des tarifs sera effective à compter de l'exercice 2014.**

Pour les communes dont le service de l'eau est délégué, la collectivité perçoit une recette dite "part collectivité" qui sert au financement des dépenses d'investissement.

Le graphique ci-dessous présente le montant d'une facture-type de 120 m<sup>3</sup>/an pour le service de l'eau (hors assainissement) en 2013 :



## INDICATEURS FINANCIERS : DÉPENSES ET RECETTES

Les recettes d'exploitation du budget du service public de l'eau s'établissent à environ **11 705 k€**. 70% de ces recettes sont liées à la vente d'eau, 11% concernent la location des compteurs, 10% portent sur la redevance concernant la pollution domestique, les 9% restants correspondent à des recettes diverses.

Les dépenses d'exploitation s'établissent à **7,172 k€**, 40% de ces dépenses sont liées aux charges de personnel, 33% concernent des charges à caractère général (achat, services extérieurs, impôts), 17% portent sur la redevance versée à l'Agence de l'Eau, les 10% restants correspondent à des dépenses diverses.

L'endettement se caractérise par un capital restant dû de **8 132 159 €**, soit une baisse de **5,3%** par rapport à 2012. La durée d'extinction de la dette est de 1,8 an.



# L'ASSAINISSEMENT

## TERRITOIRE DESSERVI ET MODE DE GESTION DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le Service Public de l'Assainissement Collectif **est exercé en régie** sur l'ensemble du territoire, à l'exception de la commune de Trouy, dont le système d'assainissement collectif fait l'objet d'une délégation de service public au profit de Veolia Eau.

Le Service de l'Assainissement Collectif compte **31 600 usagers**, dont 1 350 dans le cadre de la délégation de service public (commune de Trouy).

Le Service Public de l'Assainissement Non Collectif est exercé en régie sur l'ensemble du territoire. Il poursuit son déploiement sur Vorly et Lissay-Lochy, depuis l'adhésion de ces communes au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Il compte **3 350 usagers**. Les contrôles réalisés concernent les dispositifs d'assainissement non collectifs neufs ainsi que les contrôles périodiques de bon fonctionnement.

## INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET DE PERFORMANCE

Les principaux indicateurs de l'activité sont les suivants :

- Collecte transport et épuration des effluents domestiques et industriels conventionnés, selon une assiette volumétrique de **4 530 000 m<sup>3</sup>** d'eau consommée, en recul de 1% par rapport à l'exercice précédent.
- Curage préventif du réseau : **106 km de réseau**, dont 39 secteurs sensibles représentant 8,5 km.
- Interventions curatives urgentes de débouchage sur les infrastructures publiques : **1 004**.
- Réalisation de contrôles de raccordement en assainissement collectif : **1 680**.
- Instruction des demandes de contrôles d'assainissement liés à une vente immobilière : **948**, dans un contexte de recul des transactions immobilières (-5% par rapport à 2012).
- Réalisation d'**analyses sur la qualité** des eaux épurées : la conformité des rejets aux arrêtés de rejet pour les stations d'épuration de Bourges, Plaimpied-Givaudins, Saint-Germain-du-Puy, Berry-Bouy, Marmagne, Morthomiers a été obtenue.
- Réalisation d'analyses de la composition des boues d'épuration : la conformité par rapport aux normes de valorisation agricole **permet un recyclage** de la matière organique produite.
- Production de boues d'épuration : **1 720 tonnes** de matières sèches, transformées en compost valorisé en agriculture.
- Réalisation de contrôles d'installations d'assainissement non collectif : **798**.

## TARIF DE L'ASSAINISSEMENT

La structure tarifaire **dépend du mode** d'assainissement dont bénéficie l'utilisateur. Lorsqu'il relève du service de l'assainissement collectif, ses effluents sont raccordés sur le système de collecte et d'épuration de Bourges Plus. A ce titre, **il s'acquitte de la redevance** d'assainissement collectif.

Lorsque l'utilisateur possède une installation d'assainissement non collectif située sur sa parcelle, il est soumis aux contrôles obligatoires réalisés par Bourges Plus et acquitte une **redevance forfaitaire** annualisée pour chaque installation. Cette redevance est indépendante du volume d'eau potable consommé.

Pour la commune de Trouy, dont le service de l'assainissement est délégué jusqu'au 31 décembre 2013, la collectivité perçoit une recette dite "part collectivité" qui sert au financement des dépenses d'investissement dont elle a la charge.

Le tableau ci-dessous présente le montant d'une facture-type de 120 m<sup>3</sup>/an pour le service de l'assainissement collectif en 2013 :

Berry-Bouy	241,40 €
Bourges	236,26 €
La Chapelle-Saint-Ursin	236,26 €
Le Subdray	238,83 €
Marmagne	218,28 €
Morthomiers	240,11 €
Plaimpied-Givaudins	240,11 €
Saint-Doulchard	233,69 €
Saint-Germain-du-Puy	238,83 €
Trouy	317,78 €

NB : Pour le Subdray, le montant ci-dessus correspond à la zone industrielle et commerciale du César, desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Les communes d'Annoix, Arçay, Saint-Just, Saint-Michel de Volangis, Vorly et Lissay-Lochy relevant exclusivement de l'assainissement non collectif, la facture de l'utilisateur mentionne la redevance d'assainissement non collectif, forfaitaire et annualisée de **31,66 € TTC** par installation.



## INDICATEURS FINANCIERS : DÉPENSES ET RECETTES

Les recettes réelles de fonctionnement s'élevaient à **10 693 347 € HT**, en hausse de **3,86%** par rapport à l'année précédente.

La facturation de la redevance d'assainissement collectif s'élève à **7 477 350 € HT**, soit une hausse de **8,7%** par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution significative s'inscrit dans un contexte d'augmentation des fonds propres, en vue de la construction d'une future station d'épuration communautaire à Bourges.

L'endettement se caractérise par un capital restant dû de **8 574 693 €**, en recul de **4,2%** par rapport à 2012. La durée d'extinction de la dette est de **2,65** ans.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- Charges à caractère général (achats de fournitures et de services) : **2 897 108 € HT**
- Charges de personnels : **3 183 971 € HT**
- Redevance versée à l'agence de l'eau : **855 975 € HT**.

## PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS EN 2013

### > MISE EN ŒUVRE D'UN SCHEMA DIRECTEUR DE TRAVAUX

La collectivité a entrepris en 2013 des **opérations structurantes** issues du schéma directeur de travaux finalisé en 2009 :

- **Lancement d'une consultation** d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une future station d'épuration communautaire implantée à Bourges.
- **Achèvement des travaux** de raccordement des effluents de La Chapelle-Saint-Ursin sur le bassin-versant de Bourges, la moitié des effluents étant d'ores et déjà transférés, en attendant un transfert complet.
- **Finalisation du transfert** complet des effluents du Subdray (zone du César) sur le bassin-versant de Bourges.

Avec la suppression de la station d'épuration du Subdray, la collectivité s'engage dans une démarche de rationalisation de ses unités de traitement, ramenés à huit sur l'ensemble de son territoire.

### > EXTENSION DES INFRASTRUCTURES

Des extensions du réseau pour assurer la collecte d'immeubles non raccordés précédemment ont été réalisées ; elles représentent un linéaire total de **263 mètres**, et concernent les voies suivantes :

- Rue des Pochettes à Bourges
- Rue Franz Liszt à Bourges
- Allée du Mai à Trouy
- Allée Saint Joseph à Trouy.

**99 branchements neufs** ont été réalisés dans le cadre d'extensions de collecteurs, de création de lotissements ou à l'unité. 68% des branchements neufs ont été réalisés sur le territoire de Bourges.

### > RENOUVELLEMENT DES INFRASTRUCTURES

Au cours de l'exercice, **2 373 mètres** de réseau ont été réhabilités intégralement ou remplacés par un collecteur neuf, soit un taux de renouvellement de **0,55%**, pour un patrimoine estimé à **425 km** de collecteurs.

Les travaux réalisés sur les stations d'épuration et de refoulement sont les suivants :

- Station d'épuration de Bourges : remplacement de la vis de relevage n°2 par une vis neuve

- Station d'épuration de Trouy : pose d'escaliers d'accès sécurisés aux principaux ouvrages hors sol
- Station d'épuration de Morthomiers : pose d'un dispositif de convection des boues dans le clarificateur
- Station de refoulement place de Juranville à Bourges : renouvellement de deux pompes immergées
- Saint-Doulchard : pose d'un débitmètre électromagnétique sur le collecteur "Charles Bouille".



Plus globalement, 17 stations de refoulement situées sur l'ensemble de l'Agglomération, soit **20%** des sites, ont fait l'objet de travaux de rénovation ou d'aménagements améliorant la sécurité du personnel.

### > AUTOSURVEILLANCE DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

Le service procède à la réalisation quotidienne **d'analyses de la qualité** des eaux rejetées et des boues produites.

De plus, dans le cadre de la réglementation RSDE (Recherche de Substances Dangereuses pour l'Eau), une campagne de **surveillance régulière des micropolluants** dans les eaux rejetées par la station d'épuration de Bourges a été réalisée en 2013. La liste des paramètres retenus pour la surveillance régulière validée par la Police de l'Eau, est constituée de pesticides : 2,4-MCPA, Diuron, Simazine, HCH (somme alpha, bêta, gamma), Lindane, et de métaux : Manganèse, Cadmium, Chrome, Cuivre, Zinc.

Par ailleurs, l'autosurveillance étendue au système d'assainissement a fait

l'objet de travaux de métrologie sur les communes de Bourges et Saint-Germain-du-Puy. Onze sites sont concernés par l'installation de sondes de détection ou de débitmètres, permettant une **meilleure connaissance des débits** transités et des surverses éventuelles vers le milieu naturel.



# LE BUREAU D'ÉTUDES ET LA VOIRIE



## VOIRIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE (VIC) ET VOIRIES DES PARCS D'ACTIVITÉS (ZAE)

En matière de gestion des Voiries d'intérêt communautaire et des parcs d'activités, le service exerce les **missions suivantes** :

- Réalise des visites régulières pour la surveillance des voiries, l'éclairage public, les espaces verts, la signalisation.
- Assure les **relations** avec les services VRD des communes membres de l'EPCI, la DIRCO et le Conseil général du Cher.
- Instruit les **réclamations d'usagers et d'entreprises** des ZAC.
- Réalise les pré-études nécessaires à la mise en place des financements des travaux.
- Met en œuvre un **programme pluriannuel d'investissement** et planifie annuellement les travaux à réaliser.
- **Assure et contrôle** les prestataires de services qui interviennent sur le domaine public des Voies d'intérêt communautaire et sur les Parcs d'activités transférés à Bourges Plus.

## > ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre du programme de mise en accessibilité, le service a élaboré un programme pluriannuel des travaux de mise en accessibilité des espaces publics, coordonné avec les communes. La mise en place de ce programme de travaux est effectué au fur et à mesure à hauteur de près de **200 000 €** par an.

## > OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

Dans le cadre d'opérations d'aménagement, le service effectue les différentes missions, à savoir :

- **Proposition** d'un programme pluriannuel d'investissement et planification des travaux à réaliser.
- **Réalisation** des études préliminaires.
- **Etablissement et contractualisation** des procédures de marché.
- **Coordination** des travaux avec les autres maîtres d'ouvrage partenaires.
- **Concertation** du projet (de la conception à la réalisation) et suivi de la réalisation des opérations.

## TEMPS FORTS / BILAN DE L'ANNÉE 2013

**Plusieurs évènements** ont rythmé l'activité du service, en particulier :

- La constitution et l'approbation du dossier de **réalisation de la ZAC du Moutet** le 16 décembre 2013, facilitant l'implantation d'une entreprise importante sur le territoire.
- La contractualisation des marchés de travaux d'aménagement du **Technopôle Lahitolle** et leur démarrage dès décembre 2013 y compris le suivi du marché de maîtrise d'œuvre.
- La réalisation de la requalification du parc d'activités du Porche, en partenariat avec la commune de Plaimpied-Givaudins, avec la création de **deux arrêts de bus** sur la route départementale.
- **La mise en accessibilité des trottoirs** du boulevard de l'Avenir (entre la rue Marguerite Audoux et la rue A. Debenoit).
- **La réfection de la chaussée** du boulevard de l'Industrie entre la station "Total" et l'intersection Route de Lazenay, accompagnée de la mise en accessibilité des trottoirs.

## CHIFFRES CLÉS

Les principales dépenses en investissement de l'année 2013 furent d'un montant global de **1 180 000 € HT** environ se répartissant essentiellement comme suit :

- Les travaux de requalification du Parc d'activités du Porche ont représenté une charge financière entièrement supportée par la collectivité pour un montant global d'environ **450 000 € HT**.
- Les études et les recherches archéologiques sur la future ZAC du Moutet ont représenté une dépense d'environ **380 000 € HT**.
- L'entretien des voiries communautaires ainsi que l'accessibilité ont représenté une dépense globale d'environ **285 000 € HT**.

## PERSPECTIVES 2014 ET PLUS

Les **perspectives en matière de gestion** de la voirie sur 2014-2015 seront constituées par :

- **La poursuite de l'aménagement** du Technopôle Lahitolle (études et travaux).
- L'établissement du dossier de réalisation de la **ZAC du Moutet** dès avril 2014 et l'engagement des travaux de création des voiries.
- Le démarrage des études préliminaires de requalification de la **ZAE des Danjons**.
- **La consolidation de l'organisation** de la Direction de la Conduite des Projets par la création des services "Gestion de Patrimoine" et "Conduite des Opérations d'aménagement-infrastructures des VRD".

# L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

Le service a réalisé au total **16 opérations** d'archéologie préventive, diagnostics et fouilles préventives prescrits par le Préfet de région.



## DIAGNOSTICS

**Quatorze opérations de diagnostic** ont été menées à bien en 2013 ; les rapports correspondants ont été réalisés et transmis au Préfet de région.

Ces 14 opérations ont porté sur cinq communes de l'Agglomération : Bourges (10), Saint-Germain-du-Puy (1), Morthomiers (1), Saint-Just (1), Marmagne (1).

**En milieu urbain**, trois diagnostics sur la commune de Bourges :

- Rue des Juifs pour la construction d'une piscine,
- Place Séraucourt - rue Jean Bouin (MCB) pour la construction de la Maison de la Culture,
- Bon Pasteur, rue Jean-Jaurès, pour la construction d'immeubles d'habitation.

**En milieu suburbain**, six diagnostics sur la commune de Bourges :

- ZAC Lahitolle, deux opérations : l'une pour la résidence universitaire, l'autre pour la voirie et la réalisation de réseaux enterrés,
- Rue de la Rottée pour une maison individuelle,
- Rue Mazagran pour l'extension d'une maison individuelle,
- Les Grands Beauregards pour un lotissement,
- Allée Napoléon III pour un équipement commercial.

**En milieu périurbain**, deux diagnostics sur Bourges et Saint-Germain-du-Puy :

- Les Boubards à Saint-Germain-du-Puy pour des travaux de la rocade,
- ZAC du Moutet à Bourges.

**En périphérie de village** :

- Les Champs de la Catherine à Morthomiers pour un lotissement,
- La Vallée de l'Orme à Saint-Just pour un lotissement,
- Les neiges à Marmagne pour un "écoparc".

## FOUILLES PRÉVENTIVES

Deux opérations de fouille préventive ont été **menées à bien** en 2013, pour la phase terrain, toutes deux dans des secteurs péri-urbains :

- Le Domaine de Vouzay à Bourges pour un lotissement,
- Les Boubards à Saint-Germain-du-Puy.



# L'ENVIRONNEMENT

L'année 2013 a donné lieu à la finalisation de plusieurs opérations qui avaient été initiées les années précédentes. Ainsi, la conteneurisation de la totalité des communes de l'Agglomération en bacs verts en 2012 et 2013 et la conteneurisation en bacs à couvercle jaune des communes de Saint-Doulchard, La Chapelle-Saint-Ursin, Saint-Germain-du-Puy et Trouy en 2013 sont maintenant achevées. Ce sont ainsi 12 000 bacs de collecte des Ordures Ménagères résiduelles (OMr) et 8 500 bacs de collecte des Déchets d'Emballage (DEM) supplémentaires qui sont venus compléter le parc de Bourges Plus. Fin 2013, le nombre total de bacs était de près de 70 000. La collecte en porte à porte pour les déchets d'emballage pour les communes nouvellement dotées a été mise en place début novembre 2013.

En parallèle, une harmonisation des consignes de tri sur le territoire de l'Agglomération a été réalisée et tous les habitants (à l'exception des communes de Vorly et de Lissay-Lochy, en raison des marchés de collecte en cours au moment de leur intégration) ont maintenant les mêmes consignes de tri :

- Le verre et les papiers en apport volontaire,
- Les déchets d'emballage en porte à porte ou en points d'apport volontaire.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2013 ont été mises en place les baisses de fréquence de collecte des ordures ménagères pour les communes de Saint-Doulchard (passage de trois à deux collectes hebdomadaires dans le centre ville et de deux à une collecte pour le reste de la commune), Marmagne (passage de deux à une collecte par semaine) ainsi que pour le centre ville de Bourges (passage de quatre à trois collectes par semaine).

## COLLECTER, TRIER, VALORISER

La collecte, le tri, la valorisation et l'enfouissement des déchets ménagers et assimilés sont réalisés par des prestataires privés dans le cadre de marchés. L'essentiel de ceux-ci arrivait à expiration à la fin de l'année 2012. Leur renouvellement a été l'occasion de **rationaliser leur gestion** et de modifier certaines prestations.

Pour la collecte en porte à porte, dans le cadre du nouveau marché, chaque jour, en amont de la collecte, une tournée différente de collecte est **contrôlée**. Ainsi, en cinq semaines, toutes les tournées font l'objet d'un contrôle relatif à la **qualité des déchets déposés** que ce soit en ordures ménagères comme en tri. Les anomalies et refus de collecte sont remontés par le prestataire au service environnement, un agent peut ensuite aller voir les usagers pour lesquels les erreurs de dépôt sont les plus importants pour réexpliquer les consignes.

Pour les déchèteries, les nouveaux marchés ont donné lieu à la mise en place d'un **compactage de certains déchets** stockés en benne, ce compactage permet non seulement de diminuer le nombre d'enlèvements de bennes mais a également fait diminuer les vols dans les bennes. Pour la ferraille, déchet donnant lieu à de nombreux vols, un capotage des bennes a été installé, il a permis d'**augmenter la quantité de ferraille recyclée** en 2013.

Enfin, ces nouveaux marchés ont permis une baisse de **10% environ des dépenses** de prestation de service liées à la collecte et au traitement des déchets ménagers alors que les quantités restent, elles, stables.



## LES DÉCHÈTERIES

Le réseau des **six déchèteries** (Trouy, La Chapelle-Saint-Ursin, Saint-Just, Saint-Doulchard, les Danjons et les Quatre Vents) est très hétérogène. Aussi, un diagnostic du niveau de service rendu par chacune mais aussi de leur répartition sur le territoire a été réalisé. Il a abouti au cours de l'année 2012 à la proposition d'un **programme complet de modernisation du réseau**. L'objectif est d'offrir des équipements de qualité, bien répartis sur le territoire, pour tous les habitants tout en adaptant le niveau de prestations aux fréquentations constatées. Aussi, seront successivement modernisées les déchèteries de Saint-Just, Saint-Doulchard, La Chapelle-Saint-Ursin et Trouy. En parallèle, sera créée une **nouvelle déchèterie au sud de Bourges** afin d'avoir une meilleure répartition de ces équipements sur le territoire ce qui permettra à terme la fermeture de la déchèterie des Danjons.





## LE COMPOST

Le compost produit au CTVD n'est **pas conforme** à la norme NFU 44051 en raison de taux trop importants de certains éléments polluants : inertes (verre, plastiques, etc.) et plus ponctuellement de certains métaux lourds. Il est utilisé à des fins agricoles dans le cadre d'une autorisation préfectorale d'épandage. Aussi, un assistant à maîtrise d'ouvrage **a été missionné** par Bourges Plus pour l'accompagner dans un projet de réhabilitation du CTVD dont l'objectif était d'améliorer la qualité du compost produit. Plusieurs candidats ont participé à une consultation dans le cadre d'un dialogue compétitif. Au vu du montant trop élevé des propositions finalement reçues, les élus ont décidé de déclarer cette consultation infructueuse. En 2014, une analyse comparative des différentes filières de traitement des ordures ménagères (enfouissement, incinération, compostage, méthanisation) **va être réalisée** afin d'en retenir une.

## LE SERVICE ENVIRONNEMENT

Le Service Environnement est composé de **13 agents** :

- Dont quatre **agents de maintenance, de sensibilisation et de contrôle**. Ces agents interviennent pour renseigner les usagers sur toutes questions relatives aux déchets et pour leur fournir des outils de précollecte.
- Dont trois **gardiens de déchèteries** qui interviennent sur les sites de Trouy, La Chapelle-Saint-Ursin et Saint-Just.

## > GESTION DE LA PRÉCOLLECTE

Les agents de maintenance assurent des missions de fourniture et de maintenance des différents outils de précollecte que l'on peut classer en trois grandes catégories :

- **la fourniture et la maintenance des bacs roulants** : un agent et un véhicule sont quasi exclusivement dédiés à cette mission. En 2013, plus de 2 000 bacs roulants ont été livrés et/ou retirés et plus de 300 interventions de maintenance (changement de couvercles, de roues...) ont été effectuées. A chaque mise à disposition de bacs, l'utilisateur se voit remettre un mémo tri ainsi qu'un calendrier de collecte.
- **la fourniture des sacs** : pour les foyers (1 900 environ) ne disposant pas d'une place suffisante pour stocker des bacs (principalement le centre ville de Bourges), des sacs sont fournis par Bourges Plus. Ce sont au total plus de 100 000 sacs qui ont été distribués aux 900 foyers ayant demandé une nouvelle dotation.
- **la mise en place et l'entretien des colonnes d'apport volontaire sur tout le territoire** : les agents procèdent à des opérations de petite maintenance (changement des opercules et des adhésifs, réparation...) et au remplacement des colonnes détériorées. Ce sont au total **500 colonnes** réparties sur plus de **200 sites** qui sont mises à disposition des usagers. L'année 2013 a donné en particulier lieu, en raison de l'harmonisation des consignes de tri et du passage en porte à porte de certaines communes, à l'**enlèvement d'une quarantaine de colonnes** et à la mise en place d'une trentaine.



Un Numéro Vert est en service (0800 897 730). En 2013, **4 900 appels** ont été traités. Ils concernent aussi bien des demandes de renseignements, des demandes de dotation en bacs que, plus ponctuellement, des signalements d'anomalies de collecte.

Les agents de sensibilisation assurent leur mission dans **différents cadres** :

- **Lors de manifestations** à caractère festif (Printemps de Bourges, DEEEglingués, Foire Exposition, Fête des Flots à Trouy...), ils animent un stand à l'aide de différents supports et jeux abordant différents thèmes relatifs aux déchets (tri, compostage...). Une animation a été mise en place en 2013 sur 10 manifestations.
- Par des **interventions ciblées** auprès de publics spécifiques : écoles, collèges, CCAS... Ce sont ainsi 11 interventions qui se sont déroulées en 2013.
- Lors d'opérations ponctuelles en **porte à porte**.
- Lorsque des erreurs de tri sont constatées par les agents de collecte des déchets, un agent de sensibilisation se rend au domicile de l'utilisateur pour lui expliquer les **consignes de tri** ; en cas d'absence, un mémo tri est déposé. En 2013, 600 habitants ont ainsi été contactés.

**0800 897 730**  
NUMERO VERT Appel gratuit depuis un poste fixe

## DONNÉES COLLECTE ET TRAITEMENT

En 2013, ont été collectées :

- 23 900 tonnes d'ordures ménagères résiduelles,
- 7 100 tonnes de recyclables,
- 21 800 tonnes de déchets en déchèterie.

Sur ces 52 800 tonnes :

- 7 900 tonnes ont été recyclées
- 18 100 tonnes ont été compostées
- 1 800 tonnes incinérées
- 25 000 tonnes enfouies.

# GLOSSAIRE

- AC** : Attribution de Compensation
- ACMO** : Agent Chargé de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité
- ACFI** : Agent Chargé de la Fonction d'Inspection
- ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- AEP** : Alimentation en Eau Potable
- ARCEP** : Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes
- ARITT** : Agence Régionale de l'Innovation et du Transfert Technologique
- BBC** : Bâtiment Basse Consommation
- BD** : Base de Données
- BP** : Budget Prévisionnel
- BS** : Budget Supplémentaire
- BTP** : Bâtiments Travaux Publics
- CA** : Compte Administratif
- CC** : Communauté de Communes
- CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale
- CCI** : Chambre de Commerce et d'Industrie
- CDC** : Caisse des Dépôts et Consignations
- CG** : Conseil Général
- CGCT** : Code Général des Collectivités Territoriales
- CIID** : Commission Intercommunale des Impôts Directs
- CLAH** : Commissions Locales d'Amélioration de l'Habitat
- CLECT** : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
- CNFPT** : Centre National de Formation de la Fonction Publique
- CNIG** : Comité National de l'Information Géographique
- CNRI** : Centre National des Risques Industriels
- COMITEC** : COMmunication Informatique et TEChniques nouvelles
- CTP** : Comité Technique Paritaire
- CTVD** : Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets
- DDFIP** : Direction Départementale des Finances Publiques
- DOO** : Document d'Orientations et d'Objectifs
- DT-DICT** : Déclaration de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux
- DDT** : Direction Départementale du Territoire
- DDTP** : Direction du Développement Territorial et de la Prospective
- DIB** : Déchets Industriels Banals
- DM** : Décision Modificative
- DRAC** : Direction Régionale des Affaires Culturelles
- DSC** : Dotation de Solidarité Communautaire
- DSP** : Délégation de Service Public (p41/60/62)  
Direction des Services à la Population
- EPCI** : Etablissements Publics de Coopération Intercommunale
- EU** : Eaux Usées
- FIF** : Fonds d'Intervention Foncière
- FNGIR** : Fonds National de Garantie de Ressources
- FPIC** : Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes
- GPS** : Global Positioning System
- GSM** : Global System for Mobile
- HQE** : Haute Qualité Environnementale
- IGN** : Institut Géographique National
- IMDR** : Institut pour la Maîtrise Des Risques
- IMEP** : Institut coMmunautaire d'Education Permanente
- IUFM** : Institut Universitaire de Formation des Maîtres
- MAPA** : Marché à Procédure Adaptée
- ML** : Mètre Linéaire
- OMR** : Ordures Ménagères Résiduelles
- OPAH** : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- PADD** : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- PCET** : Plan Climat Energie Territorial
- PDU** : Plan de Déplacements Urbains
- PFR** : Prime de Fonction de Résultat
- PLAI** : Prêt Locatif Aidé d'Intégration
- PLH** : Plan Local de l'Habitat
- PLS** : Plafond Locatif Social
- PLUS** : Prêt Locatif à Usage Social
- PME** : Petites et Moyennes Entreprises
- PNRI** : Pôle National des Risques Industriels
- POS** : Plan d'Occupation des Sols
- PPBE** : Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement
- PRU** : Projet de Renouvellement Urbain
- PV** : Procès Verbal
- QOM** : Qualité Organisation Méthode
- QSEE** : Qualité Sécurité Environnement Ethique
- RH** : Ressources Humaines
- RNSA** : Réseau National de Surveillance Aérobiologique
- SAFER** : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
- SCoT** : Schéma de COhérence Territorial
- SDIS** : Service Départemental d'Incendie et Secours
- SIG** : Système d'Information Géographique
- SIRDAB** : Syndicat Intercommunal pour la Révision et le suivi du schéma Directeur de l'Agglomération Berruyère
- SMDD** : Système de Management et Développement Durable
- SRADDT** : Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
- TGV-POCL** : Train à Grande Vitesse - Paris - Orléans - Clermont - Lyon
- TIPI** : Titre Interbancaire Payable sur Internet
- VEFA** : Vente en l'Etat Futur d'Achèvement
- VIC** : Voiries d'Intérêt Communautaire
- VRD** : Voiries Réseaux Distribution
- ZAC** : Zone d'Activités Concertées
- ZAE** : Zone d'Activités Economiques
- ZNIEFF** : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique
- ZFU** : Zone Franche Urbaine



Tél. : 02 48 48 58 58

Fax : 02 48 48 58 60

<http://www.agglo-bourgesplus.fr>

BOURGES PLUS

23-31, BOULEVARD FOCH

CS 20321

18023 BOURGES CEDEX



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION